



PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

# **CONTRAT DE PROJETS ETAT-REGION**

## **2007 - 2013**

### **Bilan d'exécution 2010**

### **Provence - Alpes - Côte d'Azur**

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> -----	<b>4</b>
<b>Remarques générales</b> -----	<b>4</b>
I.    Projet « Accessibilité » -----	5
II.   Projet « Attractivité du territoire, innovation et emploi » -----	6
III.  Projet « Optimisation de la gestion des ressources naturelles et prévention et gestion des risques »-----	8
IV.  Projet « Tirer parti du processus de métropolisation, développement et aménagement solidaires des territoires ruraux »-----	10
<b>BILAN DU VOLET REGIONAL</b> -----	<b>27</b>
<b>I.        Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes</b> -----	<b>27</b>
I.1   Développer les dessertes ferroviaires régionales en milieu urbain et périurbain -----	27
I.2   Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional -----	32
I.3   Améliorer l'accessibilité de la région -----	35
I.4   Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de lignes et études prospectives -----	36
I.5   Accompagnement du développement du trafic sur le port de Marseille-Fos -----	37
I.6   Favoriser l'inter-modalité des marchandises et des voyageurs-----	41
<b>II.       Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois</b> -----	<b>43</b>
II.1   Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche-----	43
II.2   Dynamiser les pôles et réseaux d'entreprises -----	47
II.3   Faire des TIC un moteur essentiel du développement économique et de la cohésion sociale du territoire-----	50
II.4   Accompagner les mutations économiques, démographiques et sociales -----	53
II.5   Adapter et moderniser l'agriculture -----	57
II.6   Renforcer la filière forêt-bois -----	62
<b>III.      Optimiser la gestion des ressources naturelles, prévenir et gérer les risques</b> ----	<b>67</b>
<b>Optimiser la gestion des ressources naturelles (biodiversité, ressources et espaces naturels)</b> -----	<b>67</b>
III.1  Aménager et gérer le bassin versant de la Durance -----	67
III.2  Optimiser la ressource en eau -----	69
III.3  Réhabiliter l'Etang de Berre -----	71
III.4  Adapter les moyens de lutte contre les pollutions domestiques à la spécificité des milieux méditerranéens -----	73
III.5  Gérer les milieux aquatiques-----	73
III.6  Gérer le littoral, les ressources halieutiques et le tourisme de façon intégrée et durable	75
III.7  Conserver, gérer et valoriser la biodiversité et les paysages-----	77
III.8  Accompagner les démarches de développement durable -----	79
<b>Maîtriser la demande énergétique et développer les énergies renouvelables</b> -----	<b>79</b>

III.9	Développer la maîtrise de la demande énergétique -----	80
III.10	Renforcer et étendre le Plan Eco Energie-----	80
III.11	Soutenir le développement des énergies renouvelables -----	81
III.12	Promouvoir la qualité environnementale du bâtiment -----	81
III.13	Soutenir les approches énergétiques territoriales et notamment les Plans Climat Territoriaux-----	82
III.14	Organiser et promouvoir une mobilité durable -----	82
III.15	Développer des actions innovantes-----	83
<b>Prévenir et gérer les risques-----</b>		<b>83</b>
III.16	Améliorer la connaissance des risques -----	83
III.17	Prévenir les risques -----	84
III.18	Mettre en place les moyens de prévision des risques et d'alerte -----	84
III.19	Renforcer les actions de protection contre les risques naturels-----	84
III.20	Prévenir le risque sismique -----	85
III. 21	Défendre la forêt contre les incendies-----	85
<b>IV. Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux-----</b>		<b>88</b>
IV.1	Développer durablement les territoires urbains et métropolitains -----	88
IV.2	Valoriser les atouts et conditions d'attractivité des territoires ruraux -----	92
<b>EVALUATION -----</b>		<b>97</b>
I.	Evaluation effectuée en 2010 -----	97
II.	Indicateurs -----	97

## INTRODUCTION

### Remarques générales

Le contrat de projets Provence-Alpes-Côte d'Azur 2007/2013, signé le 20 Mars 2007, en est à sa quatrième année de mise en œuvre. Cette année, à l'occasion de la révision à mi-parcours du CPER, l'État et le Conseil Régional ont confirmé leur attachement au principe d'une contractualisation de leurs efforts communs au service du développement régional sur la période restante 2011-2013 selon les quatre grandes priorités qui ont guidé jusqu'ici les interventions du Contrat de Projets :

- L'amélioration de l'accessibilité de la région et de ses relations internes
- Le renforcement de l'attractivité du territoire régional, l'innovation et la création d'emplois
- L'optimisation de la gestion des ressources naturelles et la lutte contre les risques
- La volonté de tirer parti du processus de métropolisation dans une perspective de rayonnement international et de qualité de vie des habitants, tout en favorisant la participation accrue des territoires ruraux à la compétitivité régionale.

Après deux premières années de mise en œuvre qui ont connu des taux de programmation Etat-Région relativement faibles et une année 2009 ayant permis de rattraper le retard pris, le bilan pour l'année 2010 fait apparaître un taux de programmation État Région proche de la moyenne annuelle théorique pour l'ensemble des programmes, de 15,03 % (14,2% pour l'Etat et 15,9% pour la Région).

Aussi, le taux de programmation 2007-2010 consolidé s'établit-il à 58,5% (57,4% pour l'Etat et 59,7% pour la Région).

Ce résultat est particulièrement positif, supérieur à l'objectif théorique de 57,1% (4/7 du CPER) il témoigne du dynamisme du partenariat Etat-Région.

Il est notamment atteint grâce aux taux de programmation élevés des deux projets que sont l'amélioration de l'accessibilité de la région (Grand projet I, 67,8%) et l'optimisation de la gestion des ressources naturelles (Grand projet III, 63,1%).

Quelques éléments de la programmation à souligner :**I. Projet « Accessibilité »**

Taux de programmation en 2010 : 13,4%

Taux de programmation consolidé 2007-2010 : 67,8%

Après une année 2009 exceptionnelle puisqu'elle avait permis de programmer l'équivalent de plus de deux années de crédits notamment sous l'impulsion du Plan de relance abondé à même hauteur par la Région, le niveau global de programmation effectué en 2010 a retrouvé un niveau conforme au rythme moyen calculé sur la période du contrat. La programmation a continué à être dynamique pour répondre aux besoins de financement des grands projets ferroviaires en cours. Ainsi, les efforts consentis en 2008 pour la mise au point de conventions pluriannuelles ont continué à porter leurs fruits, apportant de la souplesse et de la réactivité pour la gestion financière, tout en donnant une bonne visibilité au maître d'ouvrage RFF en matière de couverture de ses besoins. Ainsi, toutes les opérations couvertes par une telle convention sont financées en totalité à fin 2010, soit avec trois exercices d'avance sur le planning prévisionnel. Désormais, le rythme de programmation dépendra essentiellement de la capacité des maîtres d'ouvrage, et notamment RFF, à faire aboutir dans les délais prévus les études en cours. Cela est essentiel pour le lancement en phase travaux des dernières opérations prévues au contrat de projets, à savoir essentiellement la ligne des Alpes, Toulon Hyères et Avignon Carpentras.

De même, malgré un effort particulier de programmation en 2010 en termes d'études prospectives, l'enjeu de leur aboutissement effectif subsiste pour la préparation du prochain contrat de projet.

En 2010, l'effort d'investissement a essentiellement porté en termes de programmation sur :

- Le financement des opérations Marseille – Aubagne – Toulon, Antibes – Cagnes et Cannes – Grasse dans leur intégralité pour un montant total de 32,90 M€ en part Etat, et 37,90 M€ en part Région.
- Le financement d'un nombre important d'études de projet ou d'études prospectives pour préparer l'avenir de la région en matière de transport de marchandise et de déplacement de voyageurs.
- Le financement des travaux d'aménagement des voies d'accès aux bassins est de Marseille (tunnel de la Nerthe).

L'année 2010 a également été marquée par la poursuite de la mise en place des financements de la Région en faveur de la modernisation de la ligne des Alpes à hauteur de plus de 10 M€, l'Etat étant arrivé au terme de ses engagements initiaux en ce qui concerne la régénération de la ligne.

Enfin, il convient aussi de souligner que le bon avancement du CPER se concrétise en matière de programmation mais aussi en matière d'engagement et de mandatement.

## II. Projet « Attractivité du territoire, innovation et emploi »

Taux de programmation 2010 : 12,7 %.

Taux de programmation consolidé 2007-2010 : 47,9 %

Concernant le projet « Attractivité du territoire, innovation et emploi », on assiste à une stabilisation sensible de la programmation. En 2010, l'Etat et la Région ont respectivement programmé 30,59 M€ et 34,44 M€ sur l'ensemble des mesures du grand projet II. Sur la période 2007-2010, l'Etat et la Région ont donc programmé près de 48% de leur dotation globale, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne théorique.

Sur l'ensemble des projets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche, aux TIC ou au renforcement de l'attractivité par l'innovation et l'emploi, le niveau de programmation 2010 est relativement proche de l'objectif annuel généralement fixé. En revanche certaines mesures visant à valoriser l'agriculture biologique et développer la filière bois-énergie connaissent un surcroît d'intérêt d'année en année.

Concernant, plus particulièrement, le renforcement des pôles pour l'enseignement supérieur et la recherche, après une année 2009 marquée par une programmation soutenue, on assiste en 2010 à un ralentissement de la programmation.

Toutefois, la programmation a permis de poursuivre les opérations déjà engagées, notamment, dans l'académie d'Aix-Marseille, avec la création d'un institut d'Etudes avancées IMERA, la création d'un centre d'Immunophénomique à Marseille, ou encore le développement du site universitaire d'Agroparc à Avignon. Pour l'académie de Nice, on peut noter la fin des travaux de la Bibliothèque Universitaire et de la Maison des Sciences de l'Homme à Saint-Jean d'Angély en septembre 2010.

De nouvelles opérations ont également pu être lancées, comme la création d'un Infectiopôle à Marseille, et la restructuration du campus Saint Charles. A Nice, des opérations d'ampleur sont en cours de réalisation, comme la rénovation de la Tour Pasteur (phase études), et dans l'aire toulonnaise, le transfert de SUPMECA sur le campus de La Valette.

Pour ce qui est des plateformes de recherche mutualisées, l'année 2010 a vu la poursuite des réalisations des équipements des plateformes à un rythme satisfaisant.

On peut noter un taux de programmation relativement élevé pour les crédits Etat pour la mesure de soutien aux initiatives régionales de culture scientifique et technique. Le volet consacré au renforcement des relations avec le monde économique, qui concerne le soutien au réseau du régional de l'Innovation, a connu une programmation qui est s'est engagée à un rythme régulier au cours de l'année 2010. Le soutien à des plateformes partenariales en lien avec les PRIDES s'est également poursuivi avec notamment le financement des plateformes CIMPACA (en lien avec le PRIDES SCS) et INOVSYS (en lien avec le PRIDES PEGASE).

En matière de pôles de compétitivité, le financement de la gouvernance des pôles (11 pôles de compétitivité implantés dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) s'est poursuivi de manière régulière et selon un taux de programmation globalement satisfaisant.

Cette mesure a aussi permis d'agir pour renforcer la compétitivité globale du territoire, en s'appuyant sur des actions spécifiques d'intelligence économique, d'attractivité et d'innovation.

Enfin, la mesure soutenant les mutations économiques a connu un taux record de programmation (45%) pour l'Etat, qui a permis de financer quatre études et diagnostics-actions au bénéfice des entreprises et des territoires de la région.

En matière de Technologies de l'Information et de la Communication, la programmation de la mesure consacrée au Schéma directeur régional des infrastructures de communication électronique s'est poursuivie en 2010 autour de deux axes principaux, la couverture des zones blanches en haut débit (et plus largement la montée en débit sur les territoires au travers du

programme régional Boucle Locale Haut Débit), et l'élaboration d'une stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique, placée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil régional avec un co-pilotage assuré par la Préfecture de région et la Caisse des Dépôts et Consignations.

En 2010 les efforts de l'Etat et du Conseil régional relatifs à la plate-forme régionale « territoires numériques ont essentiellement porté sur l'initialisation du dispositif d'observation de la société de l'information en région avec le lancement d'études thématiques. Enfin, pour la mesure « Information géographique », l'Etat et le Conseil Régional ont poursuivi leur soutien en 2010 au Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE).

Concernant la mesure II.4.1 « Adaptation et modernisation des équipements opérationnels de l'Afpa », il est à noter que comme l'année précédente, dès 2008, dans l'attente d'une clarification définitive du devenir du patrimoine que l'État mettait à disposition de l'Afpa, l'exécutif régional a souhaité geler toute programmation d'action de cette sous-mesure.

Cette situation n'ayant pas connu d'évolution significative, la décision a été prise, par la Région, d'envisager de rediriger ces engagements financiers vers d'autres mesures. Ces décisions ont été proposées, dans l'avenant de révision à mi-parcours.

S'agissant de l'agriculture, l'année 2010 a vu une très belle poursuite du programme PMBE (Plan de modernisation des bâtiments d'élevage) ainsi que du programme de développement de l'agriculture biologique mais le dispositif PVE (Plan végétal pour l'environnement) a des difficultés à atteindre les objectifs donnés. En conséquence, l'Etat et la Région ont choisi de revoir leur engagement sur ces mesures dans le cadre de la révision à mi-parcours.

### III. **Projet «Optimisation de la gestion des ressources naturelles et prévention et gestion des risques »**

Taux de programmation en 2010 : 21,4 %

Taux de programmation consolidé 2007-2010 : 63,1 %

Avec des taux de programmation de l'ordre de 17,8% pour l'Etat et 24,5% pour la Région, l'année 2010 a été une année exceptionnelle pour les projets de gestion des ressources naturelles et de prévention des risques, représentant près de 70 millions d'euros. Cet élan fut notamment porté par des mesures telles que celles liées à l'appui à la réalisation des grands ouvrages de transfert et d'approvisionnement en eau, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et la maîtrise de la demande en électricité, au soutien à la valorisation et à la gestion de la biodiversité, qui ont fait l'objet d'un engagement très important.

Concernant la gestion des ressources naturelles, sous la thématique eau et milieux aquatiques, l'année 2010 a été celle de la finalisation de certains contrats de canaux.

L'année 2010 a également vu la réalisation de la deuxième phase d'étude prospective du SOURCE (schéma d'orientations pour une utilisation raisonnée et solidaire de la ressource en eau) et été marquée par la programmation d'une partie du premier tronçon de l'opération emblématique de la liaison Verdon Saint-Cassien.

En ce qui concerne la réhabilitation de l'Etang de Berre, la faible consommation des mesures de ce programme est liée au calendrier du contrat d'étang qui n'a pas encore démarré.

Dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques au sens large, il faut noter que deux nouveaux contrats de milieu et un avenant ont été signés en 2010. Ainsi, on compte à ce jour 16 contrats de milieu signés et 17 en élaboration ou en émergence, ce qui témoigne de la vitalité de cette procédure partenariale en région PACA.

Concernant les opérations Mer, les actions ports propres et d'éducation à l'environnement restent en 2010, celles revêtant le plus grands nombre d'opérations.

Les actions concernant les espaces naturels se poursuivent notamment au travers de la connaissance naturaliste et paysagère avec les actions mises en place par les Conservatoires Botaniques Nationaux Méditerranéen de Porquerolles, Alpin et de Gap-Charente et la mise à jour des ZNIEFF. Le soutien aux structures de gestion des espaces naturels est très dynamique avec le financement d'une cinquantaine d'opérations : on note un grand nombre d'actions financé par la Région en application des Contrats annuels de gestion intégrée environnementale en sus des cotisations statutaires ainsi que le financement par l'Etat des Réserves Naturelles Nationales, des Réserves de Biosphère, du CREN, ainsi que des opérations grands sites.

Concernant les démarches de développement durable, l'année 2010 dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, a permis d'impulser des actions innovantes et transversales pour la mise en œuvre de politiques territorialisées de développement durable et d'accompagner de la mise en réseaux des acteurs afin de faciliter le retour d'expériences et l'émergence d'une culture commune.

Concernant la maîtrise de la demande d'énergie et le développement des énergies renouvelable, l'année 2010 a été marquée par un effort important conjoint de l'ADEME et de la Région sur le volet bâtiment avec l'appel d'offre régional PREBAT/EFFINERGIE.

L'appel à projets « réhabilitation thermique des logements sociaux » lancé fin 2009 s'est poursuivi et a rencontré un succès important cette année.

Les premières opérations relatives au Plan éco énergie ont également été programmées cette année.

Le programme ambitieux d'études sur les potentiels régionaux d'énergies renouvelables a considérablement avancé : ces études sont, soit finalisées (solaire PV, éolien, bois énergie, bois biomasse), ou en cours (géothermie). Elles seront le socle à la réalisation du SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie), schéma co-piloté par l'Etat et la Région et qui sera réalisé avant mi 2012.

Dans le domaine de la qualité environnementale des bâtiments, la demande reste soutenue sur les assistances à maîtrise d'ouvrage et une animation régionale de qualité se poursuit au travers du Centre de ressources régional EnviroBat Méditerranée. L'année 2010 a également été celle de l'élaboration et du lancement d'un appel à projets sur les plans climat énergie territoriaux pour une sélection des candidats début 2011.

L'année 2010 marque également la poursuite des Plans Locaux Energie Environnement (PLEE) et du renforcement du réseau des EIE avec la création de l'EIE Antibes Sophia Antipolis.

Les démarches PDE (plan de déplacement en entreprises) se développent. L'opération « Marchons vers l'Ecole » (PDES) se poursuit avec plus d'une centaine de communes partenaires en région et un colloque annuel.

2010 a vu la première sélection de L'AAP « ensemble économisons l'énergie » et une expérimentation a été ajoutée au premier « réseau intelligent » français PREMIO.

Concernant la prévention et la gestion des risques, des projets visant l'intégration de données sur les risques et leurs mises à disposition du public ou des professionnels se sont développés. L'année 2010 correspond en conséquence au lancement de plusieurs opérations visant l'information préventive des Elus, et des citoyens, à la programmation d'actions de protection et dans le domaine du risque sismique, des actions de sensibilisation ont été réalisées.

#### **IV. Projet « Tirer parti du processus de métropolisation, développement et aménagement solidaires des territoires ruraux »**

Taux de programmation en 2010 : 15,3 %

Taux de programmation consolidé 2007-2010 : 54,1 %

Le projet IV a fait l'objet, pour l'année 2010 ainsi que sur la période 2007-2010 d'un taux de programmation global légèrement supérieur à l'objectif théorique (15,3% de programmation en 2010 et 54,1% sur la période 2007-2010). Sur ce projet l'Etat a pour sa part programmé 26,30 M€ en 2010, soit 18,9% de son enveloppe initiale et la Région 15,45 M€, soit 11,6%. En ce qui concerne la Région, sur la période 2007-2013, cette dernière a connu un taux de programmation de 47,5% de son enveloppe initiale. Parmi les mesures, qui ont fait l'objet des plus forts taux de programmation Etat-Région ces quatre dernières années, celles concernant la valorisation des atouts des territoires ruraux, avec un taux de 59,4%, ont largement répondu aux objectifs fixés, incitant les partenaires Etat et Région à procéder à des réaffectations de certaines lignes déjà trop consommées, à trois ans de la fin du Contrat de projets.

En 2010 l'Etat et la Région ont poursuivi leur soutien aux démarches métropolitaines des espaces littoraux de la région (l'aire métropolitaine marseillaise, l'aire azurée et l'aire toulonnaise) et à l'espace à enjeux du Val de Durance et de la Plaine du Var.

Ainsi, cette année aura été marquée par le prolongement du travail des équipes pluridisciplinaires d'urbanisme de niveau international qui ont sillonné le Val de Durance dans la perspective de la construction d'un projet partagé d'aménagement et de développement durable de ce territoire. A cette étape de leur travail, des options sont mises en débat auprès des partenaires locaux pour freiner l'étalement urbain, protéger le paysage (atout touristique de ces espaces), améliorer les déplacements des populations, trouver des solutions au grave problème de logement, etc. Par ailleurs, de nouvelles perspectives apparaissent sur le devenir économique de ce territoire, face à la dégradation de la situation industrielle locale. La construction d'une alternative à partir de la recherche nucléaire, de la situation d'ensoleillement, des ressources de la filière bois et des projets industriels à base de silicium semble déboucher. Les partenaires travaillent actuellement à la construction d'un technoparc des énergies durables et à une réflexion en vue d'un positionnement à l'international lisible.

Sur la question des nouveaux services urbains, la mesure n'ayant pas été pour l'instant sollicitée, les partenaires Etat-Région ont décidé dans le cadre de la révision à mi-parcours de l'ouvrir aux communautés d'agglomération de taille moyenne. Aussi cette nouvelle mesure permettra d'assurer des conditions satisfaisantes d'accueil et d'accompagnement des populations dans une dynamique de développement équilibré et solidaire des territoires.

Pour ce qui est des « équipements culturels d'intérêt métropolitain », 2010 a fait l'objet de nouvelles programmations de l'Etat de 5,25 M€ et de 1,05 M€ de la Région notamment sur le musée Cocteau à Menton. De plus, dans le cadre de la révision à mi-parcours, un avenant a été proposé, afin notamment d'acter les ajustements dans le financement de la relocalisation du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) ainsi que sur l'abandon du projet de Pôle Théâtral de la Seyne au profit du Théâtre Liberté de Toulon. Ce projet, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, porte sur les aménagements du Théâtre Liberté, dont les aménagements scénographiques, pour un coût global de 6,3 M€. La Région a déjà attribué une subvention de 1,051 M€ pour

une première phase d'aménagement de ce bâtiment, qui était précédemment un cinéma. Ce nouveau théâtre, en mutualisant ses moyens avec le Centre national de création et de diffusion culturelle de Châteauevallon dans le cadre d'une scène nationale, constituera un pôle d'offre de spectacle vivant pour un large public.

Pour ce qui est du FRAC, il n'est pas sans rappeler qu'il est un élément majeur de la politique commune Etat-Région en matière d'Arts Visuels. Ce FRAC deuxième génération, implanté au cœur d'Euroméditerranée, constituera une plate-forme pour le soutien à la création, la diffusion et la sensibilisation à l'art contemporain de publics élargis. Pour ce projet, l'Etat et la Région ont initialement fixé à 6,8 M€ leur niveau d'engagement financier au titre du CPER. La construction du FRAC ayant généré un surcoût évalué à 8,4 M€, l'Etat et la Région apporteront un financement complémentaire hors Contrat de projets de 1,778 M€ pour l'Etat et de 6,62 M€ pour la Région (1,051 CPER et 5,528 hors CPER).

Sur le plan de l'amélioration des conditions de vie étudiante, le retard pris dans la mise en œuvre des projets, en raison des difficultés de mise à disposition du foncier, a commencé à être rattrapé en 2010, le choix de la majorité des sites ayant été arrêté.

D'autre part, la volonté de l'Etat et de la Région de valoriser les atouts et conditions d'attractivité des territoires ruraux s'est traduite par des opérations structurantes dans le domaine de l'économie, du tourisme et de la culture. 2010 a été marquée par le dynamisme des territoires ruraux en faveur, notamment, du maintien et/ou de l'organisation de filières. Cette année a aussi été riche en projets de services aux populations contribuant ainsi à l'attractivité de ces territoires éloignés de l'offre : projets de transport à la demande, de services itinérants adaptés aux spécificités de ces territoires...

Enfin, les projets des territoires organisés retenus dans le cadre de l'Appel à projets « Innovation touristique en milieu rural » (programme cofinancé par le FEDER sur la mesure 4.2) se sont poursuivis et confirment l'intérêt de porter des projets appuyés sur les spécificités des territoires, innovants, différenciateurs et équilibrés économiquement.

La mesure « Santé publique et cohésion sociale » a vu la programmation de projets relatifs aux établissements d'hébergement pour les personnes âgées, notamment à Marseille, Lantosque et Pierrefeu ainsi que le soutien par la Région de huit projets d'amélioration des conditions d'études et de formation des étudiants des filières de formation du sanitaire et du social. Cette mesure fera l'objet de propositions dans le cadre de la révision à mi parcours pour une meilleure prise en compte des enjeux de santé notamment.

## SUIVI DU BILAN 2007-2008-2009-2010

PROJETS CPER	PROGRAMMES CPER	Mesures	ACTIONS CPER	Dotation Etat	Dotation Région	Dotation E+R	Bilan 2010						Total 2007+2008+2009+2010					
							programmation 2010 Etat	%	programmation 2010 Région	%	programmation 2010 E+R	%	programmation 2007-2010 Etat	%	programmation 2007-2010 Région	%	programmation 2007-2010 E+R	%
<b>PROJET I Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes</b>	Développer les dessertes ferroviaires régionales en milieu urbain et périurbain	1.1.1	Augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Marseille Aubagne Toulon	56,66	56,66	113,32	21,56	38,1%	24,05	42,4%	45,61	40,2%	56,66	100,0%	56,66	100,0%	113,32	100,0%
		1.1.2	Poursuite de la modernisation de la ligne ferroviaire Marseille-Aix,	23,73		23,73	0,00	0,0%			0,00	0,0%	23,73	100,0%			23,73	100,0%
		1.1.3	Construction d'une 3ème voie entre Antibes et Cagnes sur mer	31,08	31,08	62,16	7,45	24,0%	9,95	32,0%	17,40	28,0%	27,59	88,8%	27,58	88,7%	55,17	88,8%
		1.1.4	Améliorer la capacité Cannes-Grasse	8,66	8,66	17,32	3,89	44,9%	3,89	44,9%	7,78	44,9%	8,66	100,0%	8,66	100,0%	17,32	100,0%
		1.1.5	Projet ferroviaire Avignon TGV - Avignon centre - Carpentras	20,00	20,00	40,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	10,49	52,5%	16,49	82,5%	26,98	67,5%
		1.1.6	Desserte de l'agglomération Toulonnaise	7,63	7,63	15,25	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	2,20	28,9%	2,20	28,9%	4,40	28,9%

<b>TOTAL</b>			<b>147,75</b>	<b>124,03</b>	<b>271,78</b>	<b>32,90</b>	<b>22,3%</b>	<b>37,89</b>	<b>30,6%</b>	<b>70,79</b>	<b>26,0%</b>	<b>129,33</b>	<b>87,5%</b>	<b>111,59</b>	<b>90,0%</b>	<b>240,92</b>	<b>88,6%</b>
Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional	1.2.1	Modernisation de la ligne des Alpes d'Aix à Briançon	30,00	35,00	65,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	23,45	78,2%	30,66	87,6%	54,11	83,2%
	1.2.2	Modernisation de la ligne Nice-Breil sur Roya	8,75	8,75	17,50	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	8,75	100,0%	8,75	100,0%	17,50	100,0%
	1.2.3	Modernisation de la ligne Nice-Digne		20,00	20,00			0,00	0,0%	0,00	0,0%			20,00	100,0%	20,00	100,0%
<b>TOTAL</b>			<b>38,75</b>	<b>63,75</b>	<b>102,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>32,20</b>	<b>83,1%</b>	<b>59,41</b>	<b>93,2%</b>	<b>91,61</b>	<b>89,4%</b>
Améliorer l'accessibilité de la région	1.3.1	Projet de LGV PACA : études complémentaires, préliminaires, APS et début d'APD	31,77	7,94	39,71	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	8,89	28,0%	4,78	60,2%	13,67	34,4%
	1.3.2	Etudes de faisabilité éco et technique de la percée ferroviaire du Montgenèvre	5,00	10,00	15,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	1,00	20,0%	2,00	20,0%	3,00	20,0%
<b>TOTAL</b>			<b>36,77</b>	<b>17,94</b>	<b>54,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>9,89</b>	<b>26,9%</b>	<b>6,78</b>	<b>37,8%</b>	<b>16,67</b>	<b>30,5%</b>
Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de ligne et études prospectives	1.4.1	Etudes de réouverture de ligne : Rognac Aix Gardanne Carnoules	1,50	2,50	4,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,52	34,7%	0,86	34,4%	1,38	34,5%
	1.4.2	Etudes prospectives pour la poursuite d'opérations	15,00	15,00	30,00	0,10	0,7%	0,20	1,3%	0,30	1,0%	2,05	13,7%	2,13	14,2%	4,18	13,9%
<b>TOTAL</b>			<b>16,50</b>	<b>17,50</b>	<b>34,00</b>	<b>0,10</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,20</b>	<b>1,1%</b>	<b>0,30</b>	<b>0,9%</b>	<b>2,57</b>	<b>15,6%</b>	<b>2,99</b>	<b>17,1%</b>	<b>5,56</b>	<b>16,3%</b>
Accompagnement du développement du trafic sur le	1.5.1	Réalisation de terminaux à conteneur	21,00	26,60	47,60	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	11,88	44,7%	11,88	25,0%

port de Marseille-Fos	1.5.2	Aménagement des voies d'accès au port de Marseille est	8,00	8,00	16,00	1,11	13,9%	1,11	13,9%	2,22	13,9%	2,89	36,1%	2,89	36,1%	5,78	36,1%	
	1.5.3	Aménagement des voies d'accès au port de Marseille, bassins ouest	2,00	2,00	4,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,25	12,5%	0,25	12,5%	0,50	12,5%	
	1.5.4	Percée fluviale de la darse 2	6,00	6,00	12,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	
	1.5.5	Réhabilitation du patrimoine portuaire	8,00		8,00	1,97	24,6%			1,97	24,6%	5,49	68,6%			5,49	68,6%	
<b>TOTAL</b>			<b>45,00</b>	<b>42,60</b>	<b>87,60</b>	<b>3,08</b>	<b>6,8%</b>	<b>1,11</b>	<b>2,6%</b>	<b>4,19</b>	<b>4,8%</b>	<b>8,63</b>	<b>19,2%</b>	<b>15,02</b>	<b>35,3%</b>	<b>23,65</b>	<b>27,0%</b>	
Favoriser l'intermodalité des marchandises et des voyageurs	1.6.1	Intermodalité / Fret	2,50	2,50	5,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,80	32,0%	0,80	32,0%	1,60	32,0%	
	1.6.2	Création de pôles d'échanges	3,00	5,00	8,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,56	18,6%	1,23	24,6%	1,79	22,4%	
<b>TOTAL</b>			<b>5,50</b>	<b>7,50</b>	<b>13,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,36</b>	<b>24,7%</b>	<b>2,03</b>	<b>27,1%</b>	<b>3,39</b>	<b>26,1%</b>	
<b>TOTAL PROJET I : Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes</b>			<b>290,27</b>	<b>273,32</b>	<b>563,59</b>	<b>36,08</b>	<b>12,4%</b>	<b>39,20</b>	<b>14,3%</b>	<b>75,28</b>	<b>13,4%</b>	<b>183,98</b>	<b>63,4%</b>	<b>197,82</b>	<b>72,4%</b>	<b>381,79</b>	<b>67,7%</b>	
<b>PROJET II Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois</b>	Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche	II.1.1	Renforcement des infrastructures des pôles d'enseignement supérieur et de recherche	131,46	94,39	225,85	12,82	9,8%	13,62	14,4%	26,44	11,7%	58,60	44,6%	43,96	46,6%	102,56	45,4%
		II.1.2	Mise en place de plateformes de recherche mutualisée	9,58	7,50	17,08	1,02	10,6%	1,62	21,6%	2,64	15,5%	6,72	70,2%	4,64	61,9%	11,36	66,5%

	II.1.3	Soutien aux initiatives régionales de culture scientifique, technique et industrielle	5,60	10,00	15,60	1,15	20,5%	0,69	6,9%	1,84	11,8%	2,29	40,9%	3,18	31,8%	5,47	35,1%
	II.1.4	Renforcement des relations avec le monde économique (valorisation, transfert de technologies, plate-forme partenariales...)	13,00	17,50	30,50	1,09	8,4%	1,80	10,3%	2,89	9,5%	4,22	32,5%	8,49	48,5%	12,71	41,7%
<b>TOTAL</b>			<b>159,64</b>	<b>129,39</b>	<b>289,03</b>	<b>16,08</b>	<b>10,1%</b>	<b>17,73</b>	<b>13,7%</b>	<b>33,81</b>	<b>11,7%</b>	<b>71,83</b>	<b>45,0%</b>	<b>60,27</b>	<b>46,6%</b>	<b>132,10</b>	<b>45,7%</b>
Dynamiser les pôles et réseaux	II.2.1	Soutien de l'émergence, de l'animation et des actions structurantes de pôles et réseaux d'entreprises (dont reconversion défense)	24,50	22,10	46,60	2,61	10,7%	3,98	18,0%	6,59	14,1%	13,34	54,4%	13,27	60,0%	26,61	57,1%
	II.2.2	Anticipation des mutations économiques	0,70	0,70	1,40	0,32	45,7%	0,00	0,0%	0,32	22,9%	0,38	54,3%	0,00	0,0%	0,38	27,1%
<b>TOTAL</b>			<b>25,20</b>	<b>22,80</b>	<b>48,00</b>	<b>2,93</b>	<b>11,6%</b>	<b>3,98</b>	<b>17,5%</b>	<b>6,91</b>	<b>14,4%</b>	<b>13,72</b>	<b>54,4%</b>	<b>13,27</b>	<b>58,2%</b>	<b>26,99</b>	<b>56,2%</b>
	II.3.1	Schéma directeur régional des infrastructures de communication électronique, coordonnant les projets régionaux d'initiative publique	5,00	11,50	16,50	0,54	10,9%	1,92	16,7%	2,46	14,9%	1,43	28,6%	3,37	29,3%	4,80	29,1%
Faire des TIC un moteur essentiel du développement économique et de la cohésion sociale du territoire	II.3.2	Plate-forme régionale « territoires numériques »	1,00	3,00	4,00	0,09	9,3%	0,06	2,0%	0,15	3,8%	0,23	23,0%	0,76	25,3%	0,99	24,8%
	II.3.3	Dispositif d'appropriation des TIC par les PME/TPE régionales	0,70	2,00	2,70	0,00	0,0%	0,08	4,0%	0,08	3,0%	0,21	30,0%	0,08	4,0%	0,29	10,7%

	II.3.4	Information géographique	2,00	3,80	5,80	0,25	12,5%	0,28	7,4%	0,53	9,1%	1,11	55,5%	2,05	53,9%	3,16	54,5%
<b>TOTAL</b>			<b>8,70</b>	<b>20,30</b>	<b>29,00</b>	<b>0,89</b>	<b>10,2%</b>	<b>2,34</b>	<b>11,5%</b>	<b>3,23</b>	<b>11,1%</b>	<b>2,98</b>	<b>34,3%</b>	<b>6,26</b>	<b>30,8%</b>	<b>9,24</b>	<b>31,9%</b>
Accompagner les mutations économiques, démographiques et sociales	II.4.1	Adaptation et modernisation des équipements opérationnels de l'AFPA	6,50	6,50	13,00	0,87	13,4%	0,00	0,0%	0,87	6,7%	2,73	42,0%	0,93	14,3%	3,66	28,2%
	II.4.2	Observation des mutations économiques et prospective des métiers et des qualifications - ORM (OREF PACA)	3,50	3,64	7,14	0,40	11,4%	0,59	16,2%	0,99	13,9%	1,90	54,3%	2,43	66,6%	4,33	60,6%
	II.4.3	Information sur la formation et sur la professionnalisation des acteurs du champ emploi-formation (GIP espace compétences)	5,00	4,74	9,74	0,73	14,6%	0,66	13,9%	1,39	14,3%	2,65	53,1%	2,45	51,6%	5,10	52,4%
	II.4.4	Renforcement de l'attractivité des emplois, longévité professionnelle et conditions de travail	3,85	2,10	5,95	0,18	4,7%	0,12	5,7%	0,30	5,0%	1,39	36,2%	0,77	36,5%	2,16	36,3%
	II.4.5	Contractualisation avec les partenaires sociaux d'actions pour le développement de l'emploi, des compétences et des qualifications (accords cadre tripartites, EDEC...)	7,75	4,25	12,00	0,68	8,8%	0,11	2,6%	0,79	6,6%	2,91	37,6%	1,28	30,1%	4,19	34,9%
	II.4.6	Valorisation de la ressource humaine dans le cadre de projets d'implantation ou de développement d'activités	3,10	2,35	5,45	0,27	8,7%	0,21	8,9%	0,48	8,8%	1,15	37,1%	0,73	31,1%	1,88	34,5%
	II.4.7	Développement de la qualité de l'alternance															

	II.4.8	Maîtrise des savoirs et des compétences de base															
	II.4.9	Diversité, lutte contre les discriminations et égalité des chances															
	II.4.10	Attractivité des métiers, orientation vers les métiers porteurs d'emploi	1,80	1,40	3,20	0,58	32,2%	0,46	32,9%	1,04	32,5%	1,09	60,6%	1,09	77,9%	2,18	68,1%
<b>TOTAL</b>			<b>31,50</b>	<b>24,98</b>	<b>56,48</b>	<b>3,71</b>	<b>11,8%</b>	<b>2,15</b>	<b>8,6%</b>	<b>5,86</b>	<b>10,4%</b>	<b>13,83</b>	<b>43,9%</b>	<b>9,67</b>	<b>38,7%</b>	<b>23,50</b>	<b>41,6%</b>
Adapter et moderniser l'agriculture	II.5.1	Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)	3,50	0,70	4,20	1,19	34,0%	0,21	29,4%	1,40	33,2%	4,45	127,2%	0,39	56,0%	4,84	115,3%
	II.5.2	Plan végétal pour l'environnement (PVE)	3,50	3,30	6,80	0,24	6,9%	0,25	7,4%	0,49	7,1%	1,31	37,3%	0,46	13,9%	1,77	26,0%
	II.5.3	Programme de développement de l'agriculture biologique		3,20	3,20			0,98	30,5%	0,98	30,5%			3,85	120,2%	3,85	120,2%
	II.5.4	Accompagnement de projets collectifs de recherche et de développement de la valorisation des produits, accompagnement de la structuration des filières	18,22	21,00	39,22	4,41	24,2%	3,62	17,3%	8,03	20,5%	12,84	70,5%	16,23	77,3%	29,07	74,1%
	II.5.5	Modernisation du parc de serres maraîchères et horticoles	2,00	4,20	6,20	0,06	3,0%	0,21	4,9%	0,27	4,3%	0,13	6,6%	0,47	11,2%	0,60	9,7%
	II.5.6	Politique de l'installation des jeunes agriculteurs	7,80	7,00	14,80	0,52	6,7%	0,90	12,8%	1,42	9,6%	2,29	29,4%	3,26	46,6%	5,55	37,5%
	II.5.7	Recherche appliquée et innovation dans les industries	0,44		0,44	0,00	0,0%			0,00	0,0%	0,03	7,5%			0,03	7,5%

		agroalimentaires															
	II.5.8	Modernisation et développement du pastoralisme		3,00	3,00			0,46	15,4%	0,46	15,4%			2,19	72,9%	2,19	72,9%
	II.5.9	Maintien du foncier agricole		1,40	1,40			0,02	1,7%	0,02	1,7%			0,28	19,9%	0,28	19,9%
<b>TOTAL</b>			<b>35,46</b>	<b>43,80</b>	<b>79,26</b>	<b>6,42</b>	<b>18,1%</b>	<b>6,64</b>	<b>15,2%</b>	<b>13,06</b>	<b>16,5%</b>	<b>21,05</b>	<b>59,4%</b>	<b>27,12</b>	<b>61,9%</b>	<b>48,17</b>	<b>60,8%</b>
Renforcer la filière forêt-bois	II.6.1	Exploitation forestière	0,47	0,40	0,87	0,06	12,8%	0,53	132,8%	0,59	67,9%	0,16	34,3%	1,12	280,8%	1,28	147,6%
	II.6.2	Développement de la 1ère transformation	0,30	0,40	0,70	0,09	30,0%	0,05	12,5%	0,14	20,0%	0,23	75,0%	0,34	86,0%	0,57	81,3%
	II.6.3	Aide à la mobilisation des bois notamment dans le cadre des plans de développement des massifs	0,80	0,70	1,50	0,00	0,0%	0,04	5,9%	0,04	2,7%	0,04	5,2%	0,20	28,1%	0,24	15,9%
	II.6.4	Desserte forestière : création ou mise au norme de voies d'exploitation	1,00	0,90	1,90	0,16	15,6%	0,06	6,2%	0,21	11,2%	0,27	27,2%	0,10	10,7%	0,37	19,4%
	II.6.5	Améliorations sylvicoles	0,90	1,00	1,90	0,03	3,3%	0,01	1,2%	0,04	2,2%	0,06	6,6%	0,29	29,2%	0,35	18,4%
	II.6.6	Aide à la coopération forestière dans des missions d'appui à la petite propriété	0,97	0,97	1,94	0,20	20,6%	0,24	24,4%	0,44	22,5%	0,50	51,8%	0,70	72,2%	1,20	62,0%
	II.6.7	Animation et connaissance	0,09	0,50	0,59	0,04	43,0%	0,34	68,4%	0,38	64,4%	0,14	152,7%	0,57	113,6%	0,71	119,7%
	II.6.8	Prise en compte de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne		0,67	0,67				0,32	47,3%	0,32	47,3%			0,32	47,3%	0,32
<b>TOTAL</b>			<b>4,53</b>	<b>5,54</b>	<b>10,07</b>	<b>0,58</b>	<b>12,7%</b>	<b>1,59</b>	<b>28,6%</b>	<b>2,16</b>	<b>21,5%</b>	<b>1,40</b>	<b>31,0%</b>	<b>3,64</b>	<b>65,6%</b>	<b>5,04</b>	<b>50,0%</b>

<b>TOTAL PROJET II : Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois</b>			<b>265,03</b>	<b>246,81</b>	<b>511,84</b>	<b>30,60</b>	<b>11,5%</b>	<b>34,43</b>	<b>13,9%</b>	<b>65,03</b>	<b>12,7%</b>	<b>124,81</b>	<b>47,1%</b>	<b>120,23</b>	<b>48,7%</b>	<b>245,04</b>	<b>47,9%</b>	
<b>PROJET III Optimiser la gestion des ressources naturelles, prévenir et gérer les risques</b>	<b>Optimiser la gestion des ressources naturelles (biodiversité, ressources et espaces naturels)</b>																	
	Aménager et gérer le bassin de la Durance	III.1.1	Augmentation de la sécurité face au risque inondation	7,20	7,90	15,10	2,20	30,6%	0,90	11,3%	3,09	20,5%	6,01	83,5%	4,64	58,7%	10,65	70,5%
		III.1.2	Restauration des milieux	2,70	1,26	3,96	0,14	5,2%	0,13	10,6%	0,27	6,9%	0,38	14,2%	0,13	10,6%	0,52	13,0%
		III.1.3	Partage équitable, sécurisation et optimisation de l'alimentation en eau	7,25	7,00	14,25	0,65	8,9%	0,58	8,2%	1,22	8,6%	5,98	82,4%	6,18	88,3%	12,16	85,3%
		III.1.4	Organisation de l'action des différents acteurs, confortement de la structure gestionnaire	1,80	3,10	4,90	0,02	1,0%	0,47	15,3%	0,49	10,0%	0,10	5,8%	1,41	45,5%	1,51	30,9%
	<b>TOTAL</b>			<b>18,95</b>	<b>19,26</b>	<b>38,21</b>	<b>3,01</b>	<b>15,9%</b>	<b>2,08</b>	<b>10,8%</b>	<b>5,08</b>	<b>13,3%</b>	<b>12,48</b>	<b>65,8%</b>	<b>12,36</b>	<b>64,2%</b>	<b>24,84</b>	<b>65,0%</b>
	Optimiser la ressource en eau	III.2.1	Schéma régional de la ressource en eau	1,00	0,50	1,50	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,17	16,5%	0,08	16,5%	0,25	16,5%
		III.2.2	Appui à la réalisation des grands ouvrages stratégiques de transfert, de sécurisation et d'approvisionnement	10,00	21,00	31,00	9,80	98,0%	16,18	77,0%	25,98	83,8%	11,34	113,4%	21,69	103,3%	33,03	106,6%
		III.2.3	Maîtriser la consommation et favoriser les actions économes d'eau	1,50	0,50	2,00	0,16	10,7%	0,12	23,5%	0,28	13,9%	0,25	16,9%	0,12	23,5%	0,37	18,5%
	<b>TOTAL</b>			<b>12,50</b>	<b>22,00</b>	<b>34,50</b>	<b>9,96</b>	<b>79,7%</b>	<b>16,30</b>	<b>74,1%</b>	<b>26,26</b>	<b>76,1%</b>	<b>11,76</b>	<b>94,1%</b>	<b>21,89</b>	<b>99,5%</b>	<b>33,65</b>	<b>97,5%</b>
Réhabiliter l'Étang de Berre	III.3.1	Soutien à l'organisation des acteurs locaux	2,10	0,60	2,70	0,21	9,9%	0,14	24,0%	0,35	13,0%	0,98	46,7%	0,45	75,3%	1,43	53,0%	

	III.3.2	Mise en place du Contrat d'Étang et de son programme d'actions	2,50	2,00	4,50	0,04	1,4%	0,01	0,5%	0,05	1,0%	0,29	11,6%	0,08	4,1%	0,37	8,3%
	III.3.3	Réouverture expérimentale du tunnel du Rove	5,75	2,90	8,65	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%
	III.3.4	Étude de perspectives socio économiques et sur les modalités de financement et de maîtrise d'ouvrage sur la dérivation du rejet EDF	0,18	0,18	0,36	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,07	41,5%	0,07	41,5%	0,15	41,5%
<b>TOTAL</b>			<b>10,53</b>	<b>5,68</b>	<b>16,21</b>	<b>0,24</b>	<b>2,3%</b>	<b>0,15</b>	<b>2,7%</b>	<b>0,40</b>	<b>2,4%</b>	<b>1,35</b>	<b>12,8%</b>	<b>0,61</b>	<b>10,7%</b>	<b>1,95</b>	<b>12,0%</b>
Adapter les moyens de lutte contre les pollutions domestiques à la spécificité des milieux méditerranéens	III.4	Adapter les moyens de lutte contre les pollutions domestiques à la spécificité des milieux méditerranéens	2,40	1,40	3,80	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,07	3,0%	0,12	8,8%	0,19	5,1%
<b>TOTAL</b>			<b>2,40</b>	<b>1,40</b>	<b>3,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,07</b>	<b>3,0%</b>	<b>0,12</b>	<b>8,8%</b>	<b>0,19</b>	<b>5,1%</b>
Gérer les milieux aquatiques	III.5.1	Soutien aux structures de gestion des milieux aquatiques	2,00	2,00	4,00	0,09	4,4%	0,06	2,8%	0,14	3,6%	0,50	25,1%	0,39	19,6%	0,89	22,3%
	III.5.2	Restauration et mise en valeur des milieux aquatiques dans le cadre de contrats de rivière ou de démarches globales similaires concertées	3,50	5,00	8,50	0,36	10,4%	1,05	21,0%	1,41	16,6%	4,35	124,2%	4,43	88,6%	8,78	103,3%
	III.5.3	Prévention du risque inondation par une approche intégrée des bassins versants	3,00	5,20	5,20	1,14	38,0%	1,73	33,3%	2,87	55,2%	2,96	98,6%	5,10	98,1%	8,06	155,0%
<b>TOTAL</b>			<b>8,50</b>	<b>12,20</b>	<b>20,70</b>	<b>1,59</b>	<b>18,7%</b>	<b>2,84</b>	<b>23,2%</b>	<b>4,43</b>	<b>21,4%</b>	<b>7,81</b>	<b>91,8%</b>	<b>9,92</b>	<b>81,3%</b>	<b>17,73</b>	<b>85,6%</b>

Gérer le littoral, les ressources halieutiques et le tourisme de façon intégrée et durable	III.6.1	Promouvoir une gestion intégrée des zones côtières	2,55	2,20	4,75	0,04	1,5%	0,24	11,0%	0,28	5,9%	1,51	59,3%	0,86	38,9%	2,37	49,8%
	III.6.2	Promouvoir la filière pêche et cultures marines et la gestion durable des ressources halieutiques	1,10	1,10	2,20	0,00	0,0%	0,36	32,6%	0,36	16,3%	0,11	10,2%	0,46	41,8%	0,57	26,0%
	III.6.3	Promouvoir un tourisme durable et la qualité de vie sur le littoral		4,80	4,80			1,00	20,8%	1,00	20,8%			2,91	60,6%	2,91	60,6%
<b>TOTAL</b>			<b>3,65</b>	<b>8,10</b>	<b>11,75</b>	<b>0,04</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,60</b>	<b>19,7%</b>	<b>1,64</b>	<b>13,9%</b>	<b>1,62</b>	<b>44,5%</b>	<b>4,23</b>	<b>52,2%</b>	<b>5,85</b>	<b>49,8%</b>
Conserver, gérer et valoriser la biodiversité et les paysages	III.7.1	Soutien à la connaissance naturaliste et paysagère	2,59	2,80	5,39	0,11	4,3%	0,33	11,8%	0,44	8,2%	1,10	42,6%	0,80	28,6%	1,90	35,3%
	III.7.2	Soutien aux structures de gestion des espaces naturels	9,70	25,00	34,70	1,93	19,9%	4,46	17,8%	6,39	18,4%	8,00	82,5%	19,28	77,1%	27,28	78,6%
	III.7.3	Soutien aux programmes d'actions et à leur évaluation	4,64	15,30	19,94	0,42	9,0%	0,14	0,9%	0,55	2,8%	6,16	133,0%	1,23	8,0%	7,39	37,1%
<b>TOTAL</b>			<b>16,93</b>	<b>43,10</b>	<b>60,03</b>	<b>2,46</b>	<b>14,5%</b>	<b>4,93</b>	<b>11,4%</b>	<b>7,38</b>	<b>12,3%</b>	<b>15,27</b>	<b>90,2%</b>	<b>21,31</b>	<b>49,4%</b>	<b>36,58</b>	<b>60,9%</b>
Accompagnement des démarches de développement durable	III.8	Accompagnement des démarches de développement durable (agenda 21..)	1,40	0,40	1,80	0,08	6,0%	0,07	18,3%	0,16	8,7%	0,64	45,7%	0,16	40,5%	0,80	44,5%
<b>TOTAL</b>			<b>1,40</b>	<b>0,40</b>	<b>1,80</b>	<b>0,08</b>	<b>6,0%</b>	<b>0,07</b>	<b>18,3%</b>	<b>0,16</b>	<b>8,7%</b>	<b>0,64</b>	<b>45,7%</b>	<b>0,16</b>	<b>40,5%</b>	<b>0,80</b>	<b>44,5%</b>
<b>Maîtriser la demande énergétique et développer les énergies renouvelables</b>																	
Développer la maîtrise de la demande énergétique	III.9.1	Amélioration de l'efficacité énergétique et maîtrise de la demande en électricité	3,60	1,50	5,10	4,15	115,4%	9,48	632,0%	13,63	267,3%	7,73	214,7%	12,61	840,9%	20,34	398,9%

	III.9.2	Accompagnement de la réhabilitation thermique des bâtiments	1,00	1,00	2,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,08	7,5%	0,00	0,0%	0,08	3,8%
<b>TOTAL</b>			<b>4,60</b>	<b>2,50</b>	<b>7,10</b>	<b>4,15</b>	<b>90,3%</b>	<b>9,48</b>	<b>379,2%</b>	<b>13,63</b>	<b>###</b>	<b>7,80</b>	<b>169,6%</b>	<b>12,61</b>	<b>504,5%</b>	<b>20,42</b>	<b>287,6%</b>
Renforcer et étendre le PEE	III.10	Plan éco énergie	12,00	3,20	15,20	0,18	1,5%	0,03	0,9%	0,21	1,4%	0,18	1,5%	0,03	0,9%	0,21	1,4%
<b>TOTAL</b>			<b>12,00</b>	<b>3,20</b>	<b>15,20</b>	<b>0,18</b>	<b>1,5%</b>	<b>0,03</b>	<b>0,9%</b>	<b>0,21</b>	<b>1,4%</b>	<b>0,18</b>	<b>1,5%</b>	<b>0,03</b>	<b>0,9%</b>	<b>0,21</b>	<b>1,4%</b>
Soutenir le développement des énergies renouvelables	III.11.1	Énergies Renouvelables Thermiques	16,00	16,50	32,50	1,26	7,9%	1,05	6,4%	2,31	7,1%	7,45	46,6%	7,14	43,3%	14,59	44,9%
	III.11.2	Production d'électricité d'origine renouvelable	2,20	2,00	4,20	0,16	7,3%	0,06	3,0%	0,22	5,2%	2,92	132,7%	1,95	97,7%	4,87	116,0%
<b>TOTAL</b>			<b>18,20</b>	<b>18,50</b>	<b>36,70</b>	<b>1,42</b>	<b>7,8%</b>	<b>1,11</b>	<b>6,0%</b>	<b>2,53</b>	<b>6,9%</b>	<b>10,37</b>	<b>57,0%</b>	<b>9,09</b>	<b>49,2%</b>	<b>19,46</b>	<b>53,0%</b>
Promouvoir la qualité environnementale du bâtiment et de l'urbanisme durable	III.12.1	Qualité environnementale des bâtiments	2,55	3,50	6,05	0,28	10,9%	0,36	10,4%	0,64	10,6%	1,75	68,5%	2,18	62,2%	3,93	64,9%
	III.12.2	Urbanisme durable	0,60		0,60	0,34	57,4%	0,45		0,80	132,9%	0,34	57,4%	0,45		0,80	132,9%
<b>TOTAL</b>			<b>3,15</b>	<b>3,50</b>	<b>6,65</b>	<b>0,62</b>	<b>19,8%</b>	<b>0,82</b>	<b>23,3%</b>	<b>1,44</b>	<b>21,6%</b>	<b>2,09</b>	<b>66,4%</b>	<b>2,63</b>	<b>75,2%</b>	<b>4,72</b>	<b>71,0%</b>
Soutenir les approches énergétiques territoriales et notamment les Plans Climat Territoriaux	III.13.1	Observation	0,50	0,30	0,80	0,09	17,4%	0,04	13,3%	0,13	15,9%	0,62	123,8%	0,60	200,6%	1,22	152,6%
	III.13.2	Soutien à la mise en œuvre de Plans Locaux Énergie (PLE) et Plans Climat Territoriaux (PCT)	4,80	2,00	6,80	0,43	9,0%	0,41	20,5%	0,84	12,4%	1,63	34,0%	1,35	67,3%	2,98	43,8%

	III.13.3	Soutien aux actions relatives à l'animation et à la sensibilisation pour une modification des comportements (EEDD)	4,00	5,30	9,30	0,98	24,4%	0,56	10,6%	1,53	16,5%	2,60	65,1%	1,88	35,6%	4,49	48,2%
<b>TOTAL</b>			<b>9,30</b>	<b>7,60</b>	<b>16,90</b>	<b>1,50</b>	<b>16,1%</b>	<b>1,01</b>	<b>13,3%</b>	<b>2,51</b>	<b>14,8%</b>	<b>4,85</b>	<b>52,2%</b>	<b>3,83</b>	<b>50,4%</b>	<b>8,69</b>	<b>51,4%</b>
Organiser et promouvoir une mobilité durable	III.14.1	Planification durable des transports, des déplacements et des aménagements	2,00	1,00	3,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,09	4,7%	0,09	9,3%	0,19	6,2%
	III.14.2	Dév des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle	1,50	2,00	3,50	0,16	10,8%	0,15	7,6%	0,31	9,0%	0,86	57,0%	0,74	37,2%	1,60	45,7%
	III.14.3	Dév du transport intermodal des marchandises et distribution en ville	0,50	1,50	2,00	0,01	1,3%	0,00	0,0%	0,01	0,3%	0,13	26,4%	0,13	8,3%	0,26	12,8%
	III.14.4	Promotion des carburants véhicules propres	0,75	1,50	2,25	0,01	1,3%	0,03	2,0%	0,04	1,8%	0,26	34,8%	0,23	15,5%	0,49	21,9%
<b>TOTAL</b>			<b>4,75</b>	<b>6,00</b>	<b>10,75</b>	<b>0,18</b>	<b>3,7%</b>	<b>0,18</b>	<b>3,0%</b>	<b>0,36</b>	<b>3,3%</b>	<b>1,34</b>	<b>28,2%</b>	<b>1,19</b>	<b>19,9%</b>	<b>2,53</b>	<b>23,6%</b>
Dév des actions innovantes	III.15	Développer des actions innovantes		5,90	5,90			0,23	3,8%	0,23	3,8%			3,14	53,2%	3,14	53,2%
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>5,90</b>	<b>5,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,23</b>	<b>3,8%</b>	<b>0,23</b>	<b>3,8%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>3,14</b>	<b>53,2%</b>	<b>3,14</b>	<b>53,2%</b>
<b>Prévenir et gérer les risques</b>																	
Améliorer notre connaissance des risques	III.16.1	Cartographie régionale	0,60	0,70	1,30	0,03	4,7%	0,04	5,9%	0,07	5,3%	0,61	101,8%	0,33	47,5%	0,94	72,5%
	III.16.2	Expérimentation du CEMER	1,00		1,00	0,50	50,0%		0,50	50,0%	0,50	50,0%			0,50	50,0%	
<b>TOTAL</b>			<b>1,60</b>	<b>0,70</b>	<b>2,30</b>	<b>0,53</b>	<b>33,0%</b>	<b>0,04</b>	<b>5,9%</b>	<b>0,57</b>	<b>24,7%</b>	<b>1,11</b>	<b>69,4%</b>	<b>0,33</b>	<b>47,5%</b>	<b>1,44</b>	<b>62,7%</b>

Prévenir les risques	III.17.1	Information préventive, communication et mémoire du risque	2,45	0,60	3,05	0,15	6,3%	0,09	14,7%	0,24	8,0%	0,89	36,3%	0,17	27,7%	1,06	34,6%
	III.17.2	Guide des bonnes pratiques d'intégration des risques dans les documents d'urbanisme															
	III.17.3	Réduction de la vulnérabilité															
	III.17.4	Mise en place par les collectivités de chargés de missions risques naturels sur les territoires aux enjeux cohérents															
<b>TOTAL</b>			<b>2,45</b>	<b>0,60</b>	<b>3,05</b>	<b>0,15</b>	<b>6,3%</b>	<b>0,09</b>	<b>14,7%</b>	<b>0,24</b>	<b>8,0%</b>	<b>0,89</b>	<b>36,3%</b>	<b>0,17</b>	<b>27,7%</b>	<b>1,06</b>	<b>34,6%</b>
Mettre en place les moyens de prévisions des risques et d'alerte	III.18.1	Mise en place d'une plate-forme hydro-météorologique de services	0,10	2,00	2,10	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,05	48,0%	0,88	44,1%	0,93	44,2%
	III.18.2	Appui aux collectivités pour mise en place de syst de prévision et d'annonce															
<b>TOTAL</b>			<b>0,10</b>	<b>2,00</b>	<b>2,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,05</b>	<b>48,0%</b>	<b>0,88</b>	<b>44,1%</b>	<b>0,93</b>	<b>44,2%</b>
Renforcer les actions de protection	III.19	Renforcer les actions de protection	12,00	5,00	20,00	0,01	0,1%	-0,41	-8,2%	-0,40	-2,0%	10,02	83,5%	3,31	66,2%	13,33	66,7%
<b>TOTAL</b>			<b>12,00</b>	<b>5,00</b>	<b>20,00</b>	<b>0,01</b>	<b>0,1%</b>	<b>-0,41</b>	<b>-8,2%</b>	<b>-0,40</b>	<b>-2,0%</b>	<b>10,02</b>	<b>83,5%</b>	<b>3,31</b>	<b>66,2%</b>	<b>13,33</b>	<b>66,7%</b>
Prévenir le risque sismique	III.20.1	Améliorer la connaissance du risque sismique	0,80	0,25	1,05	0,14	17,1%	0,02	7,6%	0,16	14,9%	0,51	63,8%	0,12	46,4%	0,63	59,6%
	III.20.2	Information, communication, formation sur le risque sismique															
	III.20.3	Prise en compte du risque sismique dans les constructions															
<b>TOTAL</b>			<b>0,80</b>	<b>0,25</b>	<b>1,05</b>	<b>0,14</b>	<b>17,1%</b>	<b>0,02</b>	<b>7,6%</b>	<b>0,16</b>	<b>14,9%</b>	<b>0,51</b>	<b>63,8%</b>	<b>0,12</b>	<b>46,4%</b>	<b>0,63</b>	<b>59,6%</b>

		III.21.1	Équipement des massifs	2,40	1,50	3,90	0,01	0,3%	0,35	23,3%	0,36	9,2%	0,65	27,3%	2,00	133,4%	2,66	68,1%
	Défendre la forêt contre les incendies	III.21.2	Aménagement de coupures de combustibles	2,50	2,50	5,00	0,24	9,6%	1,33	53,4%	1,57	31,5%	0,36	14,2%	1,80	71,9%	2,15	43,0%
		III.21.3	Coordination et soutien à des démarches innovantes		0,90	0,90			0,00	0,0%	0,00	0,0%			0,11	12,7%	0,11	12,7%
		<b>TOTAL</b>		<b>4,90</b>	<b>4,90</b>	<b>9,80</b>	<b>0,25</b>	<b>5,1%</b>	<b>1,68</b>	<b>34,4%</b>	<b>1,93</b>	<b>19,7%</b>	<b>1,01</b>	<b>20,6%</b>	<b>3,91</b>	<b>79,8%</b>	<b>4,92</b>	<b>50,2%</b>
<b>TOTAL PROJET III : Optimiser la gestion des ressources naturelles, prévenir et gérer les risques</b>				<b>148,71</b>	<b>172,79</b>	<b>321,50</b>	<b>26,51</b>	<b>17,8%</b>	<b>42,24</b>	<b>24,4%</b>	<b>68,74</b>	<b>21,4%</b>	<b>91,22</b>	<b>61,3%</b>	<b>111,85</b>	<b>64,7%</b>	<b>203,07</b>	<b>63,2%</b>
<b>PROJET IV Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux</b>	Développer durablement les territoires urbains et métropolitains	IV.1.1	Coopération, gestion et expérimentation dans les territoires métropolitains et les espaces à enjeux (dont 1M€ ITER)	6,00	6,00	12,00	0,38	6,3%	0,00	0,0%	0,38	3,2%	3,00	50,0%	1,89	31,5%	4,89	40,8%
		IV.1.2	Expérimentation de nouveaux services urbains	1,00	1,00	2,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%
		IV.1.3	Euroméditerranée	41,67	30,00	71,67	2,33	5,6%	4,00	13,3%	6,33	8,8%	25,61	61,5%	16,00	53,3%	41,61	58,1%
		IV.1.4	Culture	13,71	13,71	27,42	5,25	38,3%	1,05	7,7%	6,30	23,0%	7,34	53,5%	8,73	63,7%	16,07	58,6%
		IV.1.5	Amélioration des conditions de vie étudiante	36,16	42,07	78,24	11,87	32,8%	4,96	11,8%	16,83	21,5%	24,21	66,9%	12,37	29,4%	36,58	46,8%
			<b>TOTAL</b>		<b>98,54</b>	<b>92,78</b>	<b>191,33</b>	<b>19,83</b>	<b>20,1%</b>	<b>10,01</b>	<b>10,8%</b>	<b>29,84</b>	<b>15,6%</b>	<b>60,16</b>	<b>61,0%</b>	<b>38,99</b>	<b>42,0%</b>	<b>99,15</b>
	Valoriser les atouts et conditions d'attractivité des	IV.2.1	Performance économique et spécificités des territoires	6,50	6,50	13,00	1,39	21,4%	0,72	11,1%	2,11	16,2%	5,36	82,5%	7,30	112,3%	12,66	97,4%

territoires ruraux	IV.2.2	Amélioration des services à la pop et services à la personne	6,50	6,50	13,00	0,83	12,8%	1,01	15,5%	1,84	14,2%	2,22	34,2%	3,09	47,5%	5,31	40,8%
	IV.2.3	Accompagnement et ingénierie opérationnelle	4,50	4,50	9,00	0,74	16,4%	0,62	13,8%	1,36	15,1%	3,02	67,1%	2,25	50,0%	5,27	58,6%
	IV.2.4	Tourisme social	2,00	2,00	4,00	0,27	13,5%	0,29	14,5%	0,56	14,0%	0,45	22,5%	0,96	48,0%	1,41	35,3%
	IV.2.5	Santé publique et renforcement de la cohésion sociale	21,19	20,90	42,09	3,24	15,3%	2,80	13,4%	6,04	14,4%	12,91	60,9%	10,62	50,8%	23,53	55,9%
<b>TOTAL</b>			<b>40,69</b>	<b>40,40</b>	<b>81,09</b>	<b>6,47</b>	<b>15,9%</b>	<b>5,44</b>	<b>13,5%</b>	<b>11,91</b>	<b>14,7%</b>	<b>23,96</b>	<b>58,9%</b>	<b>24,22</b>	<b>60,0%</b>	<b>48,18</b>	<b>59,4%</b>
<b>TOTAL PROJET IV : Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux</b>			<b>139,23</b>	<b>133,18</b>	<b>272,41</b>	<b>26,30</b>	<b>18,9%</b>	<b>15,45</b>	<b>11,6%</b>	<b>41,75</b>	<b>15,3%</b>	<b>84,12</b>	<b>60,4%</b>	<b>63,21</b>	<b>47,5%</b>	<b>147,33</b>	<b>54,1%</b>
<b>Total montants affichés</b>			<b>843,23</b>	<b>826,10</b>	<b>1669,33</b>	<b>119,49</b>	<b>14,2%</b>	<b>131,31</b>	<b>15,9%</b>	<b>250,80</b>	<b>15,0%</b>	<b>484,13</b>	<b>57,4%</b>	<b>493,11</b>	<b>59,7%</b>	<b>977,23</b>	<b>58,5%</b>

## BILAN DU VOLET REGIONAL

### I. Améliorer l'accessibilité de la région et faciliter les relations internes

L'année 2010 a permis d'engager des financements principalement sur les opérations couvertes par une convention pluriannuelle avec un niveau global d'engagement de 12,4% pour l'Etat et de 14,3% pour la Région. Les montants de crédits programmés par l'Etat et la Région ont permis de maintenir l'avance de l'ordre d'une année sur le rythme de programmation théorique calculé sur 7 ans.

Le rythme de programmation pour les mesures I.4 « Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de ligne et études prospectives », I.5 « Accompagnement du trafic sur le port de Marseille Fos » et I.6 « Favoriser l'inter modalité des marchandises et des voyageurs » reste cependant toujours insuffisant, particulièrement pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage du GPMM (hors réhabilitation du patrimoine portuaire).

Les perspectives de programmation pour 2011 laissent présager un ralentissement logique du rythme de programmation pour ce projet I du CPER. Cependant, le facteur limitant ne sera probablement pas la disponibilité de crédits de la part des partenaires mais plus certainement la capacité des maîtres d'ouvrage à assurer un avancement de leur projet justifiant d'un besoin de programmation. Un effort particulier devrait être fait pour les mesures I.1 « Desserte de l'agglomération toulonnaise », I.5 « Accompagnement du développement du trafic sur le port de Marseille Fos » et I.6 « Favoriser l'inter modalité des marchandises et des voyageurs ». Pour ces deux dernières mesures, les perspectives d'aboutissement de projets sont plutôt en 2012, ce qui devrait permettre alors un rattrapage du retard sur ces mesures.

#### I.1 Développer les dessertes ferroviaires régionales en milieu urbain et périurbain

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	147,75	124,025	13%	3,4%		
2008			17,8%	14,9%		
2009			34,5%	41,1%		
2010			22,3%	30,6%		
<b>Total consolidé 2010</b>					<b>87,5%</b>	<b>90%</b>

#### I.1.1 Augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Marseille Aubagne Toulon

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	56,66	56,66	4,9%	4,9%		
2008			15,4%	11%		
2009			41,6%	41,6%		
2010			38,1%	42,5%		
<b>Total consolidé 2010</b>					<b>100%</b>	<b>100%</b>

Pour la ligne Marseille – Aubagne – Toulon, les travaux consistent en la construction d'une 3<sup>ème</sup> voie entre Marseille – Blancarde et Aubagne, la banalisation de deux voies, l'aménagement des gares existantes et la création d'une nouvelle gare à La Barasse. Le montant des financements nécessaires s'élève à 252,4 M€ aux conditions économiques de réalisation. Le budget inscrit au Contrat de Projets 2007-2013 pour cette opération s'élève à 204 M€ et doit permettre l'achèvement des travaux à fin 2014.

Les études ainsi que les deux premières phases de travaux ont été réalisées dans le cadre du précédent Contrat de Plan pour des montants respectifs de 18,7 M€ et 29,7 M€.

- L'année 2007 avait permis d'engager une nouvelle phase de travaux d'un montant de 8,4 M€ (2,8 M€ en parts Etat/Région) afin de réaliser de nouveaux travaux préparatoires et de lancer les études d'exécution de la signalisation.
- L'année 2008 a permis d'engager l'ensemble des partenaires pour achever l'opération d'ici la fin de l'année 2014, grâce à la mise au point d'une convention pluriannuelle portant sur la totalité des travaux restants pour un montant de 195,6 M€ (53,9 M€ en parts Etat et Région).
- En 2009, l'Etat et la Région ont chacun engagé 15 M€ sur cette opération dans le cadre du Plan de Relance. Hors Plan de Relance, l'Etat et la Région ont respectivement engagé 8,56 M€ supplémentaires, du fait de reliquats de crédits disponibles au plan national. Les travaux commencés en 2007 se poursuivent dans les délais, et les co-financiers ont marqué leur forte volonté de voir cette opération mise en service dans les délais et les coûts conformes aux prévisions initiales du maître d'ouvrage RFF.
- En 2010, l'Etat et la Région ont l'un et l'autre programmé 21,55 M€ et 24,05 M€, soldant ainsi leur engagement financier au titre de cette opération. L'opération a bénéficié également d'un montant de crédit de paiement de 16,88 M€ de la part de l'Etat et de 18,13 M€ de la part de la Région (cumulé 2007-2010).
- Pour l'année 2011, l'Etat et la Région ont prévu de répondre aux besoins en crédits de paiement qui seront exprimés par RFF en relation avec l'avancement de l'opération.

### 1.1.2 Poursuite de la modernisation de la ligne Marseille-Aix, 1ère phase

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	23,725	0	63,2%			
2008			36,8%			
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>100%</b>			

Concernant l'achèvement de la modernisation de la ligne Marseille – Aix-en-Provence, les partenaires, hormis l'Etat, avaient mis en place tous leurs financements au cours de la période du précédent Contrat Etat-Région dans le cadre de la convention pluriannuelle de financement des travaux signée en 2005 pour un montant de 146,2 M€.

- En 2007, 15M€ ont été mis en place par l'État pour compléter sa participation.
- En 2008, l'Etat a achevé sa participation financière avec 8,725 M€ engagés.

- L'opération a été inaugurée en décembre 2008. Les taux de fréquentation sont supérieurs de 30% à ceux attendus à l'issue des études ayant motivé la modernisation. L'Etat et la Région ont décidé de lancer en 2010 les études pour la réalisation de la deuxième phase (ligne études prospectives). Afin de répondre aux aspirations qui subsistent en termes d'amélioration du service, RFF est sollicité pour définir le programme technique d'une nouvelle phase d'augmentation de capacité dont les études sont inscrites dans la mesure I.4.2 « Etudes prospectives pour la poursuite d'opérations » du CPER 2007/2013. Le financement de l'achèvement des études opérationnelles et des travaux est un enjeu important pour le prochain CPER.

### I.1.3 Construction d'une troisième voie entre Antibes et Cagnes sur Mer (phase 1)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	31,08	31,08	4,4%	4,4%		
2008			24,9%	16,9%		
2009			35,4%	35,5%		
2010			24%	32%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>88,8%</b>	<b>88,8%</b>		

L'augmentation de capacité de la ligne Cannes – Antibes – Nice constitue la seconde opération majeure du volet relatif au développement des dessertes ferroviaires régionales en milieu urbain du Contrat de Projets 2007-2013. La première phase de cette opération concerne la section entre Antibes et Cagnes-sur-Mer dont le coût est aujourd'hui estimé à 147,5 M€ pour une mise en service envisagée en 2014.

Les crédits de 115 M€ inscrits au Contrat de Projets correspondent à l'achèvement des travaux de la première phase entre Antibes et Cagnes-sur-Mer. Dans le cadre du précédent contrat de plan, 20 M€ avaient été consacrés pour les études et 31,1 M€ pour les acquisitions foncières et premiers travaux de la section Antibes et Cagnes-sur-Mer.

- L'année 2007 avait permis d'engager une nouvelle phase de travaux pour un montant de 4,1 M€ (1,37 M€ en parts Etat/Région) correspondant à la réalisation de travaux de terrassement de la plateforme de la 3<sup>ème</sup> voie.
- L'année 2008 a permis d'engager l'ensemble des partenaires pour achever l'opération d'ici à fin 2012 grâce à la mise au point d'une convention pluriannuelle portant sur la totalité des travaux restants pour un montant de 95,9 M€ (25,9 M€ en parts Etat et Région). Les crédits engagés en 2008 s'élèvent à 7,74 M€ pour l'Etat et 5,24 M€ pour la Région, l'Etat ayant obtenu les derniers jours de 2008 une nouvelle tranche de crédits d'engagements de 2,5 M€.
- En 2009, l'Etat et la Région ont engagé 7,2 M€ sur cette opération dans le cadre du Plan de Relance. Cette programmation Etat/Région a été complétée en fin d'année par 3,56 M€ supplémentaires auxquels s'est ajoutée une première programmation Etat /Région à hauteur de 0,255 M€ relative à la couverture des voies ferrées à Villeneuve Loubet. Les travaux de génie civil démarrés en 2007 (réalisation d'ouvrages d'art et de murs de soutènement pour élargir la plate-forme accueillant la 3ème voie) relatifs à l'insertion de la 3ème voie se sont poursuivis à un rythme soutenu en 2009. A leur achèvement en 2011 débiteront les travaux d'équipements ferroviaires.

- En 2010, l'Etat et la Région ont respectivement engagé 7,45 M€ et 9,95 M€, soldant ainsi leur engagement financier au titre de cette opération pour la partie réalisation de la 3<sup>ème</sup> voie. Concernant la couverture des voies à Villeneuve Loubet, l'Etat et la Région n'ont pas pu engager leurs crédits, les études d'avant-projet ayant révélé des surcoûts et des difficultés de phasage avec les travaux principaux. L'opération a bénéficié également d'un montant de crédits de paiement de 0,93 M€ de la part de l'Etat et de 0,79 M€ de la part de la Région.
- Pour l'année 2011, l'Etat et la Région ont prévu de répondre aux besoins en crédits de paiement qui seront exprimés par RFF en relation avec l'avancement de l'opération. L'Etat et la Région ont également prévu d'engager les crédits pour le financement des travaux de la couverture des voies pour un montant de 3,95 M€. Le maître d'ouvrage RFF devra présenter un programme fonctionnel correspondant aux objectifs et capacités financières des partenaires du Contrat de Projets et des collectivités territoriales concernées.

#### I.1.4 Améliorer la capacité de Cannes-Grasse

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8,66	8,66	0%	0%		
2008			6,3%	6,3%		
2009			48,7%	48,7%		
2010			45%	45%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>100%</b>	<b>100%</b>		

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur cette opération mais avait été mis à profit pour affiner le programme et les coûts de l'opération.
- L'année 2008 a permis d'engager l'ensemble des partenaires pour réaliser cette opération d'ici à fin 2012 grâce à la mise au point d'une convention pluriannuelle portant sur la totalité des études et travaux restants pour un montant de 29 M€ (8,7 M€ en parts Etat et Région).
  - Les travaux retenus pour cette opération comprennent la création d'un évitement pour le croisement des trains au niveau de la halte du Bosquet, la suppression du passage à niveau n°5 entre Mougins et Mouans-Sartoux et l'allongement de la longueur des quais entre Cannes et Grasse.
  - Les crédits engagés en 2008 s'élèvent à 0,55 M€ en parts Etat et Région.
- L'année 2009 a permis à l'Etat et à la Région d'engager 3,65 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale, hors plan de relance. Une programmation complémentaire de 0,57 M€ est venue compléter cette dotation en fin d'année.
- En 2010, l'Etat et la Région ont chacun engagé 3,89 M€, soldant ainsi leur engagement financier au titre de cette opération.
- Pour l'année 2011, l'Etat et la Région ont prévu de répondre aux besoins en crédits de paiement qui seront exprimés par RFF en relation avec l'avancement de l'opération.

### I.1.5 Projet ferroviaire Avignon TGV - Avignon Centre – Carpentras

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	20	20	0,3%	0,3%		
2008			1,3%	31,3%		
2009			50,9 %	50,9 %		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>52.5%</b>	<b>82.5%</b>		1

Concernant la liaison Avignon-TGV – Avignon-centre – Carpentras, 82 M€ ont été inscrits au Contrat de Projets afin de financer la totalité de cette opération.

Déjà 4,9 M€, financés à près de 80% par la Région, avaient été investis au titre du précédent Contrat Etat/Région pour la liaison inter-gares et 0,07 M€ pour des études préliminaires sur la partie Sorgues – Carpentras.

- L'année 2007 avait permis de financer des études complémentaires aux études de projet de la liaison inter-gares ainsi que des études techniques pour la partie Avignon-centre – Carpentras pour un montant total de 200 k€ (50 k€ en part Etat/Région).
- En 2008, le financement de la poursuite des études de niveau AVP pour Avignon – Carpentras a été mis en place pour un montant conventionné de 1 M€ dont 0,25 M€ engagés par l'Etat et la Région.
- En 2009, l'Etat et la Région ont engagé chacun 10,1875 M€ alors que 8,65 M€ étaient initialement prévus sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale. Cette augmentation a permis de couvrir les besoins en étude sur la partie Avignon-Carpentras et de financer la totalité des travaux sur la « Virgule » Avignon TGV Avignon-Centre.
- En 2010, l'Etat et la Région n'ont pas déployé de crédits sur l'opération, les travaux de la « Virgule » étant financés à 100% et l'avancement des études sur Avignon-Carpentras ne permettant pas à RFF de déterminer un programme de travaux à engager avant la fin 2010. L'objectif 2010 a donc été de préparer effectivement les travaux sur la « Virgule » et de conduire les études sur Avignon-Carpentras à un stade permettant de démarrer les travaux à partir de 2013.
- Pour l'année 2011, RFF doit rendre l'AVP pour Avignon-Carpentras. La révision à mi-parcours a permis d'abonder l'enveloppe budgétaire sur cette opération ; Dans l'objectif de financer la totalité de ce projet, l'Etat et la Région ont donc choisi de porter leur dotation à 28,54 M€.

### I.1.6 Desserte de l'agglomération Toulonnaise

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	7,625	7,625	0%	0%		
2008			3,3%	3,3%		
2009			25,6%	25,6%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>28,9%</b>	<b>28,9%</b>		

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur cette opération mais avait été mis à profit pour affiner le programme et les coûts de l'opération.
- L'année 2008 a permis d'engager le financement des études de niveaux préliminaire et d'avant projet de l'opération d'augmentation de capacité de la ligne (Toulon) – La Pauline – Hyères pour un montant de 1,07 M€, dont 0,25 M€ en parts Etat et Région. Les travaux retenus pour cette opération comprennent entre La Pauline et Hyères la modernisation de la signalisation et de la voie ferrée et entre Toulon et La Pauline, des optimisations des installations de voies et de signalisation existantes.
- En 2009 l'Etat projetait d'engager 1,95 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale, pour financer d'une part les études d'augmentation de capacité dans l'aire toulonnaise « RER Toulonnais », et d'autre part pour permettre la poursuite des études (études de projet) et les éventuelles acquisitions foncières sur la section La Pauline-Hyères. Des retards dans la production des études par le maître d'ouvrage RFF l'ont contraint à repousser le calcul de sa participation au projet (calcul article 4) et a demander le report de la signature de la convention financière à l'année 2010. La programmation de 1,95 M€ en parts Etat et Région a été maintenue malgré ce report.
- En 2010, l'Etat et la Région n'ont pas programmé de crédits en raison du retard pris par R.F.F sur cette opération.
- Pour l'année 2011, l'Etat et la Région ont prévu d'engager la totalité des crédits nécessaires au financement des études de projet et des travaux, soit 7,175 M€. A cette fin sera réalisée une programmation complémentaire à celle de 1,95 M€ en parts Etat et Région de 2009 qui viendra solder les engagements des partenaires sur cette opération.

## I.2 Développer les dessertes régionales pour l'irrigation du territoire régional

Années	Dotations Etat	Dotations Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	38,75	63,75	6,8%	6,2%		
2008			17,9%	31,7%		
2009			58,4%	55,3%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>					<b>83,1%</b>	<b>93,2%</b>

### I.2.1 Modernisation de la ligne des Alpes d'Aix à Briançon

Années	Dotations Etat	Dotations Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	30	35	8,8%	11,3%		
2008			17,7%	24,6%		
2009			51,7%	51,7%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>					<b>78,2%</b>	<b>87,6%</b>

Concernant la modernisation de la ligne des Alpes Aix-en-Provence – Briançon pour laquelle 114 M€ sont inscrits au Contrat de Projets 2007-2013, le programme prévoit d'une part la mise en qualité de la voie pour 74 M€, et d'autre part, l'augmentation de la capacité de la section Aix – Manosque pour 40 M€.

- En 2007, 11,8 M€ (2,6 M€ en part Etat, 3,9 M€ en part Région) avaient été engagés afin de réaliser des travaux de modernisation et de mise en qualité de 17 kilomètres de voie au sud de Gap en 2008 et de mener les études préparatoires à la poursuite de ces travaux sur 26 kilomètres au nord de Sisteron, prévus en 2009.
- En 2008, 16,8 M€ dont 6,9 M€ en parts Etat et Région ont été engagés pour renouveler en 2009 28 km de voies entre Montrond et Sisteron. Par ailleurs deux autres conventions portant sur des études d'augmentation de capacité de la ligne, principalement entre Aix et Manosque, avaient été conclues pour des montants totaux de 3,8 M€ et 0,4 M€, les engagements financiers étant respectivement de 1,55 M€ et 0,13 M€ en parts Etat et Région.
- En 2009 l'Etat a engagé 15,5 M€ sur cette opération dans le cadre du plan de relance. La tranche de renouvellement de la voie et du ballast a eu lieu en totalité entre Montrond et Sisteron, sur l'une des zones les plus critiques en termes de vétusté de l'infrastructure. La Région a programmé en 2009 18,11 M€ sur cette opération sans que ces crédits puissent être engagés cette année, les crédits mis en place par l'Etat au titre du plan de relance ayant satisfait la totalité des besoins exprimés par R.F.F en 2009.
- En 2010, l'Etat et la Région n'ont pas été en mesure de programmer de crédits sur le volet augmentation de capacité de la ligne entre Aix, Manosque et Pertuis en raison de difficultés à concevoir un programme technique satisfaisant aux besoins et compatible avec l'enveloppe budgétaire inscrite au CPER. Le planning et les modalités de financement de cette opération ne sont à ce stade pas fixés. Concernant la régénération de la voie, l'Etat a rempli la totalité de ses engagements dès 2009, à l'issue du Plan de Relance. La Région a pour sa part engagé en 2010, 10,42 M€ pour les tranches de travaux programmées en 2011 et 2012, sans nécessiter de nouvelle programmation suite à l'avance prise en 2009.
- Pour l'année 2011, l'Etat et la Région ne prévoient pas de programmation additionnelle, l'avancement des études d'augmentation de capacité ne permettant pas d'envisager le financement d'une nouvelle phase d'études.

### I.2.2 Modernisation de la ligne Nice-Breil sur Roya

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8,75	8,75	0%	0%		
2008			18,6%	18,6%		
2009			81,4%	81,4%		
2010			-	-		
<b>Total consolidé 2010</b>					<b>100%</b>	<b>100%</b>

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur cette opération.

- L'année 2008 a permis d'engager le financement des travaux de modernisation de la voie entre Nice-St-Roch et Drap prévus en 2008 (et reportés au printemps 2009) ainsi que celui des études de projets en ce qui concerne les travaux de voie programmés en 2009 et 2010. Le montant de la convention afférente à ces études et travaux s'élève à 6,5 M€ dont 1,6 M€ en parts Etat et Région.
- Pour l'année 2009, l'Etat projetait d'engager 5,63 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale. Afin de répondre pleinement aux besoins opérationnels, la totalité des crédits nécessaires à l'achèvement de l'opération ont été déployés, soit 7,125 M€. La Région a déployé en 2009 des crédits d'un même montant sur cette opération.
- Pour l'année 2010, les travaux de renouvellement de la voie ont été achevés et ceux de mise en œuvre du nouveau système de signalisation automatique se poursuivront jusqu'en 2011, la mise en service complète du programme attendue en décembre 2011 étant soumise à l'approbation par l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire du système de signalisation dont la version simplifiée retenue pour cette opération est nouvelle.
- En 2011, l'Etat et la Région mandateront les crédits de paiement en fonction des appels de fonds du maître d'ouvrage.

### I.2.3 Modernisation de la ligne Nice-Digne

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	20		0%		
2008				50%		
2009				50%		
2010				-		
<b>Total consolidé 2010</b>				<b>100%</b>		

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur cette opération.
- L'année 2008 a permis d'engager 10 M€ de crédits régionaux pour des travaux dont la consistance est en cours de mise au point.
- En 2009, suite au diagnostic des infrastructures remis à la Région en octobre 2008, un programme de travaux a été défini afin de permettre le développement d'une infrastructure sûre et moderne. Le montant des investissements prévus est de 30 M€ sur la partie basse de la ligne et de 25 M€ sur la partie haute. La Région a déployé 10 M€ correspondant à la totalité de sa participation.
- En 2010, la Région a préparé un dossier de demande de subvention au titre de l'axe 5 - mesure 3 du FEDER. Cette demande s'élève à 10 M€. La programmation est intervenue en début d'année 2010.

### I.3 Améliorer l'accessibilité de la région

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	36,77	17,94	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			26,9%	37,8%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>26,9%</b>	<b>37,8%</b>		

#### I.3.1 Projet de ligne à grande vitesse Provence Alpes Côte d'Azur : études complémentaires, préliminaire, avant-projet sommaire et début d'avant-projet détaillé

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	31,77	7,94	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			28%	60,2%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>28%</b>	<b>60,2%</b>		

Alors qu'il n'y avait pas eu de programmations de 2007 à 2008, en 2009, l'Etat projetait d'engager 16 M€ sur cette opération dans le cadre de sa programmation initiale, hors plan de relance. A l'issue de la mission Cousquer, une décision ministérielle est intervenue pour engager la phase d'étude conduisant au lancement de l'enquête d'utilité publique. Ces études sont divisées en deux phases. En 2009, l'Etat a programmé les crédits correspondants à la première phase d'étude pour un montant de 8,889 M€. La Région a programmé les crédits correspondants à la totalité de sa participation à ces études soit 4,78 M€.

En 2010, les études ont démarré et les partenaires ont signé la convention pluri annuelle de financement des études nécessaires à l'enquête d'utilité publique.

Programmation 2011 : L'opération ne présente pas de besoin de crédit pour 2011, la deuxième phase d'étude ne sera pas lancée avant 2012. L'Etat et la Région ont prévus de mandater les crédits de paiement conformément aux appels de fond du maître d'ouvrage.

#### I.3.2 Etudes de faisabilité économique et technique de la percée ferroviaire du Montgenèvre

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5	10	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			20%	20%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>20%</b>	<b>20%</b>		

En 2009, l'Etat a engagé 1 M€ sur cette opération dans le cadre de sa programmation initiale, hors plan de relance. La programmation 2009 de la Région s'élève à 2 M€. En outre, un avenant au CPER a été conclu pour permettre à la Région d'assurer la maîtrise d'ouvrage des études relatives à ce projet. Une convention tripartite entre l'Etat, RFF et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est venue fixer les financements d'une première tranche d'études.

En 2010, Il n'y a pas eu de programmation. Toutefois les études ont bien démarré sur la base de la convention signée en 2009.

Enfin pour 2011, de nouvelles études seront relancées sur la base de la convention signée en 2009. Une nouvelle convention entre l'Etat, RFF, les Départements et la Région devrait également être signée pour couvrir les études. Il pourra être procédé à une programmation complémentaire, selon l'avancement des études et les besoins financiers exprimés par la Région en fonction des études qui seront lancées.

#### I.4 Améliorer les dessertes ferroviaires régionales : études de réouverture de lignes et études prospectives

Années	Dotations Etat	Dotations Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	16,5	17,5	0%	0%		
2008			0,1%	0,2%		
2009			14,8%	15,8%		
2010			0,61%	1,1%		
<b>Total consolidé 2010</b>					<b>16,1%</b>	<b>17,1%</b>

##### I.4.1 Etudes de réouverture de ligne : Rognac – Aix – Gardanne – Carnoules

Années	Dotations Etat	Dotations Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,5	2,5	0%	0%		
2008			1,3%	1,3%		
2009			33,3%	33,3%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>					<b>34,7%</b>	<b>34,6%</b>

2008 a permis d'engager 100 k€ de crédits dont 18,75 k€ en parts Etat et Région pour réaliser une étude de potentiel relative à l'amélioration du transport ferroviaire autour de l'étoile d'Aix-en-Provence comprenant les périmètres des lignes aujourd'hui fermées Rognac – Aix et Gardanne – Carnoules.

En 2009, l'Etat a engagé 0,5 M€ sur cette opération dans le cadre de sa programmation initiale, hors plan de relance. La programmation 2009 de la Région s'élève à 0,83 M€. Les études préliminaires ont été rendues, permettant aux partenaires de prendre des premières décisions en faveur de la réalisation du projet et de lancer dès 2010 les études d'avant projet.

En 2010, aucune programmation n'a été nécessaire, dans l'attente des résultats des études préliminaires et d'avant projet en cours.

En 2011, l'avancement du projet ne nécessitera pas non plus de programmation supplémentaire.

#### I.4.2 Etudes prospectives pour la poursuite des opérations

Ce volet comprend trois opérations distinctes : les études de 2<sup>nde</sup> phase d'augmentation de capacité de Marseille – Aix (15 M€, parts Etat/Région de 4 M€), les études de 2<sup>nde</sup> phase d'augmentation de capacité de Cannes – Nice (35 M€, parts Etat/Région de 10 M€), et des études prospectives pour des opérations nouvelles ou en cours d'émergence (4 M€, parts Etat/Région de 1 M€).

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	15	15	0%	0%		
2008			0 %	0 %		
2009			13%	12,8%		
2010			0,67%	1,3%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>13,7%</b>	<b>14,2%</b>		

En 2009, l'Etat a engagé 1,95 M€ sur cette opération dans le cadre de sa programmation initiale, hors plan de relance. La programmation 2009 de la Région s'élève à 1,93 M€. Cette programmation a permis notamment de lancer des réflexions sur la deuxième phase Aix – Marseille, la réouverture de la ligne digne – Saint Auban, la réouverture des lignes Cavillon-Pertuis et Les Arcs-Druguignan.

En 2010, dans le cadre de la poursuite de cette opération, l'Etat et la Région ont programmé 0,1M€, notamment pour la réalisation d'acquisitions foncières d'opportunité sur la troisième voie entre Antibes et Nice et le lancement d'études sur le réseau (alimentation électrique Marseille Vintimille, sécurisation du réseau...) afin de préparer le prochain CPER.

#### I.5 Accompagnement du développement du trafic sur le port de Marseille-Fos

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	45	42,6	0%	10,0 %		
2008			2,1%	9,9%		
2009			10,2%	12,7%		
2010			6,8%	2,6%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>19,2%</b>	<b>35,3%</b>		

### I.5.1 Réalisation de terminaux à conteneurs

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	21	26,6	0%	16,1%		
2008			0%	14,3%		
2009			0 %	14,3%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			-	<b>44,7%</b>		

#### Analyse qualitative sur l'exécution (programmes et actions) :

Dans le cadre de l'accompagnement du trafic sur le Grand Port Maritime de Marseille, l'aide régionale inscrite au CPER pour Fos 2 XL est de 13,72 M€. En 2007 une première subvention de 4,28M€ a été versée, destinée à la réalisation des travaux maritimes et d'aménagement de quai.

#### Indicateurs de résultat renseignés :

Nombre de containers EVP supplémentaires : + 60 602 EVP (+ 6,4 % par rapport à 2006)  
 Nombre de lignes nouvelles : 8 lignes nouvelles.

En 2007 le GPMM a atteint le record historique du million de conteneurs, en progression de 10 % sur ce trafic, avec le chiffre de 1 002 millions EVP (équivalent vingt pieds) contre 941 000 en 2006. Le trafic total est en légère régression avec 96,3 millions de tonnes contre 100,07 en 2006. Ce recul enregistré en dépit de la progression de 6 % du trafic roulier et des croisiéristes (+ 10 % de voyageurs), est dû à l'arrêt pour rénovation d'un haut fourneau d'Arcelor Mittal (-2MT) et de la baisse du trafic hydrocarbures (-2,6 %). La Région a programmé en 2007 4,28 M€ pour la poursuite des travaux du terminal à conteneurs Fos 2XL.

En 2008, le port de Marseille Fos conclut l'année par un trafic total de 96.01 millions de tonnes (chiffres provisoires, hors avitaillement) en léger repli de 0.3% par rapport à 2007. Sous l'effet conjugué des perturbations sociales du second trimestre 2008 et de la dégradation du commerce mondial, avec l'Asie en particulier, le secteur des marchandises diverses accuse un retrait de 12% par rapport à 2007 et totalise 15,19 Mt. Le segment des conteneurs a difficilement résisté à cette mauvaise conjoncture et voit le nombre de conteneurs manutentionnés baisser de 15%, avec un chiffre de 847 651 EVP contre 1 002 879 en 2007. L'activité conteneurs de Fos, où les zones Asie et Amérique sont prépondérantes, est la plus affectée avec une chute de 21% tandis que les bassins de Marseille, spécialisés dans les échanges avec la zone Méditerranée, résistent mieux avec une diminution de seulement 3% du nombre de conteneurs. La Région a programmée pour cette année 3,8 M€ pour la poursuite des travaux du terminal à conteneurs Fos 2XL.

En 2009, la Région a programmée 3,8 M€ pour la poursuite des travaux du terminal à conteneurs Fos 2XL, l'Etat ayant déployé la totalité des crédits correspondant dans le cadre du CPER 2000-2006. Il n'y a pas eu d'autre programmation en l'absence de demande formulée par le maître d'ouvrage pour lancer les projets 3XL et 4XL.

La programmation 2010 de la Région s'est élevée à 11,88 M€ pour la fin des travaux de Fos 2XL.

A ce jour, la maîtrise d'ouvrage n'a pas exprimé de besoin pour le lancement des projets 3XL et 4XL auprès des différents financeurs.

### I.5.2 Aménagement des voies d'accès au port de Marseille est

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8	8	0%	0%		
2008			4,1%	4,2%		
2009			18,1%	18,1%		
2010			13,8%	13,8%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>36,1%</b>	<b>36,1%</b>		

Ce volet comprend d'une part la réouverture d'une voie ferrée dite « raccordement de Mourepiane » et d'autre part la mise au gabarit standard des infrastructures ferroviaires (tunnels, ponts...) entre Avignon et Mourepiane. La réactivation du raccordement de Mourepiane a pour objectif d'accroître sensiblement la compétitivité du mode ferroviaire pour le transport des marchandises traitées depuis le site de Mourepiane grâce à un accès direct aux trains depuis la vallée du Rhône. La mise au gabarit doit permettre à tous les types de trains de marchandises (tous types de conteneurs, autoroute ferroviaire...) d'accéder aux différents sites du port de Marseille.

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur ces deux opérations.
- L'année 2008 a permis d'engager le financement d'études et de travaux pour les deux opérations constituant ce volet :
  - Concernant le raccordement de Mourepiane, 2008 a permis d'achever la réalisation des études préliminaires et d'engager le financement des études de niveau avant-projet (AVP) pour un montant de 0,9 M€ (0,3 M€ en parts Etat et Région).
  - Concernant la mise au gabarit, 2008 a permis d'engager 100 k€ (33,3 k€ en parts Etat et Région) afin de réaliser les travaux de mise au gabarit haut du pont-route de Bruni, première réalisation dans ce cadre.
- En 2009, la programmation de 1,45 M€ en parts Etat et Région a permis la poursuite des études ainsi que les premiers travaux des opérations de mise au gabarit de l'itinéraire entre Marseille et Avignon et de la réouverture du raccordement de Mourepiane.
- En 2010, l'Etat et la Région ont programmé 1,1 M€ pour le financement des travaux de mise au gabarit haut du tunnel de la Nerthe.
- Programmation 2011 : L'Etat et la Région devront programmer les crédits nécessaires à la réalisation des travaux de mise au gabarit et de réouverture du raccordement. Cette programmation est conditionnée à l'obtention des crédits de l'Etat, la Région ayant budgétisé quant à elle ces opérations.

### I.5.3 Aménagement des voies d'accès au port de Marseille, bassins ouest

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	2	0%	0%		
2008			5%	5%		
2009			7,5%	7,5%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>12,5%</b>	<b>12,5%</b>		

Les installations ferroviaires de la Zone Industriale-Portuaire (ZIP) de Fos sont aujourd'hui saturées. Des travaux sont donc nécessaires pour permettre au mode ferroviaire de répondre aux perspectives de développements du GPMM ainsi qu'au développement économique durable de l'ensemble de la région, avec notamment la création du terminal Fos 2XL. L'adaptation des installations ferroviaires nécessite notamment l'automatisation de la signalisation sur certaines sections ferroviaires de la ZIP de Fos.

- L'année 2007 n'avait pas permis d'engager de crédits sur cette opération.
- L'année 2008 a permis d'achever les études préliminaires de cette opération et d'engager le financement des études de niveau avant-projet pour un montant de 400 k€ dont 100 k€ en parts Etat et Région.
- L'année 2009 a permis la mise en place de 150 K€ en parts Etat et Région pour permettre le lancement des études de projet d'augmentation de la capacité d'acheminement des containers de Fos.
- En 2010, l'Etat et la Région n'ont pas programmé de crédits, en l'absence de besoin exprimé par le maître d'ouvrage.
- En 2011, les prévisions d'engagement de l'Etat et de la Région pour cette opération sont de 1,75 M€ pour permettre la programmation de la totalité des crédits nécessaires à son achèvement.

### I.5.4 Percée fluviale de la darse 2

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	6	6	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			0%	0%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>0%</b>	<b>0%</b>		

Pas de programmations en 2007, 2008, 2009 et 2010.

Programmation 2011 : Le niveau d'engagement de l'Etat et de la Région sont conditionnés à l'avancement des procédures afférentes à l'opération, notamment au regard du respect des enjeux de protection environnementale. Le maître d'ouvrage n'a par ailleurs pas exprimé de besoins particuliers.

### I.5.5 Réhabilitation du patrimoine portuaire

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8	0	0%			
2008			6,6%			
2009			37,3%			
2010			24,7%			
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>68,6%</b>			

Ce programme est destiné à l'entretien et la réhabilitation du patrimoine portuaire existant de l'Etat. La Région n'a donc pas inscrit de crédits sur ce programme dans le CPER.

L'année 2008 a vu l'affectation de 3 M€ pour les postes rouliers sur les bassins est de Marseille.

Programmation 2009 : Les crédits 2008 ont été reportés sur 2009.

Programmation 2010 : L'Etat a programmé 1,97 M€ pour la poursuite des opérations sur les postes rouliers, l'accueil nautique et la réfection de la digue du Large.

Programmation 2011 : L'Etat a prévu de programmer les crédits en fonction des besoins qui seront exprimés par le GPMM, maître d'ouvrage.

### I.6 Favoriser l'inter-modalité des marchandises et des voyageurs

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5,5	7,5	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			24,7%	27,1%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>24,7%</b>	<b>27,1%</b>		

#### I.6.1 Inter-modalité / Fret

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,5	2,5	0%	0%		0%
2008			0%	0%		0%
2009			32%	32%		0%
2010			0%	0%		0%
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>32%</b>	<b>32%</b>		0%

- En 2009, l'Etat et la Région ont programmé 800 K€ chacun pour le raccordement ferroviaire de la plate-forme logistique des Bréguières (83).
- En 2010, l'Etat et la Région n'ont pas programmé de crédits en l'absence d'émergence de projet éligible.
- Programmation 2011 : Le niveau d'engagement de l'Etat et de la Région pour 2011 sur cette opération n'est pas encore arrêté. Il dépendra de l'émergence de projets de transport combiné en cours de gestation (Mourepiane, Fos, Avignon), et des besoins qui pourraient naître de la mise en œuvre de l'engagement national pour le fret ferroviaire.

### 1.6.2 Création de pôles d'échanges

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3	5	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			18,6%	24,6%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>18,6%</b>	<b>24,6%</b>		

- En 2009, l'Etat et la Région ont programmé respectivement 0,56 M€ et 1,19 M€ pour la réalisation des pôles d'échange d'Arenc, La Garde et La Seyne.
- En 2010, L'Etat et la Région n'ont pas programmé de crédits pour la réalisation des pôles d'échange.
- Programmation 2011 : L'Etat et la Région projettent d'engager respectivement 0,46 M€ et 0,76 M€ sur cette opération dans le cadre de la programmation initiale.

## II. Renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois

### II.1 Renforcer les pôles de compétence pour l'enseignement supérieur et la recherche

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	159,636	129,391	6.3 %	1.9 %		
2008			8 %	7.7 %		
2009			20.6%	23.3%		
2010			10.1%	13.7%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>45%</b>	<b>46.6%</b>		

#### II.1.1 Renforcement des infrastructures des pôles d'enseignement supérieur et de recherche

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	131,458	94,392	5.6 %	0.2 %		
2008			7.3 %	6.6%		
2009			21.9%	25.3%		
2010			9.8%	14.4%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>44.6%</b>	<b>46.5%</b>		

Ce programme répond efficacement au besoin de structuration du tissu universitaire et scientifique, malgré un retard dans sa réalisation (surtout dans l'académie de Nice).

En 2010, des opérations majeures ont été engagées ou poursuivies sur le site de Marseille Centre (Infectiopol, Neurosciences, CERIMED...), Marseille Sud (Cancéropole, Immunophénomique) Aix (restructuration formation et recherche en sciences juridiques et économiques) et Sophia (regroupement Géosciences).

#### Académie d'Aix-Marseille

Deux opérations ont été expertisées en 2010, soit au total 13 opérations depuis 2007 sur 23.

Opérations programmées en 2010 pour l'académie d'Aix Marseille pour un total Etat de 8 863 226 € et un total Région de 8 200 000 €.

Poursuite des opérations non achevées au CPER 2000-2006 et dont le financement a été reporté au CPER 2007-2013 :

- Regroupement des écoles d'ingénieurs (Marseille)

Opérations démarrées en 2007 pour lesquelles une nouvelle tranche financière a été engagée en 2010 :

- Réhabilitation du bâtiment neurosciences (Marseille)
- Création d'un institut d'Etudes avancées IMERA (Marseille)

- ☑ CERIMED construction et équipement (Marseille)
- ☑ OCEANOMED - Relocalisation des laboratoires de l'OSU-COM (Marseille)
- ☑ Cancéropôle régional (Campus IPC) (Marseille)
- ☑ Création d'un centre immunophénomique (Marseille)
- ☑ Construction d'un bâtiment mutualisé - Timone (Marseille)
- ☑ Développement des formations et de la recherche du campus St Jérôme (Marseille)
- ☑ Développement du site universitaire Agroparc (Avignon)

Opérations nouvelles pour lesquelles une tranche de financement a été engagée en 2010 :

- ☑ Création d'un infectiopôle (Marseille)
- ☑ Restructuration du campus Saint Charles (Marseille)
- ☑ Amélioration de l'identification des campus

### Académie de Nice

*Analyse qualitative sur l'exécution (programmes et actions) :* le budget « immobilier et premier équipement de l'enseignement supérieur et de la recherche » s'inscrit dans le programme « renforcer et promouvoir l'attractivité du territoire, l'innovation et la création d'emplois ».

Les opérations des quatre pôles d'excellence sur l'aire niçoise que sont le pôle technologie de l'information et de la communication (STIC), le pôle sciences de la planète, de l'univers et de l'environnement marin (SPU), le pôle Santé-cancérologie et le pôle sciences de l'Homme (SH) sont engagées.

Ainsi, les opérations suivantes sont en cours :

Opérations Pôles de compétence	Localisations	Maîtres d'ouvrages	Montants	Observations
Géoscience Azur	Sophia Antipolis	CNRS	5,7 M€	Phase Etude
Physique stellaire	Nice Valrose	UNS	12,3 M€	Phase Etude
Accueil chercheurs	Villefranche/mer	Paris VI (UPMC)	5,0 M€	Phase Etude
Cancéropôle Pasteur	Nice	UNS	11,5 M€	Phase Etude
IEP Menton	Menton	Ville de Menton	11,7 M€	Travaux
Telius	Nice	INRIA	6,5 M€	Equipements en cours
Centres de calcul	Nice	UNS et OCA	3,3 M€	Equipements en cours
STIC	Sophia	CG06	65,0 M€	Phase travaux
UFR STAPS	Nice	Ville de Nice	5,7 M€	Travaux
Ecole SUPMECA	Toulon	Communauté agglo TPM	13,6 M€	Phase Etude
Maison de la recherche	Toulon	Communauté agglo TPM	33,0 M€	Phase Etude
Océanoméd	La Seyne	IFREMER	5,0 M€	Phase Travaux

Ces projets immobiliers favorisent le développement durable dans la mesure où ils respectent les normes d'économie d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Dans tout projet un volet qualité environnement sera privilégié au niveau du cahier des charges de conception.

*Indicateurs :*

- **Réalisation** : En ce qui concerne l'immobilier, l'indicateur de réalisation est la surface hors œuvre des constructions projetées ou réhabilitées.
- Les projets précédents représentent une surface hors œuvre nette de plus de 50 000 m<sup>2</sup>.
- **Impact** : Les constructions projetées, tant à Nice qu'à Toulon, permettent de rationaliser les implantations et la lisibilité de l'enseignement et des pôles de recherche, notamment des 4 pôles d'excellence sur l'aire niçoise que sont les technologies de l'information de la communication, les sciences de la planète et de l'univers, le pôle santé-cancérologie et la maison des sciences et de l'homme, et des 2 pôles sur l'aire toulonnaise, des sciences et technologies marines d'une part, de l'euro civilisation d'autre part.

Par exemple, le transfert de SUPMECA sur le campus de La Valette permet de rapprocher cette école de l'ISITV, Institut supérieur des ingénieurs de Toulon-Var et de localiser corrélativement Ingémédia à la maison de la recherche pour donner un espace d'enseignement et de recherche adapté à cette dernière école.

La fin des travaux de la BU et de la MSH à Saint-Jean d'Angély en septembre 2010 a permis de regrouper sur un même site le pôle Sciences de l'homme tout en développant une synergie entre le campus et la rénovation du quartier développée par la ville de Nice.

### II.1.2. Mise en place de plateformes de recherche mutualisée

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	9,578	7,5	17.4 %	0 %		
2008			21.2 %	21 %		
2009			20.9%	19.3%		
2010			10.7%	21.6%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>70.2%</b>	<b>61.9%</b>		

L'année 2010 a vu la poursuite des réalisations des équipements de plateformes à un rythme satisfaisant. Plusieurs plateformes sont désormais entièrement programmées.

Les engagements (et paiements réalisés à 90%) par la DRRT au titre des plateformes mutualisées ont concerné en 2010 :

- Le centre de calcul de l'Université de Nice (333 334€ engagés en 2010) est une plateforme mutualisée de calcul interactif non *intensif* qui permet de faire de la visualisation interactive en temps réel. L'avantage de cette plateforme est l'ouverture pluridisciplinaire (mécanique, biologie, physique...) au non spécialiste du domaine informatique qui permet la mutualisation d'outils algorithmique et la création de compétences nouvelles.

- Le méso-centre SIGAMM de calcul de l'Observatoire de la Côte d'Azur (200 000€ engagés en 2010) est une plateforme de calcul scientifique parallèle intensif qui a pour objectif de venir compléter les performances des centres nationaux IDRIS, CINES et CCRT. Grâce à cette plateforme de calcul où les chercheurs développent de nouveaux algorithmes et codes numériques, de nombreuses interactions croisées dans le domaine des fluides et des plasmas, de la cosmologie ou de la physique stellaire et solaire sont désormais possibles.
- La plateforme St Charles – SATIS de l'Université de Provence (115 600€ engagés en 2010) est une plateforme technologique mutualisée permettant la captation, le traitement et l'édition numérique de données (images et sons) et ce, à haute définition. Cette plateforme technologique est ouverte à l'ensemble des laboratoires de la région ainsi qu'à la communauté internationale.
- Le projet TELIUS (374 000€ engagés en 2010) s'inscrit dans un pôle de recherche de renommée mondiale sur le site de Sophia-Antipolis et a pour vocation première de fédérer l'ensemble des laboratoires régionaux, universitaires ou bien issus de grands organismes de recherche, impliqués dans les thématiques « TELIUS », Télécommunications, Logiciel, Informatique et Usages via huit plateaux technologiques excellemment équipés.

### II.1.3 Soutien aux initiatives régionales de culture scientifique, technique et industrielle

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5,6	10,0	5.5%	3.7%		
2008			6.3%	6.9%		
2009			8.6%	14.3 %		
2010			20.5%	6.9%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>40.9%</b>	<b>31.8%</b>		

La diffusion de la culture scientifique et technique est une priorité conjointe de l'Etat et de la Région pour renforcer l'attractivité des filières scientifiques et techniques et le débat science et société. Les actions de 2010 se sont appuyées sur le réseau régional de culture scientifique et technique. Un effort particulier a été effectué afin de favoriser les actions associant plusieurs acteurs et bénéficiant à l'ensemble de la région. La DRRT a engagé 33 dossiers pour un peu plus de 300 K€.

Le soutien aux acteurs du Réseau se réalise conformément aux engagements dans le cadre de l'Appel à projets Etat-Région voté chaque année.

Les opérations d'investissement ont connu des retards importants, mais sont en voie d'aboutir :

- Opération « Observatorium de Nice » : La ville a repris la maîtrise d'ouvrage pour 2011, après le retrait de la MO Région à l'issue du Contrat de plan Etat-Région précédent.
- Opération « Planétarium de St-Michel » : La Région a déjà voté la totalité de sa participation. MO : Département des Alpes-de-Haute-Provence.
- Opération Institut Culture Science de Nice (Ex-Robert Hooke) : La Région prévoit de voter sa participation en septembre 2011

La Fête de la Science (HORS CPER) a concerné 6 départements et 70 communes participantes. 422 actions ont été organisées par 277 porteurs de projets, avec en particulier 10 villages des sciences. La Fête de la Science 2010 a attiré 75 741 visiteurs dont 25 437 scolaires.

### II.1.4 Renforcement des relations avec le monde économique (valorisation, transfert de technologies, plateformes partenariales...)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	13,0	17,50	4.7%	10.5%		
2008			6.1%	8.6%		
2009			13.2%	19.1%		
2010			8.4%	10.3%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>32.4%</b>	<b>48.5%</b>		

Ce volet comporte :

- le soutien au réseau du régional de l'Innovation qui est engagé à un rythme régulier. Une action expérimentale « designer en résidence » a été engagée en 2010.
- le soutien à des plateformes partenariales en lien avec les PRIDES : en 2010, poursuite des financements de la plateforme CIMPACA (en lien avec le PRIDES SCS) programmation de la plateforme INOVSYS (en lien avec le PRIDES PEGASE).

La DRRT a poursuivi sa politique en faveur des transferts de technologie université-recherche-industrie. Deux études ont été confiées à Méditerranée Technologies pour analyser les dépenses de R&D effectuées par le secteur privé et l'insertion professionnelle des jeunes docteurs.

Un soutien financier a été apporté à 6 plateformes technologiques (dont INOVSYS pour 150 K€), 2 CRITT (CRITT agro-alimentaire et CRITT Chimie) et un Centre de Ressources Technologiques récemment labellisé par le MESR (CARMA). Le dispositif mutualisé de valorisation Valorpaca, préfigurant la future Société d'Accélération du transfert de Technologie (SATT) a fait l'objet d'un accompagnement spécifique et d'une dotation financière CPER en complément du financement national du MESR.

En ce qui concerne les plateformes partenariales, divers laboratoires CNRS ainsi que l'EMSE (Ecole des Mines de saint Etienne – site de Gardanne) au titre de la plateforme CIMPACA phase 1 ont reçu des subventions pour un total de 360 K€ pour le financement de post doctorants pendant 1 an.

L'EMSE a bénéficié également d'un soutien pour la mise en place d'une salle blanche sur le site Georges Charpak (montant engagé Etat 191 K€).

### II.2 Dynamiser les pôles et réseaux d'entreprises

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	25,20	22,8	14.6%	11.2%		
2008			13.2%	12.7%		
2009			15%	16.8%		
2010			11.6%	17.5%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>54.4%</b>	<b>58.2%</b>		

### II.2.1 Soutien de l'émergence, de l'animation et des actions structurantes de pôles et réseaux d'entreprises

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	24,5	22,1	15%	11.6%		
2008			13.5%	13.1%		
2009			15.2%	17.3%		
2010			10.7%	18%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>54.4%</b>	<b>60%</b>		

Les pôles de compétitivité constituent un levier essentiel de l'innovation et du développement économique en région. Avec 11 pôles de compétitivité présents sur son territoire, la région regroupe un grand nombre de compétences technologiques. Le financement de la gouvernance des pôles vise à animer les réseaux d'acteurs économiques afin de faciliter le rapprochement entre les mondes universitaire et entrepreneurial.

En 2010, le soutien régional aux pôles et réseaux d'entreprises régionaux s'est inscrit dans la continuité des actions menées les années précédentes : il s'agit du financement du fonctionnement des structures de gouvernance des pôles de compétitivité présents en région également labellisés PRIDES et du financement des actions collectives mises en place en faveur des entreprises membres de ces réseaux.

Ces actions collectives concernent les cinq leviers de développement des pôles :

- l'innovation
- le commerce international
- les TIC
- la formation
- la responsabilité sociale et environnementale (RES)

Environ 50 actions collectives ont été financées en 2010 et ont bénéficié à plus de 500 PME/PMI.

Certaines d'entre elles se sont inscrites dans le cadre de deux Appels à Projets lancés par la Région : l'un concerne les TIC et l'autre la RSE.

On peut citer quelques actions collectives soutenues s'inscrivant dans le cadre de ces Appels à Projets :

- en faveur du PRIDES Logistique, l'action concernant « la sensibilisation et la caractérisation des usages des TIC notamment de la RFID dans la logistique du textile en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».
- en faveur du PRIDES Eco-Entreprises, l'action concernant « l'accompagnement au développement durable et à l'éco-responsabilité dans les PME », opération qui a vocation à être dupliquée en faveur d'autres pôles.

Les actions collectives complètent ce dispositif en ciblant des enjeux particuliers pour les secteurs ou les entreprises, tels que le montage d'une plate-forme partenariale du pôle

PASS permettant aux entreprises de partager des outils d'analyse et de diagnostic et d'affirmer leur compétitivité au niveau international, ou encore l'action « approche marchés et analyse d'usages Bourget 2011 » visant à préparer les PME du secteur aéronautique à se rendre à ce salon international en déterminant leurs forces et leurs faiblesses.

On peut aussi citer une action d'accompagnement au développement des TPE et PME à fort potentiel de croissance. Adossé à un Institut d'Administration des Entreprises, son objectif est d'accompagner dans leur développement des PME maîtres d'œuvre industriels afin qu'au moins un tiers des entreprises réussissent à atteindre une taille de 100 personnes, avec une forte activité à l'international, en donnant aux chefs d'entreprises les outils tant en terme managérial que de stratégie, nécessaire à la transformation de le TPE en PME puis en ETI.

Cette mesure a aussi permis d'agir pour renforcer la compétitivité globale du territoire, en s'appuyant sur des actions spécifiques d'intelligence économique, d'attractivité et d'innovation en lien avec les financements d'OSEO Innovation, de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), d'UBIFRANCE et de la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Les actions d'intelligence économique (IE) comme fil rouge du développement régional se sont déroulées sous la double forme d'actions de sécurité, hors CPER mais étayant les actions du CPER, conduites via le groupe régional de sécurité économique (GRSE) et sous l'angle offensif de mise en œuvre de la stratégie régionale d'intelligence économique. Une enquête-action « connaissance et pratiques de l'IE » par les entreprises régionales a été poursuivie avec le réseau des chambres de commerce et d'industrie et un site portail régional de l'IE à destination du grand public a été lancé en mai 2010.

Les travaux de la mission régionale d'appui à l'innovation (MRAI), de l'observatoire de l'innovation, de la structuration du réseau régional de l'innovation, du suivi et du financement de «Méditerranée technologies» (M.T.) se sont poursuivis, notamment par la définition en cours des domaines d'activité stratégiques et l'intégration des objectifs de la stratégie régionale de l'innovation (SRI) dans le contrat de projets Etat-Région et les programmes opérationnels européens.

Les travaux de la mission de développement économique régionale (MDER) ont été soutenus à un niveau exceptionnel de plus de 360 000 € par l'Etat (FNADT), avec notamment le lancement de l'étude Panorama de l'économie touristique, la poursuite du réseau régional d'attractivité ITER, du bureau commun des agences lié à ITER, et du groupe mensuel de suivi des prospects de l'AFII, l'organisation et le suivi des acteurs régionaux dans les foires et salons internationaux ; le suivi des éléments d'attractivité du territoire et de l'économie régionale et des performances en termes d'implantations d'entreprises.

## II.2.2 Anticipation des mutations économiques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,7	0,7	1.4%	0%		
2008			0%	0%		
2009			7.4%	0%		
2010			45.7%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>54.5%</b>	<b>0%</b>		

L'Etat a inscrit pour cette mesure des crédits FNADT (700 K€ soit théoriquement 100K€ par année sur le programme 112, action 107) affectés à la réalisation d'études et de diagnostics-actions au bénéfice des entreprises et des territoires.

En 2010, ces crédits ont permis :

- de participer au financement du « guide des acteurs du financement de l'entreprise en PACA » réalisé et diffusé par le PRIDES Finances et Conseil Méditerranée ([www.financesmediterranee.com](http://www.financesmediterranee.com)),
- pour accompagner le CRSD de Briançon, de co-financer une mission de la junior entreprise de l'IEP d'Aix pour expertiser la faisabilité d'une pépinière d'entreprises ainsi qu'une étude-action pour la valorisation du patrimoine Vauban,
- de co-financer une mission d'accompagnement des entreprises de Dracenie sinistrées par les inondations,
- de lancer dans le cadre d'un partenariat pluriannuel avec l'IEP d'Aix, un travail de recueil d'information concernant les entreprises de la région les plus significatives en matière d'emploi.

Dans le cadre de la révision, la mesure sera élargie pour permettre d'accompagner les démarches régionales d'anticipation des mutations économiques notamment dans le cadre d'ateliers-séminaires.

### II.3 Faire des TIC un moteur essentiel du développement économique et de la cohésion sociale du territoire

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8,7	20,3	24%	19.2%		
2008						
2009						
2010			10.2%	11.6%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>34.2%</b>	<b>30.8%</b>		

Nota Bene : des différences mineures peuvent apparaître entre les taux de programmation affichés dans le cumul des bilans 2007, 2008 et 2009, et ceux mentionnés dans le bilan 2010, elles sont essentiellement liées à des reprogrammations en 2010 d'opérations (avec des modifications des plans de financement).

#### II.3.1 Schéma directeur régional des infrastructures de communication électronique, coordonnant les projets régionaux de réseaux d'initiative publique

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5	11,5	17.8%	12.6%		
2008						
2009						
2010			10.9%	16.7%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>28.7%</b>	<b>29.3%</b>		

En 2010 la programmation de la mesure II.3.1 s'est poursuivie autour de deux axes principaux :

- La couverture des zones blanches en haut débit et plus largement la montée en débit sur les territoires au travers du programme régional Boucle Locale Haut Débit (BLHD) ; 26 opérations ont ainsi été programmées ou reprogrammées, ce qui témoigne d'un réel intérêt de la part des collectivités territoriales et leurs groupements pour ce dispositif, avec des financements croisés émanant notamment du Conseil régional et de l'Europe (FEDER), et financements de l'Etat sur certaines opérations.
- L'élaboration d'une stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique, placée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil régional avec un co-pilotage assuré par la Préfecture de région et la Caisse des Dépôts et Consignations ; l'étude financée vise d'ici mi-2011 à établir un état des lieux du haut et du très haut débit, à identifier les perspectives de couverture par les opérateurs à différentes échelles de temps, et à définir un cadre de référence pour les acteurs publics (stratégie et mode de gouvernance).

Il convient également de noter que le premier projet de Réseau d'Initiative Publique (RIP) très haut débit de la région, porté par la Communauté du Pays d'Aix et financé par le FEDER et le FNADT, a été inauguré en octobre 2010 en présence de Monsieur Michel MERCIER, Ministre de l'Aménagement du Territoire ; sa commercialisation a commencé et va notamment permettre de proposer aux entreprises des services de communications électroniques à des tarifs concurrentiels.

Cette mesure a fait l'objet de propositions d'adaptation dans le cadre de la révision, permettant de réorienter les crédits en faveur également des projets de réseaux et services de communications électroniques.

### II.3.2 Plate-forme régionale « territoires numériques »

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1	3	13.8%	23.3%		
2008						
2009						
2010					9.3%	2.1%
<b>Total consolidé 2010</b>					<b>23.1%</b>	<b>25.4%</b>

En 2010, les efforts de l'Etat et du Conseil régional ont essentiellement porté sur l'initialisation du dispositif d'observation de la société de l'information en région avec le lancement d'études thématiques (appropriation sociale des TIC, TIC et PME) et d'un baromètre régional (équipements et usages des TIC dans les foyers, les entreprises et les collectivités) dont les résultats seront disponibles en 2011.

Cette mesure sera élargie dans le cadre de la mise en œuvre de la révision, à l'ensemble des territoires de projet de la région.

### II.3.3 Dispositif d'appropriation des TIC par les PME/ TPE régionales

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,7	2	29.3%	0%		
2008						
2009						
2010			0%	4%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>29.3%</b>	<b>4%</b>		

En 2010, le dispositif d'accompagnement des PME dans l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence en lien avec les autres organismes consulaires de la région, n'a pas fait l'objet de financements dans le cadre du CPER de l'Etat.

En revanche, cette mesure a été utilisée pour le financement d'une opération d'évaluation des nouveaux usages dans le cadre du dispositif PACA LAB's.

Dans le cadre de l'avenant de révision, cette mesure sera élargie afin de s'appuyer sur l'expérience accumulée par le réseau consulaire.

### II.3.4 Information géographique

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	3,8	42.9%	46.4%		
2008						
2009						
2010			12.5%	7.5%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>55.4%</b>	<b>53.9%</b>		

L'Etat et le Conseil régional ont soutenu en 2010 le Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE) pour la mise en œuvre de ses missions. Les objectifs poursuivis étaient notamment la production et l'appui au partage de données thématiques, la dématérialisation du cadastre, la gestion du site internet, l'animation du réseau technique et l'assistance technique aux utilisateurs ; ils ont été atteints.

Le Conseil régional a également soutenu avec les Départements concernés l'acquisition d'orthophotographies (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes et Vaucluse).

#### A ce jour on dénombre :

- 24 référentiels et de bases de données accessibles
  - 1466 organismes (3193 personnes) utilisateurs des référentiels
  - 118 données géographiques produites par les ayants droit téléchargeables
  - 500 cartes produites par les ayants droit et téléchargeables dans 143 lots
- En terme de référentiels, données, cartographie et docs téléchargés : 4393 licences accordées en 2010

## II.4 Accompagner les mutations économiques, démographiques et sociales

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	31,50	24,98	10.6%	14.5%		
2008			13.9%	7.9%		
2009			8.4%	7.8%		
2010			11.8%	8.6%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>43.9%</b>	<b>38.8%</b>		

### II.4.1 Adaptation et modernisation des équipements opérationnels de l'AFPA

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	6,5	6,5	14.3%	14.3%		
2008			14.3%	0%		
2009			0%	0%		
2010			13.4%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>42.0%</b>	<b>14.3%</b>		

En 2010, l'Afpa a bénéficié du financement de l'Etat pour la réalisation de la Cité du bois (05). Cet équipement pourra accueillir les formations aux métiers liés à l'habitat durable.

Parallèlement dès 2008, dans l'attente d'une clarification définitive du devenir du patrimoine que l'Etat mettait à disposition de l'Afpa, l'exécutif régional avait souhaité geler toute programmation d'action de cette sous-mesure. Cette situation n'ayant pas connu d'évolution significative, la décision a été prise, par la Région, d'envisager de rediriger ces engagements financiers vers d'autres mesures dans le cadre l'avenant de révision à mi-parcours.

### II.4.2 Observation des mutations économiques et prospective des métiers et des qualifications – ORM (OREF PACA)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,5	3,64	14.3%	16.5%		
2008			14.3%	17.9%		
2009			14.3%	16.2%		
2010			11.4%	16.2%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>54.3%</b>	<b>66.8%</b>		

L'ORM a répondu aux objectifs fixés en apportant des éléments d'aide à la décision et de connaissance aux commanditaires en particulier en mettant en œuvre une cellule PACA CRISE avec tous les partenaires institutionnels régionaux, l'observatoire du Sanitaire et social, en préparant la mise en chantier du CPRDF ainsi qu'un réseau égalité Homme Femme.

L'ORM constitue un centre de ressource important à l'échelon régional compte tenu de la prestation d'information et d'analyse qu'il assure au profit du secteur de la formation.

Cet organisme s'est imposé grâce à la qualité de ses investigations en matière d'études et d'outils d'information. On relèvera néanmoins qu'une démarche a été entreprise afin

d'engager l'ORM dans le recherche d'indicateurs propres à éclairer sur l'impact de son activité.

#### II.4.3 Information sur la formation et sur la professionnalisation des acteurs du champ emploi-formation (GIP CARIF espace compétences)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5	4,74	10.2%	11.2%		
2008			14.0%	12.9%		
2009			14.2%	13.7%		
2010			14.6%	13.9%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>53.1%</b>	<b>51.6%</b>		

Le CARIF se consacre à l'amélioration de la performance de l'appareil de formation. A ce titre, il a lancé les initiatives suivantes : mise en place de dispositif d'information et d'orientation destiné aux structures de formation ainsi qu'au grand public.

Le CARIFEC a mis en place à la demande des commanditaires un certain nombre d'actions inscrites sur ses plans d'actions annuels : la Bourse régionale de l'offre de formation, le numéro vert d'information sur la formation à destination du grand public, le site IRIS, le programme de professionnalisation en direction des organismes de formation...

#### II.4.4 Renforcement de l'attractivité des emplois, longévité professionnelle et conditions de travail

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,85	2,1	9%	10.3%		
2008			9%	10.3%		
2009			13.5%	10.0%		
2010			4.7%	5.7%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>36.1%</b>	<b>36.5%</b>		

En 2010, L'ARACT PACA ACT Méditerranée a mis en place des actions collectives de GPEC dans les secteurs des Services à la Personne, du Spectacle Vivant et de l'Insertion par l'activité Economique. Act Méditerranée a également apporté un appui méthodologique dans le cadre de l'appel à projets RSE lancé par la Région auprès des PRIDES et des Branches Professionnelles. De plus, l'ARACT a également procédé au transfert du guide de prévention des risques chimiques et CMR dans le secteur de la Plasturgie ainsi que des outils TMS et Prévention des Risques Professionnels dans le secteur de l'industrie agroalimentaire.

Au cours de l'année 2010, l'Etat a financé trois opérations :

- CRES : mise à disposition des données collectées dans le site OSCAR
- APCME : Poursuite et le développement du site internet "Galeries des Cas" dans le domaine de la contribution de la médecine de soin à la prévention des maladies professionnelles sur le pourtour de l'Etang de Berre.

- ORS : la poursuite, l'élargissement et la consolidation du réseau SISTE : mise à jour et diversification des outils d'information ; la diffusion et valorisation du travail effectué dans cadre du SISTE.

#### II.4.5 Contractualisation avec les partenaires sociaux d'actions pour le développement de l'emploi, des compétences et des qualifications (accords cadres tripartites, EDEC...)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	7,75	4,25	8.6%	21.4%		
2008			14.8%	4.2%		
2009			5.3%	1.8%		
2010			8.8%	2.6%		
<b>Total consolidé 2010</b>					<b>37.6%</b>	<b>30.1%</b>

En 2010, la Région a décliné aux côtés de l'Etat et des partenaires sociaux, l'accord cadre quadripartite Spectacle vivant et Audiovisuel, au travers d'une convention annuelle avec l'OPCA du secteur, l'AFDAS.

Par ailleurs, 2010 a été une année de mise en œuvre d'accords de coopération entre la Région et les partenaires sociaux des secteurs de l'agroalimentaire, des Services à la Personne, de l'artisanat, de la santé et au niveau interprofessionnel au titre des fonds d'Intervention Régionale pour l'Investissement Social (IRIS). Ces accords pluriannuels se poursuivent et seront pris en compte dans le cadre de l'avenant de révision au CPER.

L'action de l'Etat sur cet axe s'illustre dans le cadre des conventions partenariales de branches ADEC.

Les accords ciblent la problématique globale de la sécurisation des parcours professionnels comme élément clé de la stratégie de l'entreprise.

Cette démarche d'ensemble est envisagée dans une logique de continuum entre actions correctrices ponctuelles et anticipation.

Les plans d'action annuels, appuyés sur la prise en compte de tendances lourdes mais également des effets de conjoncture, procèdent de négociations sur une large base partenariale et sont arrêtés au sein de COPIL propres à chaque ADEC.

Champ couvert par les accords ADEC en cours de déploiement : 12 secteurs concernés

Coopération agricole / Interprofession / Sanitaire social ; aide à domicile ; emplois familiaux / Acteurs du lien social ; centres socio - culturels ; associations d'accueil jeunes enfants ; associations de développement local / SCOP et SCIC / Habitat social / Emploi saisonniers Hautes Alpes / Transports voyageurs / Construction / Plasturgie / Spectacle vivant / Centres de Relations Clients.

#### II.4.6 Valorisation de la ressource humaine dans le cadre de projets d'implantation ou de développement d'activités

En 2010 PACA Mode d'Emploi a poursuivi son activité sur son cœur de métier qui consiste à accompagner sur le volet Ressources Humaines (RH), les projets d'implantation ou de développement d'entreprises sur le territoire régional.

2010 confirme également l'évolution du métier de PACA Mode d'Emploi depuis son rapprochement avec la MDER de par son intervention sur les projets COSPE de l'AFII nécessitant de répondre à un volume croissant de demandes.

Enfin en 2010, PACA Mode d'Emploi a ajouté à son offre de service un volet « valorisation des RH et promotion du territoire » qui permet de mieux communiquer en direction des investisseurs sur les atouts du territoire régional en matière de RH.

#### II.4.7 Développement de la qualité de l'alternance

Cette mesure, sans financement de la Région, a fait l'objet d'un réexamen dans le cadre de la révision du CPER à mi-parcours.

#### II.4.8 Maîtrise des savoirs et des compétences de base

Le financement du Centre de ressources illettrisme est de 70 000 € par an.

Ce centre remplit tout a fait les missions qui sont inscrites dans le plan d'actions annuel défini avec les commanditaires en partenariat étroit avec tous les acteurs de l'illettrisme et en offrant une banque de données riche et très utile sur cette problématique ainsi que des actions en direction des accueillants et des formateurs de ces publics.

#### II.4.9 Diversité, lutte contre les discriminations et égalité des chances

Financement (en M€) pour les mesures II.4.6, II.4.7, II.4.8, II.4.9 :

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3.1	2.35	10.7%	9.1%		
2008			9.4%	4.9%		
2009			8.3%	7.7%		
2010			8.7%	8.9%		
<b>Total consolidé 2010</b>					<b>37.1%</b>	<b>31.1%</b>

Le deuxième lancement de l'appel à projets conjoint Etat-Région « Pour la prévention, la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances » a favorisé et amplifié la dynamique de prise en compte de ces problématiques par un plus grand nombre d'acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation, comme en témoignent les 26 projets reçus.

Les projets retenus portent de manière équilibrée sur les deux volets de la mesure : la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes d'une part, la prévention des autres types de discriminations d'autre part.

#### II.4.10 Attractivité des métiers, orientation vers les métiers porteurs d'emploi

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,8	1,4	0%	14.3%		
2008			13.9%	14.3%		
2009			14.4%	16.4%		
2010			32.2%	32.9%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>60.6%</b>	<b>77.9%</b>		

La cité des métiers financée dans ce chapitre a répondu aux objectifs fixés en termes de nombre de personnes à accueillir, d'actions à organiser et d'antennes à implanter sur le territoire régional fixé par le CPER. Elle commence à bien s'inscrire dans le paysage régional au-delà de Marseille en instaurant des collaborations avec de nombreuses structures pour diffuser une culture d'information sur les métiers en relation avec les acteurs économiques.

#### II.5 Adapter et moderniser l'agriculture

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	35,46	43,8	11.1%	12.9%		
2008			12.6%	14.2%		
2009			17.5%	19.7%		
2010			18.1%	15.2%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>59.4%</b>	<b>62%</b>		

L'année 2010 a vu la poursuite du programme PMBE (Plan de modernisation des bâtiments d'élevage) mis en place en 2008. Ceci a permis cette année encore la prise en compte de l'ensemble des demandes d'aide déposées. Ce programme présente un bon taux de programmation.

Il en est de même pour le programme de développement de l'agriculture biologique et des actions en faveur du pastoralisme. Le programme de développement de l'agriculture biologique a dépassé en 2010 les prévisions de programmation.

La modernisation des serres lancée en 2008 a été poursuivie en 2010 malgré un certain retard (publication des documents réglementaires) mais reste nettement en dessous des prévisions de programmation.

Aussi, la mise en place du PVE (plan végétal pour l'environnement) a pris forme et tous les dossiers présentés ont pu être pris en compte.

Enfin, l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs et au renouvellement des exploitations affiche une programmation sensiblement identique aux exercices précédents.

### II.5.1 Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,5	0,7	30.3%	7.4%		
2008			31.7%	5.5%		
2009			31.1%	13.7%		
2010			34%	29.4%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>127.1%</b>	<b>56%</b>		

Malgré la crise affectant la filière élevage, la demande en accompagnement des investissements de modernisation des bâtiments reste soutenue ; l'ensemble des dossiers déposés a pu être pris en considération au travers d'une programmation très nettement supérieure au 1/7<sup>ème</sup> théorique.

Le cadre d'intervention de la Région, relativement restreint sur cette mesure (ateliers de transformation et aide à la mécanisation des CUMA) est en tout état de cause, complémentaire à celui de l'Etat.

58 opérations (75 en 2009) ont pu être soutenues par l'Etat au titre du volet bâtiment ; 67 (70 en 2009) au titre du volet mécanisation.

6 opérations du volet bâtiment et 9 du volet mécanisation ont été soutenues par la Région.

### II.5.2 Plan végétal pour l'environnement (PVE)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,5	3,3	6.1%	1.5%		
2008			2.4%	1.8%		
2009			21.9%	3.3%		
2010			6.9%	7.5%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>37.3%</b>	<b>14%</b>		

Ce dispositif prenant en compte des investissements non productifs s'affiche en terme de programmation à un niveau sensiblement équivalent à 2009, en deçà des objectifs assignés.

Sa mise en œuvre difficile peut s'expliquer par des règles d'éligibilité à fort enjeux environnementaux qui peuvent sembler contraignantes à certains agriculteurs.

D'un point de vue des réalisations de cette mesure, on note que 80 porteurs de projets (contre 70 en 2009) ont bénéficié de crédits de la Région dont 40 sociétés (48 en 2009), 10 agricultrices (5 en 2009) et 30 agriculteurs (17 en 2009) et 127 des aides de l'Etat.

Sur le plan environnemental, les investissements réalisés devraient permettre de répondre aux enjeux de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires, de réduction de la pression des prélèvements sur la ressource en eau et de réduction de la pollution par

élimination et valorisation des déchets tout en concourant aux économies d'énergie dans les serres existantes.

Dans le cadre de la révision à mi-parcours, l'Etat et la Région ont choisi de redéployer une partie des crédits liés à cette mesure à d'autres programmes agricoles ayant connu de fortes sollicitations.

### II.5.3 Programme de développement de l'agriculture biologique

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	3,2		19.8%		
2008				36.7%		
2009				33.2%		
2010				30.5%		
<b>Total consolidé 2010</b>				<b>120.2%</b>		

Les actions en faveur de l'agriculture biologique vont au-delà des prévisions, conformément à la forte volonté politique régionale d'appuyer cette filière.

Le soutien à la certification biologique a vu ses modalités de mise en œuvre évoluer vers un système pluriannuel sur 5 ans. Ces dispositions ont amené la Région à mobiliser en 2008, ses crédits d'engagement pour la certification « AB » de façon plus importante que le prévisionnel annuel.

En 2008, une aide pour 5 années a été accordée à deux tiers des agriculteurs certifiés et le tiers restant en 2009 et 2010.

En 2010, 262 opérations (231 en 2009) ont été soutenues par la Région dont 257 correspondants à de nouvelles certifications en AB (auxquelles s'ajoutent les opérations pluriannuelles prises en compte les années précédentes). 23 opérations ont concerné des organismes œuvrant dans le développement de l'agriculture biologique régionale (Agribio départementaux, Bio de Provence, GRAB, etc.). Ceci ayant pour résultat la structuration et développement de la filière ainsi que le soutien à la certification.

Aussi la région a-t-elle choisi dans le cadre de la révision à mi-parcours, d'abonder cette mesure.

### II.5.4 Accompagnement de projets collectifs de recherche et de développement de la valorisation des produits, accompagnement de la structuration des filières

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	18,22	21	11.8%	16.2%		
2008			13.7%	16.3%		
2009			20.8%	27.5%		
2010			24.2%	17.3%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>70.5%</b>	<b>77.3%</b>		

Pour l'Etat, le taux de programmation s'établit au niveau de la moyenne annuelle. Les opérations d'expérimentation et d'appui technique ont pu bénéficier de reports en provenance des aides aux investissements matériels et immatériels. Comme l'année passée, ces deux postes sont en retrait faute de demandes.

La Région continue de soutenir les programmes des stations expérimentales en faveur de la recherche de pratiques alternatives à l'usage de produits phytosanitaires.

En 2010, la Région a ramené sa programmation au niveau de celles de 2007 et 2008 après une forte augmentation en 2009. Sur un réseau de 16 stations, 62 dossiers (111 en 2009) ont été soutenus par la Région, sur toutes les filières agricoles régionales. Les investissements ont ainsi permis la réalisation des programmes d'expérimentation ; l'apport d'appuis techniques individuels et collectifs ; l'aide à l'acquisition de petits équipements d'élevage.

### II.5.5 Programme de modernisation du parc de serres maraîchères et horticoles

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	4,2	0%	0%		
2008			3%	1.4%		
2009			0.6%	4.9%		
2010			3%	4.9%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>6.6%</b>	<b>11.2%</b>		

Le programme de modernisation du parc des serres maraîchères et horticoles se poursuit en 2010 au même niveau que celui atteint en 2009, avec un dispositif s'adossant à celui de l'office FranceAgriMer. Le contexte économique difficile qui entoure les filières de serriculture pénalise ce dispositif et seuls quatre investissements ont été recensés cette année.

14 dossiers ont ainsi été traités en 2010 (16 dossiers en 2009).

En termes de résultats, les investissements sont en cours de réalisation et auront pour impact la modernisation de l'outil de production.

Compte tenu du faible niveau de programmation de cette mesure, la Région a proposé dans le cadre de la révision à mi-parcours de redéployer une partie des crédits qu'elle avait allouer à cette mesure.

### II.5.6 Politique de l'installation des jeunes agriculteurs et de renouvellement des exploitations

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	7.8	7	6.7%	12.5%		
2008			9.3%	11.9%		
2009			6.7%	9.4%		
2010			6.7%	12.8%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>29.4%</b>	<b>46.6%</b>		

L'intervention de l'Etat s'appuie sur les différents volets du Programme Développement des Initiatives Locales (PIDIL) ; les bénéficiaires ultimes étant les candidats à l'installation, les jeunes exploitants, les agriculteurs cédant et les structures chargées de l'animation de ce domaine (ADASEA, point info installation, forum d'installation, centres d'élaboration des parcours de professionnalisation). Par ailleurs, cette ligne budgétaire contribue aussi au soutien des stages en exploitation complétant le parcours des jeunes candidats à l'installation. Sur un autre registre, l'Etat accompagne le renouvellement des exploitations au travers des mesures de reconversion professionnelle.

La Région poursuit son soutien au programme d'installation par un accompagnement des « points info installation » et le financement auprès de jeunes agriculteurs en phase d'installation de conseils extérieurs, formations, etc. A ce titre, deux dossiers globaux pour les points info, et deux dossiers comportant des listes de 230 bénéficiaires soutenus par la Région (275 en 2009), dont 150 jeunes agriculteurs (180 en 2009) et 80 (94 en 2009) jeunes agricultrices, ont été réalisés. Ceci a pour impact de favoriser le renouvellement des exploitations et le maintien d'un tissu agricole régional.

### II.5.7 Recherche appliquée et innovation dans les industries agroalimentaires

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0.44	0	0%			
2008			0%			
2009			7.5%			
2010			0%			
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>7.5%</b>			

Aucune demande n'a été introduite en 2010.

### II.5.8 Modernisation et développement du pastoralisme

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	3		19.1%		
2008				19.8%		
2009				18.6%		
2010				15.4%		
<b>Total consolidé 2010</b>				<b>72.9%</b>		

En 2010, 66 dossiers (contre 47 en 2009) ont été soutenus par la Région, portés par des Collectivités locales ou des Groupements pastoraux.

### II.5.9 Maintien du foncier agricole

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	1,4		3.6%		
2008				2%		
2009				12.6%		
2010				1.7%		
<b>Total consolidé 2010</b>				<b>19.9%</b>		

Cet axe est le fruit d'une délibération régionale prise en juin 2006 et qui vise à soutenir des actions d'animation, d'accompagnement des collectivités qui s'engagent dans la préservation de leur espace agricole et de contre-propositions de prix en partenariat avec la SAFER. La délibération est récente et les politiques foncières des collectivités sont en phase d'émergence. Elles devraient solliciter davantage la Région dans les années à venir. En 2010, trois opérations ont été programmées (contre 8 en 2009).

### II.6 Renforcer la filière forêt-bois

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4,53	5,54	7.3%	19.5%		
2008			3.9%	6.4%		
2009			7.2%	11.1%		
2010			12.6%	28.6%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>31%</b>	<b>65.6%</b>		

Avec 1.517.000 ha, soit environ 48% de son territoire couvert par la forêt, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région la plus boisée de France. C'est une forêt jeune, fragile et en constante progression du fait notamment de la déprise agricole. Elle joue un rôle majeur dans la gestion de l'espace régional. Par ailleurs, les peuplements ont tendance à accroître leur volume sur pied, la récolte étant inférieure à la production.

Cette forêt régionale a un rôle économique déterminant pour le maintien de l'emploi en milieu rural et montagnard. On dénombre pour la filière bois régionale, plus de 130 entreprises forestières (dont les deux tiers en exploitation forestière et un tiers en scierie). Elles génèrent plus de 900 emplois. En ajoutant les secteurs d'entretien des forêts et de première et deuxième transformations du bois, ce sont environ 900 entreprises générant environ 3500 emplois directs et induits dans la filière bois régionale. Excellents outils d'aménagement du territoire, ces petites et moyennes entreprises qui représentent l'essentiel du réseau de transformation du bois, constituent des opérateurs économiques de premier plan.

La Région soutient prioritairement l'installation et la modernisation des entreprises d'exploitation forestière et de première transformation.

### II.6.1 Exploitation forestière

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,47	0,40	5%	94.3%		
2008			10.8%	45.7%		
2009			5.7%	7.8%		
2010			12.8%	132.8%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>34.3%</b>	<b>280.6%</b>		

Suite à la reprise de l'usine de Tarascon et de gros dossiers industriels en projet, les entreprises rassurées par les débouchés, investissent dans du matériel pour l'exploitation forestière et la première transformation. Cette mesure est surconsommée du fait d'une demande supérieure à la prévision. En 2010, 12 entreprises ont été aidées dont 10 par la Région pour financer du matériel d'exploitation (tracteur, batteuses, remorques, fendeur de buche ...) la demande devrait se maintenir sur les prochaines années nécessitant un réajustement des enveloppes de cette mesure.

### II.6.2 Développement de la 1ère transformation

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,3	0,4	10%	18.7%		
2008			0%	14.8%		
2009			35%	40%		
2010			30%	12.5%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>75%</b>	<b>86%</b>		

Idem que précédemment, mais les investissements étant plus lourds et les taux de subvention plus faible, on remarque une baisse des demandes en 2010. Or, la mesure étant déjà fortement consommée, elle fera l'objet d'un réajustement de crédits régionaux, dans le cadre de l'avenant de révision.

### II.6.3 Aide à la mobilisation des bois notamment dans le cadre des plans de développement des massifs

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,8	0,7	5.2%	22.3%		
2008			0%	0%		
2009			0%	0%		
2010			0%	5.8%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>5.2%</b>	<b>28.1%</b>		

Cette aide doit contribuer à améliorer la compétitivité de la gestion forestière et les connaissances en la matière, accroître les superficies des forêts privées gérées durablement, former les sylviculteurs, préserver les écosystèmes forestiers.

Les propriétés devant faire l'objet de Plans simples de gestion constituent 76% de la superficie privée totale. Les plans de développement de massifs doivent permettre de faciliter le travail de massification. La sous programmation s'explique par la mise en place progressive des plans de développement des massifs réalisés par le CRPF. En 2010 trois secteurs ont fait l'objet d'animations spécifiques aidées : la Basse Durance, la Dracénie et le pays A3V (Asse Verdon Vaïre Var).

#### II.6.4 Desserte forestière : création ou mise aux normes de voies forestières d'exploitation

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1	0,9	1.5%	0%		
2008			10.7%	0%		
2009			0%	4.4 %		
2010			15%	6.2%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>27.2%</b>	<b>10.7%</b>		

Pour disposer d'un plan de financement suffisant (80%), les projets doivent s'inscrire dans un schéma de desserte ou une stratégie locale de développement, ce qui est un frein considérable aux projets. Peu de dossiers sont déposés par les communes. En 2010, huit dossiers ont été présentés dont trois cofinancés par la Région.

Dans le cadre de la révision à mi-parcours, la Région a proposé un réajustement de ses crédits sur cette mesure.

#### II.6.5 Améliorations sylvicoles

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,9	1	1.8%	12.8%		
2008			1.4%	11.2%		
2009			0%	4%		
2010			3.3%	1.2%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>6.5%</b>	<b>29.2%</b>		

Les actions proposées sur cet axe en 2010, permettent de conforter le rôle de production de la forêt régionale, de préparer la récolte future et de réaliser des travaux sylvicoles (plantations, éclaircies, élagage...) afin d'accroître les capacités de production dans un objectif de gestion durable de la forêt.

### II.6.6 Aide à la coopération forestière dans ses missions d'appui à la petite propriété

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,97	0,97	14.4%	31.3%		
2008			0%	0%		
2009			16.8%	16,5%		
2010			20.6%	24.4%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>51.8%</b>	<b>72.2%</b>		

La coopérative Provence forêt participe directement à la gestion des forêts par la mise au point avec les propriétaires forestiers des programmes de travaux et de coupes, par la réalisation d'opérations sylvicoles et par la vente de produits forestiers en recherchant les meilleurs débouchés dans le respect des bonnes pratiques de gestion sylvicole.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la gestion forestière s'associe à la prévention du risque incendie dans la mesure où l'entretien de la forêt permet une moins grande sensibilité aux incendies et de meilleures conditions d'intervention pour les sapeurs pompiers. Afin de permettre aux propriétaires privés d'assurer conformément à la loi, une gestion durable de leurs forêts, la Région et l'Etat soutiennent depuis de nombreuses années la coopérative qui offre à ses adhérents une large gamme de services. Les partenaires ont apporté 165 000 € chacun pour l'année 2010. Un autre organisme a été aidé en 2010 : l'association syndicale libre de gestion forestière de la subéraie varoise.

La consommation de ces crédits devrait se maintenir dans les années à venir.

### II.6.7 Animation et connaissance

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,093	0,5	69.9%	8.6%		
2008			7.5%	0%		
2009			32.3%	36.6%		
2010			43%	68.4%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>152.7%</b>	<b>113.6%</b>		

Cette mesure permet l'accompagnement financier de l'interprofession, maillon essentiel dans la filière forestière régionale ainsi que de l'observatoire de la forêt méditerranéenne. La consommation de ces crédits devrait se maintenir dans les années à venir et donc fait l'objet d'une proposition de réajustement à la hausse dans le cadre de la révision à mi-parcours.

Ont été soutenus : Fibois 04/05 pour les actions interprofessionnelles sur les deux départements 04 et 05, la Coopérative Provence Forêt pour ses actions en direction des propriétaires privés, et l'Union régionale des communes forestières pour les actions en direction des communes forestières adhérentes mais également dans le cadre de l'Observatoire régional de la forêt.

### II.6.8 Prise en compte de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne (accueil du public...)

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	0,67		0%		
2008				0%		
2009				0%		
2010				47.3%		
<b>Total consolidé 2010</b>				<b>47.3%</b>		

La sous-consommation de cette mesure, s'explique par un nombre de dossiers réduit les années précédentes. Pour l'année 2010, 10 dossiers ont été présentés pour un montant total de 317 050 €.

### III. Optimiser la gestion des ressources naturelles, prévenir et gérer les risques

#### Optimiser la gestion des ressources naturelles (biodiversité, ressources et espaces naturels)

##### III.1 Aménager et gérer le bassin versant de la Durance

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	18,95	19,26	12.8%	10.6%		
2008			28%	26.2%		
2009			9.2%	16.6%		
2010			15.86%	10.79%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>65.86%</b>	<b>64.19%</b>		

Le contrat de rivière de la Durance, signé en novembre 2008 pour une durée de sept ans, constitue le socle de cette mesure du CPER. Compte tenu de l'ampleur du programme, des moyens actuels du SMAVD et de la longueur des procédures réglementaires, il va falloir accélérer pour tenir le calendrier initial. Le SMAVD a réagi en 2010, en décidant la création de 7 postes prioritaires pour la mise en œuvre du contrat de rivière. Une étape importante dans le travail partenarial. Le contrat prévoit en effet la mise en œuvre de multiples actions prévues au Contrat de Projets et au Plan Durance. Il met en place des plans de financement et des calendriers qu'il va falloir s'attacher à respecter autant que possible.

Par ailleurs, la labellisation récente du syndicat en EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) lui donne de nouvelles responsabilités au niveau du bassin versant et une animation est attendue pour mettre en cohérence les diverses démarches (SAGE du Calavon, SAGE du Verdon, contrats de rivières du Calavon, du Verdon, de la Bléone, du Buech, de la Méouge, futur contrat de la Haute Durance).

En 2010, les volets B0, B1 et C ont toujours du mal à démarrer, notamment la gestion du transport solide, les actions environnementales et la mise en place de l'observatoire et d'actions d'éducation à l'environnement. Le volet B2 quant à lui (inondations) avance correctement. Une mise à plat du calendrier est attendue avant mi-2011.

##### III.1.1 Augmentation de la sécurité face au risque inondation

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	7,2	7,9	3%	1.2%		
2008			34.3%	26.9%		
2009			15.6%	19.3%		
2010			30.55%	11.33%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>83.51%</b>	<b>58.73%</b>		

La programmation de cette sous-mesure, bien encadrée techniquement par le SMAVD, se poursuit selon le calendrier programmé.

Au total, 8 opérations ont été programmées en 2010. Il s'agit d'opérations de confortement de dispositifs de protection portées par le SMAVD ou d'opérations de dragage menées par EDF dans le cadre de sa concession.

### III.1.2 Restauration des milieux

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,7	1,26	0.4%	0%		
2008			8.6%	0%		
2009			0%	0%		
2010			5.19%	10.59%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>14.15%</b>	<b>10.59%</b>		

La programmation pour cette partie a enfin démarrée, mais le taux reste très faible.

Les opérations consommant la majorité des crédits prévus seront celles relatives à l'amélioration du transport solide, programmées dans le contrat de rivière ; 2 actions de cette thématique ont été programmées en 2010, dont une action expérimentale portée par le CEMAGREF sur l'utilisation du génie biologique dans le contrôle de l'érosion et donc de la sédimentation en Durance. Une autre action concernant la continuité écologique a aussi été programmée.

Trois opérations programmées en 2010, dont seulement deux prévues au contrat de rivière, ce qui est très insuffisant.

### III.1.3 Partage équitable, sécurisation et optimisation de l'alimentation en eau

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	7,25	7	29.9%	27.5%		
2008			35.1%	35.3%		
2009			8.5%	17.3%		
2010			8.93%	8.23%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>82.44%</b>	<b>88.30%</b>		

La programmation des actions de réhabilitation de canaux, modernisation, sécurisation de la desserte et extensions, se poursuit au même rythme selon les calendriers des différents programmes élaborés par les associations syndicales (contrat de canaux, schémas directeurs). L'année 2010 aura été celle de la finalisation des contrats de canaux, notamment ceux de Vaucluse qui devraient être signés courant 2011. Parallèlement, une action de mobilisation des crédits européens (FEDER et FEADER) a été menée en 2010 afin de pallier l'absence de délégation de crédits dans le domaine de l'hydraulique agricole du

BOP 154. Des crédits FEADER ont ainsi été obtenus pour la modernisation de l'irrigation agricole et l'année 2011 devrait voir la mise en place de la gestion de cette mesure.

Le faible taux de programmation en 2010 est du au fait que l'enveloppe de la mesure est programmée en totalité, ce qui a entraîné l'inscription en hors CPER d'une grande partie des opérations.

37 opérations ont été programmées en 2010 mais une bonne partie de la part Région apparaît en hors CPER du fait de la sur programmation.

Un réajustement de la mesure par redéploiements de crédits a été proposé dans le cadre de la révision.

### III.1.4 Organisation de l'action des différents acteurs, confortement de la structure gestionnaire

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,8	3,1	1.6%	0.7%		
2008			3.1%	14.7%		
2009			0%	14,8%		
2010			1.03%	15.27%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>5.77%</b>	<b>45.45%</b>		

Le fonctionnement de l'observatoire sur la Durance a du mal à démarrer. Il permettra un meilleur taux de consommation sur cette action. La contribution de la Région au fonctionnement du SMAVD constitue l'essentiel de la consommation de la ligne pour la Région.

Trois opérations programmées en 2010.

### III.2 Optimiser la ressource en eau

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	12,5	22	12.7%	11.7%		
2008			1.7%	6.8%		
2009			0%	6.9%		
2010			79.67%	74.08%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>94.06%</b>	<b>99.52%</b>		

Les actions majeures pour 2010 concernent l'amélioration de l'accès à l'eau sur l'ensemble des territoires avec la démarche d'élaboration du SOURCE, en particulier la réalisation de la deuxième phase d'étude prospective et l'outil régional que constitue la Société du Canal de Provence avec l'adoption de l'accord cadre sur la réalisation de la liaison Verdon St-Cassien-Ste Maxime.

Un réabondement de la mesure par redéploiements de crédits a été proposé dans le cadre du projet de révision.

### III.2.1 Schéma régional de la ressource en eau

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1	0,5	0%	0%		
2008			16.5%	16.5%		
2009			0%	0%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>16.5%</b>	<b>16.5%</b>		

Le SOURSE a été lancé au cours des assises régionales de l'eau le 8 juin 2009. Ce schéma est sous maîtrise d'ouvrage Région en collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et l'Etat. C'est un outil de connaissance et de prospective sur l'eau, mais aussi de planification et de coordination des acteurs à l'échelle régionale, qui doit permettre d'instaurer une gouvernance partagée. L'objectif politique de la démarche stratégique et technique du SOURSE est de « garantir durablement l'accès à l'eau pour tous dans la région ».

La démarche qui consiste à créer à la fois un cadre de discussion et des choix d'orientations et ce par le biais de la co-construction, a permis d'aboutir à un diagnostic partagé que l'ensemble des partenaires de la région a pu s'approprier tout au long de l'année 2009. L'année 2010 a vu la réalisation de la phase 2 – analyse prospective. L'objectif particulier de cette phase est d'établir des scénarios réalistes de la situation de la région et de la gestion de l'eau à l'échéance 2030, et de réfléchir aux actions qu'ils impliquent en termes de gestion de l'eau. La concertation a été menée tout au long de l'année et a abouti à un rapport d'analyse prospective en cours de validation.

Les enjeux, identifiés dans les phases 1 et 2, doivent être maintenant formalisés sous forme d'orientations stratégiques à la fois thématiques et territoriales (6 territoires du SOURSE). C'est l'objectif de la phase 3 qui se déroulera tout au long de l'année 2011.

Pas d'opération sur cette mesure puisque la phase 2 était incluse dans le premier marché.

### III.2.2 Appui à l'amélioration des grands ouvrages stratégiques de transfert, de sécurisation et d'approvisionnement du territoire

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	10	21	15.3%	12.3%		
2008			0.1%	6.8%		
2009			0%	7.2%		
2010			97.99%	77.05%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>113.4%</b>	<b>103.30%</b>		

Cette mesure concerne principalement les grands aménagements structurants mais comporte également un volet en faveur de la gestion globale de la ressource pour la

réalisation d'études et de travaux de petite hydraulique agricole : passage à des techniques moins consommatrices d'eau, études globales en faveur de la gestion raisonnée de la ressource et du partage des usages.

L'opération emblématique de cette mesure est la réalisation de la liaison Verdon Saint-Cassien, dont l'accord cadre et les financements de la première phase ont été adoptés en 2010, ce qui clôture la mesure puisque les 16 M€ programmés par la Région ont été financés sur cette première tranche. Il reste 10 M€ à financer pour les autres tranches qui bien que financées hors CPER, feront l'objet d'une annexe au CPER.

En 2010, 12 opérations ont été programmées sur cette mesure dont 9 projets concernant les concessions régionale et départementale de Vaucluse et 3 projets d'ASA en dehors du bassin de la Durance.

### III.2.3 Maîtriser la consommation et favoriser les actions économes d'eau

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,5	0,5	3.4%	0%		
2008			2.8%	0%		
2009			0%	0%		
2010			10.66%	23.49%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>16.87%</b>	<b>23.49%</b>		

Afin de stimuler l'émergence de projets innovants et exemplaires en ce domaine, un appel à projet a été lancé début 2009 par la Région, en collaboration avec l'Agence de l'Eau, intitulé « économisons l'eau à la source », et à destination des collectivités désirant s'investir dans les économies d'eau en terme d'acquisition de connaissances, de travaux innovants et exemplaires et de communication. 8 projets ont été retenus lors de ce premier appel à projets. Un autre appel à projets sera lancé en 2011, enrichi de l'expérience précédente.

### III.3 Réhabiliter l'Etang de Berre

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	10,53	5,68	3.8%	0.6%		
2008			2.2%	2.8%		
2009			4,4%	4,6%		
2010			2.32%	2.69%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>12.78%</b>	<b>10.70%</b>		

Le « GIPREB 2 » a été créé début 2008. Dans sa nouvelle configuration sur la période 2008-2010, le groupement est l'artisan du contrat d'Etang et travaille à la construction d'une nouvelle structure intercommunale qui prendra la maîtrise d'ouvrage des opérations de réhabilitation. Ce nouveau syndicat mixte auquel participent la Région et le CG 13, a vu le jour le premier janvier 2011.

La faible consommation des mesures de ce programme est liée au calendrier du contrat d'étang qui n'a pas encore démarré.

### III.3.1 Soutien à l'organisation des acteurs locaux

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,1	0,6	12.1%	0%		
2008			8.2%	21.6%		
2009			16,5%	29,7%		
2010			9.9%	23.95%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>46.7%</b>	<b>75.25%</b>		

Cette mesure concerne principalement la participation du Conseil Régional et de l'Agence de l'Eau au fonctionnement du GIPREB. A partir de 2011, la cotisation de la Région au nouveau syndicat mixte GIPREB sera prise en compte dans cette mesure.

4 opérations programmées à cette mesure dont 3 de suivi de milieu.

### III.3.2 Mise en place du Contrat d'Etang et de son programme d'actions

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,5	2	6%	1.7%		
2008			2.4%	1.5%		
2009			1,8%	0,5%		
2010			1.44%	0.45%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>11.62%</b>	<b>4.07%</b>		

Le contrat d'étang étant en cours d'élaboration, très peu d'actions ont pu être programmées expliquant ainsi la faible consommation sur l'année.

Il s'agit essentiellement des études d'élaboration du dossier définitif qui doivent aboutir en 2011. Les suivis du milieu sont néanmoins opérationnels mais doivent élargir à la mesure précédente, ainsi que l'élaboration du contrat d'étang. Cette mesure ne devra concerner que les actions programmées au contrat.

### III.3.3 Réouverture expérimentale du tunnel du Rove

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	5,75	2,9	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			0%	0%		
2010			0%	0%		

<b>Total consolidé 2010</b>			<b>0%</b>	<b>0%</b>		
-----------------------------	--	--	-----------	-----------	--	--

La réouverture expérimentale du Tunnel du Rove à la circulation d'eau de mer fait l'objet d'une première phase d'étude, réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Port Autonome de Marseille, financée par la Région et l'Agence de l'Eau. Une convention de mandat temporaire de gestion entre l'Etat et le Grand Port Maritime Marseille doit permettre de légitimer le GPMM dans cette maîtrise d'ouvrage.

La réalisation d'un état initial renforcé a été demandée et devra être intégré dans cette première phase d'étude.

### III.3.4 Etudes de perspectives socioéconomiques et sur les modalités de financement et de maîtrise d'ouvrage sur la dérivation potentielle du rejet EDF

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,18	0,18	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			41,5%	41,5%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>41.5%</b>	<b>41.5%</b>		

L'étude socioéconomique (analyse coûts bénéfices de 3 scénarii) s'est déroulée (ou poursuivie ?) durant l'année 2010 et rendra ses conclusions courant 2011 en termes d'acceptabilité et de faisabilité du projet.

### III.4 Adapter les moyens de lutte contre les pollutions domestiques à la spécificité des milieux méditerranéens

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,4	1,4	0%	0%		
2008			1.6%	2.8%		
2009			1,4%	6%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>2.98%</b>	<b>8.8%</b>		

Pas de programmation sur cette mesure en 2010. Il s'avère en effet délicat d'arriver à isoler au sein de projets d'assainissement une partie concernant uniquement l'adaptation au contexte méditerranéen. Les projets sont donc financés hors CPER et la mesure est arrêtée en l'état.

### III.5 Gérer les milieux aquatiques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	8,5	12,2	19.3%	15%		
2008			21.6%	17.6%		
2009			46.71%	25.5%		
2010			40.12%	23.24%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>91.84%</b>	<b>81.32%</b>		

Dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques au sens large, deux thématiques dominant largement tant en termes de nombre de projets que de montant financier. Il s'agit des opérations de restauration et valorisation des milieux aquatiques ainsi que des opérations de lutte intégrée contre le risque d'inondation. Dans les deux cas, ces opérations sont menées à l'échelle du bassin versant par des syndicats de rivière, véritables chevilles ouvrières de la gestion de l'eau, le plus souvent dans le cadre de contrats de milieu.

Il faut noter que deux nouveaux contrats de milieu et un avenant ont été signés en 2010. Actuellement, on compte 16 contrats de milieu signés et 17 en élaboration ou en émergence, témoignant ainsi de la vitalité de cette procédure partenariale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (pour mémoire les contrats de rivière Durance et de l'Etang de Berre sont suivis à part dans le Contrat).

### III.5.1 Soutien aux structures de gestion des milieux aquatiques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	2	11.5%	12.2%		
2008			6.7%	3.7%		
2009			2.5%	0.9%		
2010			4.35%	2.83%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>25.07%</b>	<b>19.59%</b>		

Il s'agit essentiellement d'actions destinées à soutenir la maîtrise d'ouvrage locale dans le domaine de l'eau. Les opérations concernent essentiellement des aides au fonctionnement des syndicats de rivière et à leurs travaux réalisés en régie.

Surdimensionnée à la base, une partie de l'enveloppe de cette mesure sera basculée dans un avenant au CPER, sur la mesure « contrats de milieux » très sollicitée. Six opérations ont été aidées dans ce cadre en 2010.

### III.5.2 Restauration et mise en valeur des milieux aquatiques dans le cadre de contrats de rivière ou de démarches globales similaires concertées

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,5	5	23.7%	17.1%		
2008			30.2%	16.5%		

2009			59,9%	34%		
2010			10.42%	20.97%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>124.18%</b>	<b>88.60%</b>		

Il s'agit d'opérations de restauration et de valorisation des milieux aquatiques et de suivis qualitatifs menés par les structures de gestion, essentiellement dans le cadre de contrats de milieu ou de plans pluriannuels de gestion. En 2010, 33 opérations ont été programmées, témoignant ainsi de la vitalité des politiques globales de gestion de l'eau dans les bassins versants.

C'est pour accompagner cette dynamique qu'une augmentation de l'enveloppe initiale, prise sur d'autres mesures sous-programmées, a été décidée dans la révision mi-parcours.

### III.5.3 Prévention du risque inondation par une approche intégrée des bassins versants

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3	5,7		14%		
2008				24.1%		
2009			60.79%	26.8%		
2010			37.83%	33.28%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>98.63%</b>	<b>98.07%</b>		

Les gestionnaires de milieux aquatiques favorisent l'approche intégrée dans leurs contrats de rivière, ce qui se traduit par une sur-programmation de la mesure. L'enveloppe initiale du CPER ne pouvant être augmentée, les opérations suivantes seront financées en dehors du dispositif CPER.

Par ailleurs, l'Etat qui n'avait pas contractualisé de financement sur cette mesure cofinance au titre du CPER certaines opérations relevant de la mesure III.5.3 sur la mesure III.19.

L'avenant n°6 du CPER a permis de modifier la maquette financière pour que les cofinancements Etat-Région de ces opérations puissent apparaître sur la même mesure III.5.3. 19 opérations ont été programmées en 2010.

### III.6 Gérer le littoral, les ressources halieutiques et le tourisme de façon intégrée et durable

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,65	8,1	15.4%	3.4%		
2008			13.2%	21.1%		
2009			14.9%	7.9%		
2010			1.01%	19.74%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>44.47%</b>	<b>52.17</b>		

### III.6.1 Promouvoir une gestion intégrée des zones côtières

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,55	2,2	22.1%	2.9%		
2008			18.8%	18.5%		
2009			16.9%	6.5%		
2010			1.45%	10.95%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>59.25%</b>	<b>38.89%</b>		

Les deux opérations programmées dans ce cadre en 2010, concernent la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour contrôler l'expansion de *Caulerpa taxifolia* par la commune du Pradet et la réalisation d'un guide technique et méthodologique sur les méthodes de suivi des herbiers de posidonies en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### III.6.2 Promouvoir la filière pêche et cultures marines et la gestion durable des ressources halieutiques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,1	1,1	0%	0%		
2008			0%	4.3%		
2009			10.2%	4.9%		
2010			0%	32.59%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>10.2%</b>	<b>41.76%</b>		

4 opérations ont été programmées en 2010 dans le cadre de cette mesure, dont :

- une opération au profit du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Paca pour la création d'un observatoire de la pêche et de l'aquaculture ;
- trois opérations concernant des structures professionnelles aquacoles pour la modernisation d'un site de débarquement dans le Var, la création d'un local de conditionnement pour les pisciculteurs détenteurs du label Rouge, et la réalisation d'investissements de conditionnement et de commercialisation de produits de la mer.

### III.6.3 Promouvoir un tourisme durable et la qualité de vie sur le littoral

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	4,8		4.4%		
2008				26.1%		
2009				9.3%		

2010				20.73%		
<b>Total consolidé 2010</b>				<b>60.65%</b>		

Les opérations proposées en 2010 ont concerné la démarche « Ports Propres en Provence-Alpes-Côte d'Azur » et les actions d'éducation à l'environnement.

23 opérations ont été programmées en 2010 au titre de l'éducation au développement durable marin et littoral. La Région a soutenu six actions visant à mettre en œuvre des projets collaboratifs et partagés entre acteurs du Réseau Mer, huit projets pédagogiques d'associations et neuf actions au titre du dispositif « A l'Ecole de la Mer » mis en œuvre en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse et l'Education nationale.

12 opérations ont été programmées au titre de la bonne gestion environnementale des ports et le développement de l'accès à la mer représentant un investissement de 1,7 M€ HT, et une aide de 351 589 €.

Parmi les opérations relevant de la démarche « Ports Propres en Provence-Alpes-Côte d'Azur », 6 sont en rapport avec la réalisation de travaux, et 4 sont des études diagnostics, réalisées en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, l'Etat et pour partie l'ADEME. De plus, un site internet relatif à la démarche « Ports Propres en Provence-Alpes-Côte d'Azur » a aussi été réalisé avec les mêmes partenariats. 4 ports supplémentaires ont adhéré, en 2010, à la démarche.

Les 2 opérations inscrites au titre de l'accès à la mer pour tous, concernent des travaux sur des cales de mise à l'eau.

### III.7 Conserver, gérer et valoriser la biodiversité et les paysages

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	16,99	43,1	25.6%	8.7%		
2008			32.4%	13.8%		
2009			17.7%	15.5%		
2010			14.51%	11.43%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>90.21%</b>	<b>49.44%</b>		

#### III.7.1 Soutien à la connaissance naturaliste et paysagère

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,59	2,8	9,2%	1,6%		
2008			11,8%	6,2%		
2009			17,3%	9%		
2010			4.29%	11.85%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>42.59%</b>	<b>28.61%</b>		

Au total, 14 opérations ont été programmées parmi lesquelles les actions menées par les Conservatoires Botaniques Nationaux Méditerranéen de Porquerolles, Alpin et de Gap-Charente dont l'animation du SINP régional (SILENE Flore et Faune) et la mise à jour des inventaires ZNIEFF.

### III.7.2 Soutien aux structures de gestion des espaces naturels

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	9,7	25	18,8%	12,5%		
2008			22,8%	21,8%		
2009			21%	25%		
2010			19,88%	17,84%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>82.50%</b>	<b>77.11%</b>		

Le taux de programmation Etat-Région s'élève à 18 % en 2010 et près de 79% pour les années 2007 à 2010 cumulées.

50 opérations ont été programmées. Elles concernent en majorité les Parcs naturels régionaux et les réserves naturelles ; 76% des montants programmés sur cette action ont comme bénéficiaires les Parcs naturels régionaux. En effet, c'est sur cette mesure qu'émergent les cotisations statutaires versées aux Parcs naturels régionaux par la Région ainsi que la contribution de l'État.

Un grand nombre d'actions est financé par la Région en application des Contrats annuels de gestion intégrée environnementale, en sus des cotisations statutaires (en année pleine d'application).

C'est dans cette mesure que figurent également le financement apporté par l'État aux Réserves Naturelles Nationales (fonctionnement et investissements), aux Réserves de Biosphère, au CREN, ainsi qu'aux opérations grands sites.

Aussi, au regard du succès de cette mesure, la Région propose-t-elle de réabonder ses dotations initiales.

### III.7.3 Soutien aux programmes d'actions et à leur évaluation

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4,64	15,3	49,1%	3,7%		
2008			64%	2,3%		
2009			10,9%	1,1%		
2010			8,97%	0,89%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>132.96%</b>	<b>8.04%</b>		

14 opérations ont été programmées.

Il y a une différence importante entre le taux de programmation de l'État et celui de la Région car certaines structures de gestion étaient en 2010 dans une phase de transition et n'ont pas pu mettre en œuvre un nombre important d'opérations qui auraient bénéficié d'aides de la Région.

Le Grenelle de l'environnement préconise un développement significatif des plans d'action pour les espèces menacées qui concernent de nombreuses espèces en PACA. La DREAL PACA assure la coordination de trois de ces plans nationaux (Vipère d'Orsini, Tortue d'Hermann et Ganga Cata) qui sont élaborés et/ou mis en œuvre par le Conservatoire Etudes et des Ecosystèmes de Provence et la LPO. A noter également le LIFE nature pour les chiroptères porté par le Parc Naturel Régional de Camargue et les aides apportées aux trois centres de soins de faunes sauvages en PACA.

Cet axe permet également de financer la « Plateforme régionale de concertation en Education à l'Environnement et au Développement Durable », véritable outil régional de réflexion stratégique et de mise en synergie des différents acteurs en matière d'éducation à l'environnement. Financée de façon pluri-partenaire elle est portée par le Graine PACA. L'Etat ayant dépassé son plafond de programmation, les opérations s'inscrivant dans cet axe ne sont plus programmées au CPER depuis le milieu de l'année 2010 et ce jusqu'à la fin du contrat de projets.

Elle sera donc, dans le cadre de la révision, en ce qui concerne l'Etat réabonder de façon à la limiter à un taux de 100% et en ce qui concerne la Région réduite compte tenu de sa faible programmation. Cela permettra donc de rééquilibrer les dotations de chaque partenaire.

### III.8 Accompagner les démarches de développement durable

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	1,4	0,4	11.6%	0%		
2008			14.7%	20.8%		
2009			13,4%	1.5%		
2010			6.02%	18.25%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>45.69%</b>	<b>40.52%</b>		

En 2010, cinq opérations ont été programmées. Elles concernent la mise en œuvre, la sensibilisation, l'évaluation des démarches de développement durable, la mise en réseau d'acteurs et l'échange d'expériences.

La programmation sur la mesure III.8 « accompagner les démarches de développement durable » a permis d'impulser des actions innovantes et transversales pour la mise en œuvre de politiques territorialisées de développement durable et d'accompagner la mise en réseaux des acteurs afin de faciliter le retour d'expériences et l'émergence d'une culture commune du Développement Durable.

L'accompagnement des collectivités par l'Agence Régionale pour l'Environnement et l'Ecodéveloppement (ARPE) a été poursuivi dans le cadre de cette mesure afin d'amplifier la réalisation de projets territorialisés de développement durable.

### **Maîtriser la demande énergétique et développer les énergies renouvelables**

L'accord cadre Etat Région ADEME, qui met en œuvre sur le terrain les politiques conjointes dans les domaines CPER de la maîtrise de la demande énergétique et du développement des énergies renouvelables, a fait l'objet en 2010 d'une évaluation à mi-parcours confiée à un cabinet conseil et pilotée par les partenaires de l'accord cadre.

### III.9 Développer la maîtrise de la demande énergétique

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4,6	2,5	5.8%	3.7%		
2008			24.2%	20%		
2009			49,1%	100,5%		
2010			90,3%	380,4%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>169,4%</b>	<b>504,6%</b>		

Un effort exceptionnel a été fait conjointement par l'ADEME et la Région sur le volet bâtiment : l'appel d'offre régional PREBAT/EFFINERGIE a été reconduit en 2010 sur ses deux volets (neuf et existant) avec 48 dossiers retenus (sur 92 candidatures) par le jury associant aux côtés de l'ADEME et de la Région Envirobat, l'Ordre des Architectes, l'association BDM (Bâtiment durable méditerranéen), essentiellement sur du tertiaire et logement social ou classique.

Par ailleurs, dans le domaine du logement social qui avait été retenu comme un axe prioritaire d'intervention, l'appel à projets « réhabilitation thermique des logements sociaux » lancé fin 2009 en partenariat ADEME, Région et DREAL avec le soutien de l'ARO HLM et de la Caisse des Dépôts, a rencontré un succès important. Fort du financement complémentaire du FEDER, il a eu un effet incitatif exceptionnel qui a conduit à tenir un deuxième jury en cours d'exercice et à demander et obtenir l'autorisation de l'autorité de gestion FEDER d'augmenter l'enveloppe prévue (dans le respect de la subvention globale) pour un troisième et dernier jury en 2011.

A noter également, le lancement en 2010 d'une nouvelle étude sur le potentiel d'économie d'énergie dans le bâtiment. Elle mettra la région en bonne position pour l'élaboration du SRCAE en 2011 (cf. infra, III.13).

Dans le domaine de la MDE dans les entreprises, l'étude sur le gisement d'économies d'énergies dans les utilités industrielles s'est terminée, ce qui permettra de mettre en œuvre ses recommandations en 2011.

Compte tenu d'une très forte programmation depuis l'origine du contrat sur cette mesure, les partenaires ont proposé de procéder à des adaptations de la mesure aux différents besoins dans le cadre de la révision à mi-parcours.

### III.10 Renforcer et étendre le Plan Eco Energie

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	12	3,2	0%	0%		

2008		0%	0%		
2009		0%	0%		
2010		1,5%	0,9%		
<b>Total consolidé 2010</b>		<b>1,5%</b>	<b>0,9%</b>		

Longtemps resté en suspens, le programme a vu les départements du Var et des Alpes-Maritimes commencer à s'impliquer et les premières opérations ont ainsi été financées : une assistance à maîtrise d'ouvrage pour aider le Département des Alpes-Maritimes à établir son programme, une étude sur les Smartgrids et la faisabilité d'une ESCO. Enfin, une consultation a été lancée pour mener une campagne de communication grand public.

Cette mesure n'ayant été consommée que depuis cette année, l'Etat et la Région ont choisi de ne conserver que trois septièmes de leur dotation initiale de façon à satisfaire la demande prévisionnelle jusqu'à la fin du contrat.

### III.11 Soutenir le développement des énergies renouvelables

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	18,2	18,5	17.7%	13.5%		
2008			16.1%	14.2%		
2009			15,4%	13,5%		
2010			7,8%	8,0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>57,0%</b>	<b>49,2%</b>		

Le programme ambitieux d'études sur les potentiels régionaux d'EnR a considérablement avancé : ces études sont, soit finalisées (solaire PV, éolien, bois énergie, bois biomasse), ou en cours (géothermie).

La consommation sur les EnR thermiques reste très soutenue.

Photovoltaïque : seules les réalisations intégrées dans des opérations BBC (et atteignant les seuils sans l'aide du PV) ont été financées.

Dans le domaine de l'éolien, les élus rencontrent des difficultés sur le terrain pour initier ou faire avancer des projets. Pas de ZDE soutenue en 2010.

### III.12 Promouvoir la qualité environnementale du bâtiment

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	3,15	3,5	8%	3.8%		
2008			12.9%	13%		
2009			24.5 %	35.1%		
2010			18.8%	23.1%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>66.2%</b>	<b>75.16%</b>		

La demande reste soutenue sur les AMO QEB avec une bonne vingtaine d'opérations soutenues et une animation régionale de qualité qui se poursuit au travers du Centre de ressources régional EnviroBat Méditerranée.

Aussi, afin de répondre plus amplement à la demande, cette mesure sera élargie pour également prendre en compte la question de l'efficacité énergétique dans le bâtiment.

### III.13 Soutenir les approches énergétiques territoriales et notamment les Plans Climat Territoriaux

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	9,3	7,6	9.2%	8.5%		
2008			13%	16.1%		
2009			15.2 %	14.5 %		
2010			16.1%	13.3%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>52.2%</b>	<b>50.4%</b>		

Le SRCAE (Schéma régional climat air énergie) a été relancé fin 2010 et sera mis en œuvre mi-2012. L'observatoire régional de l'énergie, outil financé dans le cadre du CPER, fournira les études préalables, notamment les bilans d'émissions de gaz à effet de serre et les potentiels en énergies renouvelables.

Les Plans Locaux Energie Environnement (PLEE) se poursuivent. Le renforcement du réseau des EIE s'est également prolongé avec la création de l'EIE Antibes Sophia Antipolis.

Une plateforme collaborative (PARENE), outil innovant d'animation des EIE, mais également de l'ensemble des réseaux et relais de l'ADEME et de la Région, a été mise en place.

L'année 2010 est marquée par l'élaboration et le lancement d'un appel à projets sur les plans climat énergie territoriaux pour sélection des candidats début 2011. Il bénéficiera des fonds FEDER en complément du volet CPER.

### III.14 Organiser et promouvoir une mobilité durable

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4,75	6	12%	5.8%		
2008			5.9%	6.4%		
2009			6.8 %	4.6 %		
2010			3,7%	3,0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>28,3%</b>	<b>19,9%</b>		

Les démarches PDE se développent. Dans les Bouches-du-Rhône, un prolongement de 2 ans du délai a été décidé pour les obligés au titre du PPA. Dans le Vaucluse, le traitement d'Avignon Nord (plusieurs PDIE) a été lancé. Dans ce domaine, il faut souligner la gestion

des partenariats (Autorité Organisatrice de Transports, CCI, entreprises, BE, associations de zone) et l'animation globale de la démarche.

Sur le volet transport de marchandises, 2010 a vu les démarches d'engagements volontaires CO<sub>2</sub> se développer.

L'opération « Marchons vers l'Ecole » (PDES) se poursuit avec plus d'une centaine de communes partenaires en région et un colloque annuel. Un marché d'AMO a été passé avec le CETE pour mettre en œuvre une centaine de PDES sur les Bouches-du-Rhône.

Cette mesure ayant été peu consommée depuis le début du contrat, l'Etat et la Région ont souhaité légèrement réduire leur contribution.

### III.15 Développer des actions innovantes

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	5,9		7.6%		
2008				9.1%		
2009				32.6 %		
2010				3,8%		
<b>Total consolidé 2010</b>				<b>53,2%</b>		

Cette mesure avait pour objectif, en 2010, de financer la recherche-développement et la coopération décentralisée. Quatre lauréats ont été sélectionnés pour la première sélection de L'AAP "ensemble économisons l'énergie" et une expérimentation a été ajoutée au premier "réseau intelligent" français PREMIO.

Malgré, un taux de programmation consolidé relativement proche de la moyenne théorique la Région a souhaité dans le cadre de la révision diminuer sa dotation car les opérations relevant de cette mesure relève également d'autres mesures du grand projet III.

### Prévenir et gérer les risques

#### III.16 Améliorer la connaissance des risques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région	
2007	1,6	0,7		7.5%			
2008				21.1%			23.9%
2009				7.9%			17.7%
2010				33%			5.88%
<b>Total consolidé 2010</b>				<b>69.42%</b>			<b>47.48%</b>

En 2010, deux projets visant l'intégration de données sur les risques et leurs mises à disposition du public ou des professionnels se sont développés. Il s'agit de la base de données RISKPACA et du CEMER.

Ces projets démontrent que les enjeux se déplacent peu à peu de l'acquisition de connaissances nouvelles vers la diffusion et le traitement de l'information.

Ainsi, l'opération d'amélioration des connaissances programmée en 2010, comporte un important volet de recherche appliquée sur les chutes de blocs ; il s'agit de la suite de l'opération MASSA réalisée dans le cadre de la coopération interrégionale.

### III.17 Prévenir les risques

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,45	0,6	4.9%	10.8%		
2008			19.8%	0%		
2009			5.3%	2.3%		
2010			6.31%	14.7%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>36.34%</b>	<b>27.7%</b>		

L'année 2010 correspond au lancement de plusieurs opérations visant l'information préventive des Elus, et des citoyens. Ainsi en 2010, le colloque consacré aux risques sur les falaises côtières aura permis de faire le point et de créer une dynamique autour de ce thème important pour les années à venir. D'autres actions verront leur aboutissement en 2011, ainsi les classeurs de références sur les risques naturels et sur les risques de mouvements de terrain seront diffusés en 2011.

### III.18 Mettre en place les moyens de prévision des risques et d'alerte

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,1	2	12%	0%		
2008			36%	5.1%		
2009			0%	39%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>48%</b>	<b>44.1%</b>		

Si aucune opération nouvelle n'a été programmée, l'année 2010 restera celle de la réalisation d'une opération de grande ampleur programmée en 2009 : l'installation du premier radar destinée à la prévision des risques hydrométéorologiques en zone de montagne.

### III.19 Renforcer les actions de protection contre les risques naturels

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat <sup>1</sup>	Taux de programmation Région <sup>1</sup>	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	12	5	31%	36.5%		
2008			39%	32.7%		
2009			14%	5,1%		
2010			0,1%	- 8,2%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>83.5%</b>	<b>66.2%</b>		

Le taux de programmation Etat-Région est élevé. Il s'explique par la programmation d'opérations importantes, concertées et définies depuis plusieurs années.

En 2010, deux opérations ont été programmées dans le cadre plus strict de cette mesure redéfini après l'avenant numéro 6. Ces deux opérations de mesures de protection ont été financées par l'Etat et la Région.

Ainsi, la Région a donc bien participé aux projets programmés en 2010 contrairement à l'impression laissée par le taux négatif affiché dans le tableau ci-dessus qui fait suite à une régularisation sur des programmations antérieures.

### III.20 Prévenir le risque sismique

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0,8	0,25	16.3%	12.8%		
2008			16.9%	26%		
2009			13,5%	0%		
2010			17.1%	7.6%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>63.8 %</b>	<b>46.40%</b>		

En 2010, cinq opérations ont été programmées :

- deux réalisations de scénarii visant la sensibilisation des responsables et la réalisation d'exercices de sécurité civile.
- Trois opérations visant la réalisation d'outils de sensibilisation du grand public.

### III. 21 Défendre la forêt contre les incendies

<sup>1</sup> Les taux de programmation prennent en compte l'avenant n°6 qui avait pour objectif de transférer 3M€ de financements Etat de cette mesure à la mesure III.5.3 « prévention du risque inondation par une approche intégrée des bassins versants ».

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4,9	4,9	3.8%	8.9%		
2008			4.4%	23.2%		
2009			7.3%	13.3%		
2010			5.06%	34.4%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>20.6%</b>	<b>79.8%</b>		

Les opérations menées contribuent à une stratégie globale et concertée de Défense de la Forêt Contre l'Incendie. Ces actions ont permis d'accompagner les aides européennes, nationales et départementales sur les actions de DFCI.

### III.21.1 Équipement des massifs

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,4	1,5	6.9%	22.3%		
2008			8.4%	53.7%		
2009			11.6%	34.2 %		
2010			0.3%	23.3%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>27.2%</b>	<b>133.5%</b>		

La sur programmation Région se justifie par des besoins importants de travaux de prévention exprimés dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse.

Six opérations ont été présentées en 2010.

Cette mesure s'inscrit en concordance avec les priorités de la nouvelle mandature pour aider les communes à protéger l'environnement et la biodiversité par la prévention des incendies, par conséquent la Région a choisi dans le cadre de l'avenant de révision d'augmenter sa dotation au niveau de celle de l'Etat.

### III.21.2 Aménagement de coupures de combustibles

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2,5	2,5	0.9%	4.1%		
2008			0.5%	10%		
2009			3.2%	4.4 %		
2010			9.6%	53.4%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>14.2%</b>	<b>71.9%</b>		

En 2010, poursuite de la mise en œuvre dans le cadre des Mesures agroenvironnementales territorialisées DFCI dans le Var et le Vaucluse. Cette mesure contribue à l'entretien par la dent du bétail des grandes coupures de combustibles et des zones d'appui nécessaires à la maîtrise des incendies. D'autres opérations de travaux sylvicoles permettant la création et le maintien en conditions opérationnelles de coupures de combustibles ont été financées en 2010 soit au total 31 opérations pour un financement Région de 1 334 625 €.

### III.21.3 Coordination et soutien à des démarches innovantes

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	0	0,9		0%		
2008				9.3%		
2009				3.4 %		
2010				0%		
<b>Total consolidé 2010</b>				<b>12.7%</b>		

Pour 2010, aucune opération n'a été présentée. La sous consommation s'explique par le manque de dossiers finalisés.

## IV. Tirer parti du processus de métropolisation et assurer développement, aménagement et solidarité des territoires ruraux

### IV.1 Développer durablement les territoires urbains et métropolitains

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	98.54	92.782	9.7%	4.7%		
2008			15.6%	18.8%		
2009			15.7%	7.8%		
2010			20.1%	10.8%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>61.1%</b>	<b>10.8%</b>		

#### IV.1.1 Coopération, gestion et expérimentation dans les territoires métropolitains et les espaces à enjeux

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	6	6	3.4%	0.2%		
2008			7%	8.6%		
2009			33.3%	22.7%		
2010			6,3%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>50%</b>	<b>31.5%</b>		

### Métropolisation

**L'agence d'urbanisme AGAM** a, parmi les questions métropolitaines :

- analysé les poids respectifs de l'économie résidentielle et de l'économie productive dans la métropole marseillaise.
- Dans le même territoire, l'Etat a accompagné la coopération entre les différents conseils de développement de la métropole marseillaise. Le débat sur la question métropolitaine est désormais actif dans de multiples instances : interscots, Conseil général des Bouches-du-Rhône, les conseils de développement, Top 20...

**L'agence d'urbanisme du Pays d'Aix (AUPA)** a été soutenue pour étudier une modélisation des déplacements de l'AMM, sujet central de cet espace.

**L'agence d'urbanisme de l'agglomération toulonnaise (AUDAT)** a :

- « territorialisé » les ambitions du Grand Projet Rade, pour la métropole toulonnaise, autour de trois secteurs stratégiques :

- Le Pôle Ouest : espace de développement majeur de la métropole toulonnaise, a fait l'objet de forts enjeux de revalorisation urbaine et économique notamment autour du projet de Technopôle de la Mer.
- « L'Axe des gares », espace qui porte les enjeux d'extension du centre-ville de Toulon vers sa gare autour d'un pôle d'échange multimodal renforcé et de la réalisation de programmes de logements et tertiaires innovants (centre d'affaires métropolitain).
- L'interface ville-port de Toulon : espace faisant l'objet depuis deux ans de réflexions approfondies portées par le Syndicat Varois des Ports du Levant en vue de connecter la ville et la mer dans une vision élargie du centre-ville, autour de fonctions urbaines et portuaires redéfinies.

### **Territoires à enjeux**

Parmi les territoires à enjeux reconnus par les partenaires lors de l'élaboration du Contrat de Projets, le territoire du Val de Durance concerné par l'implantation du projet ITER fait l'objet depuis 2007 d'un travail d'observation, de concertation et de propositions collectives pour favoriser les retombées locales de ce projet international.

Sur l'espace à enjeux du Val de Durance, l'Atelier « ITER et les territoires » a été suivi par le lancement de la consultation d'urbanisme, de paysage et de développement durable. Les partenaires se sont mobilisés en 2010 autour de :

La consultation d'urbanisme et de paysage : des équipes pluridisciplinaires d'urbanisme de niveau international ont sillonné le Val de Durance dans la perspective de la construction d'un projet partagé d'aménagement et de développement durable de ce territoire. A cette étape de leur travail, des options sont mises en débat auprès des partenaires locaux pour freiner l'étalement urbain, protéger le paysage (atout touristique de ces espaces), améliorer les déplacements des populations, trouver des solutions au grave problème de logement, etc.

La construction de la vallée des énergies nouvelles : la situation industrielle se dégrade dans ce territoire, une alternative se construit à partir de la recherche nucléaire, de la situation d'ensoleillement, des ressources de la filière bois et des projets industriels à base de silicium. Les partenaires travaillent actuellement à la construction d'un technoparc des énergies durables et à une réflexion en vue d'un positionnement à l'international lisible.

Pour assurer le développement de cette filière, solaire, biomasse, éolienne et en particulier l'accueil d'entreprises de production, tout en respectant le territoire et ses productions traditionnelles, un travail partenarial sur le foncier d'activités a été conduit (et une modification du DOMO FEDER proposée récemment) pour accueillir, sur des zones d'activités « vitrine » et prêtes dans un bref délai, les prospects industriels (en priorité à Manosque, au CEA de Cadarache, à Meyrargues (CPAix) et à Peyruis et Saint Auban.

La Région n'a pas programmé de crédits sur cette mesure en 2010. Pour rappel, en 2009, la Région avait accompagné l'opération d'intérêt national de la Plaine du Var dans son marché de définition et dans le fonctionnement de l'établissement public, et poursuivi le travail de construction de connaissance engagé sur le Val de Durance ayant permis d'engager les premières démarches opérationnelles dans le cadre du CPER et hors CPER.

#### **IV.1.2 Expérimentation de nouveaux services urbains**

Années	Dotation	Dotation	Taux de	Taux de	Taux de	Taux de
--------	----------	----------	---------	---------	---------	---------

	Etat	Région	programmation Etat	programmation Région	mandatement Etat	mandatement Région
2007	1	1	0%	0%		
2008			0%	0%		
2009			0%	0%		
2010			0%	0%		
<b>Total consolidé 2010</b>			0%	0%		

Cette mesure n'ayant pas été pour l'instant sollicitée, les partenaires Etat et Région ont décidé dans le cadre de la révision à mi-parcours de l'ouvrir aux communautés d'agglomération intermédiaires et de préciser le type de services susceptibles d'être concernés par cette mesure ainsi que de l'abonder.

#### IV.1.3 Euroméditerranée

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	41.67	30	19.2%	13.3%		
2008			18.8%	13.3%		
2009			17.9%	13.3%		
2010			5.6%	13.3%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>25.6%</b>	<b>53.3%</b>		

Pour rappel, le taux de programmation de la Région correspond au montant global de la dotation annuelle (4M €) inscrite dans le protocole de partenariat passé avec l'Etablissement public Euroméditerranée.

#### IV.1.4 Equipements culturels d'intérêt métropolitain

Après une première année (2007) de mise en place de la programmation, cette mesure a connu un taux de programmation satisfaisant, croissant chaque année jusqu'à atteindre en 2010 un taux de programmation élevé pour ce qui concerne les crédits Etat (38.3%). Cette forte programmation en 2010 a permis notamment la poursuite des travaux à un rythme adéquat pour la construction du Musée Cocteau à Menton pour lequel la Région a déjà engagé 1,050 M€, avec pour objectif une inauguration du bâtiment en novembre 2011. L'année 2010 a également été marquée par la préparation de l'avenant n°7 au CPER 2007-2013, qui a validé le transfert des crédits prévus initialement pour le Théâtre de la Seynes-sur-Mer (projet abandonné) au profit de la construction à Toulon du Théâtre Liberté.

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	13.71	13.71	0%	0%		
2008			15.3%	56%		
2009			0%	0%		
2010			38.3%	7.7%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>53.5%</b>	<b>63.7%</b>		

Cette mesure concerne 5 projets culturels d'ampleur :

- **La maison Darius Milhaud à Aix en Provence.**

L'opération a été programmée et mandatée à 100 % sur les deux premières années du Contrat de Projets. Elle est achevée.

- **La création du Musée Cocteau à Menton.**

Cette opération a fait l'objet d'une première programmation en 2008. Après une phase d'étude et de préparation l'Avant-Projet Définitif a été approuvé en septembre 2009. Les travaux de démolition ont commencé en décembre 2008 et se sont achevés en décembre 2009. Les travaux de gros-oeuvre ont commencé le 11 janvier 2010 et se sont achevés fin février 2011. Le total des mandatements effectués par la DRAC en 2010 s'élève à 400 104 €.

- **La construction de la Fabrique à Avignon.**

Cette opération n'a pas fait l'objet de programmation en 2010.

- **Le pôle Théâtral de la Seyne est une opération abandonnée, au profit du Théâtre Liberté de Toulon.**

Cette modification a été prise en compte dans le cadre de l'avenant n°7 au Contrat de Projets qui valide la révision à mi-parcours. Cette opération est en phase de travaux, pour une livraison prévue à l'automne 2011. En 2010, la DRAC a engagé 2.400.000 € en novembre pour la deuxième tranche des travaux de construction.

- **La relocalisation du FRAC PACA.**

L'année 2009 a été marquée par la prise en compte et la valorisation de surcoûts liés essentiellement à la situation du terrain (dépollution et contrainte pour les fondations). Ces surcoûts seront pris en compte hors CPER. L'année 2010, avec la délivrance du permis de construire le 9 novembre 2010, puis l'ouverture du chantier le 1<sup>er</sup> décembre 2010, a permis le démarrage de l'opération. 2.375.000 € ont été engagés par l'Etat en 2010 (130.000 € pour les prestations intellectuelles -2<sup>ème</sup> volet et 2.245.000 € pour la tranche travaux finitions-fluides). Depuis 2007, ce sont au total 7 243 500 € qui ont été engagés par la DRAC pour cette opération.

#### IV.1.5 Amélioration des conditions de vie étudiante

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	36,164	42,072	3.7%	0.7%		
2008			13.9%	12.4%		
2009			16.5%	4.5%		
2010			32.8%	11.8%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>66.9%</b>	<b>29.4%</b>		

Le retard dans la mise en œuvre des projets, en raison des difficultés de mise à disposition du foncier, a commencé à être rattrapé en 2010, le choix de la majorité des sites ayant été arrêté.

### Académie d'Aix-Marseille

Deux opérations ont été expertisées en 2010, soit au total 11 opérations depuis 2007 sur 25.

Poursuite des opérations non achevées au CPER 2000-2006 et dont le financement a été reporté au CPER 2007-2013 :

- Médiathèque inter-universitaire (Aix-en-Provence)

Opérations démarrées en 2007 pour lesquelles une nouvelle tranche financière a été engagée en 2010 :

- Création de locaux étudiants 3-5 Schuman (Aix-en-Provence)
- Construction de logements étudiants Madagascar (Marseille)

Opérations nouvelles pour lesquelles une tranche de financement a été engagée en 2010 :

- Réhabilitation logements (Aix-en-Provence)
- Cafétéria MMSH (Aix-en-Provence)
- Restaurant universitaire Canebière (Marseille)
- Extension de la bibliothèque interuniversitaire (Marseille)
- Réhabilitation logements Luminy (Marseille)
- Construction de logements (Aix-en-Provence)

### Académie de Nice

Les opérations suivantes étaient en cours sur le périmètre académique de Nice :

Opérations	Localisations	Maîtres d'ouvrages	Montants	Observations
Restructuration de la résidence de la Baie des Anges	Nice	CROUS de Nice Toulon	4,30M€	Travaux
Centre sportif Fielding	Nice	UNS	3,60 M€	Phase travaux
Restructuration residence des colinettes	Nice	CROUS de Nice-Toulon	6,37 M€	Phase travaux

Ces projets représentent un total de 402 chambres ou studios et une surface hors œuvre nette de PLUS DE 10 000 m<sup>2</sup>.

## IV.2 Valoriser les atouts et conditions d'attractivité des territoires ruraux

Années	Dotations Etat	Dotations Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	40.69	40.4	5%	8.5%		
2008			8.3%	22.1%		
2009			13.7 %	15.7%		

2010						
<b>Total consolidé 2010</b>						

#### IV.2.1 Performance économique et spécificités des territoires

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	6.5	6.5	11.3%	27.3%		
2008			17.1%	42.9%		
2009			33%	31%		
2010			21.4%	11.1%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>82.5%</b>	<b>112.3%</b>		

Les crédits du Contrat de projets ont été mobilisés au regard des avenants aux conventions territoriales cadres signées entre l'Etat et les Pays sur la période 2007-2009, avenants signés en 2010 et des contrats d'aménagement solidaires et de développement durable signés entre les Pays et la Région (2008-2010).

En milieu rural, 2010 a été marquée par le dynamisme des territoires ruraux en faveur du développement économique et du maintien des services. Les projets économiques soutenus participent au maintien et/ou à l'organisation de filières. Cette mesure a connu une forte programmation cette année, avec des opérations structurantes dans le domaine de l'économie, du tourisme et de la culture.

L'Etat et la Région ont soutenu le développement d'activités sur les territoires comme l'atelier de transformation et de vente de Genépi à Orcières.

L'année 2010 a aussi permis de poursuivre la mise en œuvre de nombreuses opérations relevant des projets d'innovation touristique retenus dans le cadre de l'appel à projets (ITMR) pour près de 250 000 euros de Fnadt et 270 000 euros de crédits Région : en matière d'aéronautique pour l'aéroclub de Sisteron dans le pays sisteronais, pour l'office du tourisme de Gap sur le créneau enfants famille ou pour l'association astrohandicap en matière d'astronomie dans le pays de Haute-Provence.

L'Etat et la Région ont aussi soutenu des actions culturelles contribuant à la compétitivité de ces territoires qui servent aussi bien aux populations locales qu'à l'attractivité touristique sur des projets pérennes comme les rencontres sonores du Pays gapençais ou la revalorisation de sites dans le Queyras ou les Ecrins.

Afin de pouvoir continuer à soutenir les projets à vocation économique, culturelle et touristique qui émergent des territoires et de tenir les engagements pris par ailleurs (notamment sur l'accompagnement des programmes d'actions relevant des projets ITMR), la Région a proposé en fin d'année et en vue de la révision à mi-parcours un abondement de son enveloppe sur cette mesure de 2,5M € et l'Etat d'1M €.

#### IV.2.2 Amélioration des services à la population et filières des services à la personne

Années	Dotation	Dotation	Taux de	Taux de	Taux de	Taux de
--------	----------	----------	---------	---------	---------	---------

	Etat	Région	programmation Etat	programmation Région	mandatement Etat	mandatement Région
2007	6.5	6.5	2.5%	7.7%		
2008			9.8%	20.0%		
2009			9%	4.3%		
2010			12.8%	15.5%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>34.2%</b>	<b>47.5%</b>		

L'année 2010 a été une année de maintien de l'engagement de l'Etat dans sa politique des services ruraux. Les projets accompagnés dans ce cadre ont également pu bénéficier d'un soutien important de la Région, qui a fixé le maintien de services de proximité en milieu rural comme une priorité en matière de développement territorial.

L'évaluation des Relais de Services Publics a fait apparaître des résultats très positifs incitant l'Etat régional à poursuivre cette action, accompagné par la Région dont l'intervention sur ce dispositif tend à se renforcer.

Le positionnement de la Région sur les maisons de santé répond aussi à cet objectif. Par ailleurs, 2010 a été une année d'émergence de projets innovants de services de transport à la demande, de projets de services itinérants adaptés aux spécificités de ces territoires.

Les crédits sur cette mesure ont aussi permis la création et l'amélioration d'équipements exemplaires dans le domaine des services à la population (comme le projet Ecocitoyen multigénérationnel de Pierrevert).

#### IV.2.3 Accompagnement et Ingénierie opérationnelle

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	4.5	4.5	9.6%	4.2%		
2008			18.2%	15.8%		
2009			23%	16.2%		
2010			16.4%	13.8%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>67.1%</b>	<b>50%</b>		

Dans le cadre de cette mesure, l'Etat et la Région ont notamment apporté une aide à l'animation des structures de Pays et soutenu des études et Assistanes à Maîtrise d'ouvrage.

En effet, l'Etat et la Région interviennent sur l'ingénierie pré opérationnelle et l'AMO pour des projets économiques ou de services qui font partie des priorités affichées dans les conventions cadre de ces territoires et qui donnent lieu à des actions ou des investissements structurants et différenciateurs, essence même de ce programme.

En 2010, et suite à la réforme territoriale, L'Etat et la Région ont également soutenu des études prospectives de recompositions intercommunales, portées par les communautés de communes.

#### IV.2.4 Tourisme social

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	2	2	0%	13.8%		
2008			5.1%	9%		
2009			3.9%	10.7%		
2010			13.5%	14.5%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>22.5%</b>	<b>48%</b>		

3 opérations portant sur la rénovation de centres de vacances ont été financées en 2010, sur les Hautes-Alpes (Les Orres et Puy Sanières) et le Var (Sanary sur mer).

#### IV.2.5 Santé publique et renforcement de la cohésion sociale

Années	Dotation Etat	Dotation Région	Taux de programmation Etat	Taux de programmation Région	Taux de mandatement Etat	Taux de mandatement Région
2007	21,19	20,9	3.4%	3.6%		
2008			34%	18.9%		
2009			8.2%	14.9%		
2010			15.3%	13.4%		
<b>Total consolidé 2010</b>			<b>60,9%</b>	<b>50,8%</b>		

La programmation 2010 a fait l'objet d'une réunion du comité de programmation en date du 8 octobre 2010.

#### **Action 1: Amélioration de la situation des personnes âgées et des personnes handicapées et développement des formations sanitaires et sociales**

##### *1.1 Etablissements d'accueil ou d'hébergement des personnes âgées ou handicapées*

Sept opérations ont été programmées pour un montant de 1 235 000 M€ par la Région, il s'agit de :

- Deux établissements d'accueil des personnes handicapées : un foyer d'accueil médicalisé à Lantosque, dans les Alpes-Maritimes, une maison d'accueil spécialisée à Marseille, dans les Bouches-du-Rhône.
- Six opérations de réhabilitation et/ou d'extension de structures d'hébergement et d'accueil de jour des personnes âgées sur les départements de Vaucluse (Apt), des Hautes-Alpes (la Fare en Champsaur), des Bouches-du-Rhône (Marseille), des Alpes-de-Haute-Provence (Seyne les Alpes et Peyruis).

L'Etat a, pour sa part, financé le projet de construction neuve de la MAS de Pierrefeu, dans le Var, pour un montant de 2 550 662 €. Quatre de ces opérations sont communes à l'Etat et à la Région.

Les différents échéanciers prévoient un démarrage des chantiers de construction ou de restructuration dans le courant de l'année 2011.

### 1.2 Etablissements de formation sanitaire et sociale

La Région, dans le cadre de sa politique d'amélioration des conditions d'études et de formation des étudiants des filières de formation du sanitaire et du social transférées par la loi du 13 août 2004, a soutenue financièrement huit projets pour les institutions suivantes :

- la Croix Rouge Française à Ollioules,
- l'IMF pour l'IRIS à Marseille,
- les filières du Travail Social,
- l'Université de la Méditerranée pour l'école de sages-femmes de Marseille,
- le Syndicat inter-hospitalier de Briançon,
- le Syndicat inter-hospitalier de gestion de l'institut Varois des professions de Santé du Var,
- le GIPES d'Avignon et du pays de Vaucluse,
- l'Hôpital St Marie à Nice pour les filières infirmiers.

Le montant total de l'intervention financière de la Région est de 765 503 € et a porté principalement sur l'aménagement et l'engagement de salles de formation, et de matériel informatique et vidéo.

L'Etat, pour sa part, ne finance pas ce programme d'intervention en faveur des instituts de formation du sanitaire et du social.

### Action 2 : Actions de santé et centres de ressources dans le domaine de la santé

Cette action relative aux politiques de santé publique dans les domaines de la prévention, a été réalisée conformément aux objectifs fixés par le Contrat de projets. Ces crédits ont été affectés en particulier au fonctionnement des centres de ressources :

- L'Observatoire Régional de la Santé (ORS)
- Le Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida (CRIPS)
- Le Comité Régional d'Education pour la Santé (CRES)

Au titre de l'exercice budgétaire 2010, l'Etat et la Région ont consacré respectivement 610 577 € et 743 037 € à la réalisation de ce programme d'actions, dont pour l'aide au fonctionnement de ces quatre centres de ressources un montant de subventions de 420 000 € pour la part Etat et de 528 000 € pour la part Région.

### Action 3 : Dispositif Régional d'Observation sociale

Le Dispositif Régional d'Observation Sociale a bénéficié de la totalité des crédits 2010 prévus pour son fonctionnement. (Enveloppe du CPER annualisée).

Le montant de l'engagement Etat s'élève à : 85 714 €

Le montant de l'engagement Région est de : 100 000 €

## EVALUATION

### I. Evaluation effectuée en 2010

Dans le cadre de son plan d'évaluation, la Préfecture de région a mandaté un prestataire extérieur pour mener une évaluation de la pertinence des objectifs du Programme Opérationnel régional FEDER et du Contrat de Projets Etat-Région PACA 2007-2013 au regard de la crise économique et des enjeux environnementaux.

L'objectif général de cette évaluation a consisté à vérifier que le CPER et le PO FEDER donnent aujourd'hui des réponses adaptées en terme de stratégie et de programmes, à l'urgence des enjeux environnementaux et à la situation économique de la région. L'évaluation a débouché sur des propositions de modifications ou d'ajustements éventuels des deux programmes dans le cadre de la révision à mi-parcours (2010).

Par ailleurs, un second travail d'évaluation à mi-parcours du programme opérationnel du CPER et du FEDER 2007/2013 de la région PACA a eu pour objet de vérifier la conformité des dynamiques de programmation et de réalisation du CPER et du PO FEDER avec les ambitions initiales, d'identifier d'éventuels freins opérationnels à l'optimisation de la programmation et d'analyser si l'articulation du CPER et du PO FEDER contribue à accélérer les dynamiques.

Si l'évaluation conforte les opérations programmatiques initiales, en revanche, elle apporte quelques recommandations visant à encore améliorer la gouvernance du programme.

### II. Indicateurs

#### 1. Éléments de contexte

Les indicateurs du CPER PACA sont constitués par :

Des indicateurs nationaux définis en 2006 par la DATAR et l'Association des Régions de France, en lien avec les ministères principalement concernés. Ce socle d'indicateurs nationaux a vocation à permettre un suivi continu de la mise en œuvre du CPER.

Des indicateurs régionaux définis en concertation avec les partenaires du contrat.

Le tableau des indicateurs CPER en région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été approuvé par le Comité Régional d'Évaluation du 27/2/2009.

A noter: parmi ces indicateurs certains sont dédiés aux thématiques transversales (emploi, TIC, innovation, environnement, égalités des chances hommes/femmes).

Le renseignement des indicateurs doit se faire à travers le logiciel *Présage*. Cependant, les bilans d'exécution du CPER depuis 2007 font état de leur absence ou de leur mauvais renseignement. Ceci ayant pour conséquence de rendre impossible toute analyse des informations saisies.

#### 2. Méthode de travail

A ce niveau avancé de la programmation, il semble difficile d'envisager un rattrapage depuis le début du programme en 2007 de l'ensemble des indicateurs. En conséquence, la préfecture de région et le conseil régional se proposent de travailler dans le double objectif suivant:

Bénéficiaire d'ici la fin du programme d'un certain nombre d'indicateurs fiables permettant un certain nombre d'analyses ciblées,

- Disposer d'éléments qui permettront de bâtir un système d'indicateurs plus simples et plus opérationnels pour les futures programmations.
- Dans ce cadre, la préfecture de région et le conseil régional PACA vont élaborer en 2011 une stratégie qui pourrait s'articuler selon deux axes:
- Cibler un certain nombre de mesures permettant une analyse sur une thématique donnée.

Identifier des opérations réalisées et se distinguant soit par leur impact positif sur leur territoire d'application, soit au contraire, par leur absence d'impact.

Il conviendra également pour chacun de ces deux axes de tenir compte et d'étudier les indicateurs dédiés aux priorités transversales.

